

- En éditorial, Claude Ryan commente le "pari de Jean-Jacques Servan-Schreiber" (page 4)
- Le poste de taxi à Dorval: les récriminations des chauffeurs fusent de partout. (page 3)
- La RAU sans Nasser: l'heure du Kremlin a-t-elle sonné ? par Georges Vigny. (page 4)

la météo

Quelques averses suivies de périodes ensoleillées. Maximum 60.

Saint Jérôme

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXI - NO 227

Montréal, mercredi 30 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

Le prolongement du métro d'ici 10 ans

Six projets; 28 milles; \$430 millions

par Pierre Richard

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal a pris connaissance, hier après-midi, de six projets de prolongement du métro pour les dix prochaines années. L'ensemble de l'opération représentera un investissement de quelque \$430 millions et portera sur 28,5 nouveaux milles.

De ces six projets, quatre seront réalisés dans une première phase s'échelonnant de 1971 à 1975 et les deux autres dans une deuxième phase comprise entre 1975 et 1980. Une troisième phase est prévue pour les années suivant 1980. Voici la description de ces phases et projets:

La première étape (1971-75) comprend 4 projets dont le coût global est de 310 millions de dollars.

● Prolongement de la ligne Atwater-Frontenac vers l'est sur une longueur de 4,89 milles. Ce prolongement comprendra 9 stations et partira de l'actuelle station Frontenac pour se rendre au

coin des rues Beaugrand et Sherbrooke (un peu plus à l'est de la voie d'accès au pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine). Il coûtera \$57 millions et l'on prévoit que le nombre de passagers annuels en 1981 dans ce prolongement sera de 47 millions.

● Prolongement de la ligne Atwater-

Frontenac vers l'ouest en passant dans Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Verdun, Ville-Emard et Côte-Saint-Paul. Ce prolongement s'étendra sur une longueur de 4 milles, comprendra 7 stations, coûtera \$49 millions et comptera en 1981, 35 millions de passagers annuellement.

● Prolongement de la ligne Henri-

Bourassa-Bonaventure vers le nord-ouest en partant de la station Bonaventure. Ce prolongement d'une longueur de 5,90 milles longerait le boulevard Décarie, toucherait Westmount, côtoierait Hampstead et aboutirait à la limite-sud de ville Saint-Laurent, tout près de ville Mont-

Voir page 2: Le métro

Le tarif sera stabilisé au prix actuel de 30 cents

En présentant, hier, au Conseil de la Communauté urbaine de Montréal les plans pour le prolongement du métro, M. Lucien Saulnier a proposé que le tarif soit stabilisé au prix actuel et a annoncé que le gouvernement Bourassa effectuerait, avant la fin de l'année, un réaménagement fiscal en faveur des municipalités.

Le comité exécutif de la CUM, a déclaré M. Saulnier, propose que le transport en commun soit désormais considéré comme un service public et que son coût, par conséquent, ne repose plus seulement sur les usagers mais sur toute la collectivité. D'autre part, les deux phases prévues au prolongement du métro d'ici 1980, nécessiteront une somme de \$430 millions et le budget de la Commission de Transport pour le prochain exercice fiscal prévoit un déficit de 5 millions. C'est dire que les autorités devront consacrer des sommes importantes du trésor public au financement du transport en commun.

En 1971, s'il y a gel du prix des billets et si les travaux de prolongement débutent comme prévu, il en coûtera \$21 millions aux contribuables et en 1990, \$133 millions. Cependant selon les études entreprises par le comité exécutif, il en coûtera en 1990, moins cher aux contribuables si le métro est prolongé que s'il ne l'est pas.

M. Saulnier a fait part, à l'assemblée, des pourparlers qu'il a eus récemment avec le premier ministre Bourassa et avec le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, au sujet des responsabilités de plus en plus lourdes que doivent assumer les municipalités importantes tout en gardant des sources de financement qui ne progressent pas au même rythme. Les autorités provinciales ont conscience de ce problème, selon M. Saulnier, et le gouvernement du Québec s'apprêterait à mettre en oeuvre un réaménagement fiscal. Le président du comité exécutif a ajouté que des pressions semblables devront être entreprises auprès du gouvernement d'Ottawa.

M. Saulnier a également profité de la séance d'hier pour communiquer le refus du Comité exécutif aux demandes

Voir page 2: Tarif

Nixon à Belgrade

Tito présentera sa thèse de dignité dans le non-alignement

par Serge Romensky, de l'AFP

BELGRADE — Géographiquement et politiquement à la charnière de l'est et de l'ouest, la Yougoslavie attend de la visite du président Richard Nixon une garantie de sécurité et d'indépendance. Elle veut réaffirmer au leader du "bloc occidental" que la force ne crée pas le droit, que ce soit au Proche-Orient, au Vietnam ou en Europe. Elle veut enfin se faire, auprès du représentant du pays le plus riche du monde, l'interprète de tous les pays pauvres qui cherchent leur di-

gnité dans le non-alignement et qui se sont réunis au début de ce mois à Lusaka.

Ainsi peut-on résumer l'état d'esprit des milieux dirigeants yougoslaves alors que, pour la première fois de l'histoire, un président des Etats-Unis arrive en Yougoslavie pour un séjour officiel de deux jours.

On tient surtout, à Belgrade, à ce que ce voyage ne soit pas une visite de circonstance, où les thèmes des entretiens Tito-Nixon seraient dictés par une conjoncture passagère, aussi grave que soit la situation au Proche-Orient.

Il est d'ailleurs significatif que la visite du président Nixon en Yougoslavie, annoncée séparément, ait été dissociée du reste de son périple. Il est certain que l'on aurait préféré à Belgrade que le président américain vienne dans un autre contexte que celui de l'étalement de force de la sixième flotte et de l'OTAN. La presse yougoslave est restée très discrète sur cet aspect du voyage présidentiel, et ne l'a mentionné qu'en quelques lignes.

Cela étant, cette visite était vivement souhaitée, et depuis longtemps. Pour recevoir M. Nixon, le maréchal Tito sera absent des funérailles du président Nasser, qui était l'un de ses amis les plus proches.

Le fondement de la politique yougoslave est l'indépendance: indépendance d'un pays socialiste, mais qui veut entretenir de bonnes relations avec l'ouest et l'est, et qui a su — non sans l'aide des Etats-Unis — préserver sa liberté contre Staline après la rupture Moscou-Belgrade de 1948.

Deux ans après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, et alors que le président Tito a indiqué lui-même la semaine dernière qu'il songeait déjà

Voir page 2: Tito-Nixon



Cairotes et Egyptiens de province convergent vers le palais présidentiel de Kubbah, en banlieue du Caire, où reposent les restes du défunt président, Gamal Abdel Nasser. Plusieurs citoyens ont fabriqué des ex-voto qu'ils exhibent en guise de dernier hommage au leader arabe décédé lundi et dont les funérailles auront lieu demain.

(Téléphoto AP)

L'assurance-maladie

Les négociations "au sommet" se poursuivent dans le secret

Tandis que le plus grand mystère continue d'entourer les tractations sur l'assurance-maladie, au moins un hôpital montréalais a décidé de limiter les admissions face à la possibilité d'une grève des 4.000 médecins spécialistes.

Les discussions au sommet se sont poursuivies hier. En début d'après-midi, le premier ministre Bourassa s'est entretenu au téléphone avec le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Raymond Robitaille. Les dirigeants de la FMSQ se sont par la suite réunis.

Quant au premier ministre, après avoir fait une brève apparition à Sainte-Julie, près de Montréal, lors de l'inauguration de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, il s'est envolé pour Québec afin de présider le deuxième conseil des ministres en tant que jours.

La veille, à Montréal, le cabinet de M. Bourassa avait discuté pendant cinq heures du conflit de l'assurance-maladie. Mais c'est hier soir que les décisions du gouvernement devaient être prises.

M. Bourassa donnera cet après-midi, sauf imprévu, une conférence de presse. On s'attend qu'il annoncera alors l'entrée en vigueur, le 1er novembre, de l'assurance-maladie, fût-ce contre le gré des spécialistes. Le premier ministre pourrait aussi profiter de l'occasion pour rendre publique la réponse du gouvernement à la nouvelle formule de désengagement qui lui a été présentée au cours du week-end par les médecins spécialistes.

L'opportunité de recourir à une loi d'exception pour contraindre les spécialistes à reprendre le travail, en cas de grève, a fait aussi l'objet de discussions au conseil des ministres d'hier soir.

Selon le quotidien québécois Le Soleil, le gouvernement a déjà sorti la loi d'urgence des tiroirs et celle-ci prévoirait des amendes de \$1.000 par jour pour tout médecin qui ne se conformerait pas à l'édit gouvernemental.

A Montréal, l'Institut de cardiologie n'accepte plus que les cas de moyenne et très grande urgence, a révélé le Dr Gilles Lepage, chirurgien. Il a ajouté qu'il en serait de même tant qu'on ne sera pas sorti de ce fouillis.

Les administrateurs des autres hôpitaux sont sur le qui-vive et sont prêts à prendre des mesures d'urgence à quelques heures d'avis.

Le Collège des médecins, pour sa part, a émis depuis le 10 août 718 certificats de qualification à des médecins désireux de pratiquer à l'extérieur du Québec; 206 autres demandes sont à l'étude. Ces chiffres concordent, approximativement, avec les rapports de presse voulant que quelque 800 postes aient

Voir page 2: Assurance-maladie

Ottawa donne le feu vert

Hausse de 50% des exportations de gaz naturel vers les E.-U.

OTTAWA (D'après CP) — Le gouvernement canadien a décidé hier de hausser de 50% les exportations de gaz naturel vers les Etats-Unis, en concédant des permis sans précédent à quatre compagnies propriétaires de pipelines. Les premiers permis de ce genre avaient été accordés à la fin des années 50. Comme conséquence de cette décision gouvernementale, les exportations de gaz seront augmentées de 6,3 millions de pieds cubes au cours des 15 ou 20 années à venir, ce qui portera les exportations de gaz naturel en provenance du Canada à 18.000 milliards de pieds cubes.

Ottawa a glissé une clause de réajustement des prix en cours de contrat, selon les fluctuations du prix du gaz dans le pays destinataire du gaz naturel que véhiculeront les pipelines des quatre compagnies visées.

Ces compagnies détenaient déjà des permis d'exportation pour 12 trillions de pieds cubes pour cette période. D'autre part, le gouvernement a coupé dans les demandes formulées l'an passé par cinq autres compagnies.

Northern Natural Gas Co. of Omaha, Nebraska, qui demandait un permis d'importation de gaz naturel canadien depuis des années, a essuyé un refus.

par l'entremise de sa filiale, Consolidated Natural Gas Co., de Calgary, pour un permis de 1,5 trillions de pieds cubes.

En annonçant l'émission des permis d'exportation, le ministre de l'énergie, M. J. J. Greene, a fait remarquer que le cabinet s'est rendu à toutes les recommandations de la Commission canadienne de l'énergie à qui ces demandes ont été soumises, l'an passé.

Quant à la Consolidated Natural, a noté le ministre, le cabinet n'a pas eu à étudier ce dossier, la demande ayant été rejetée par la commission.

Voir page 2: Ottawa

réclamations dont voici les principales:

1. Création par la Régie de l'assurance d'un comité d'appréciation des honoraires qu'elle devrait obligatoirement consulter avant de refuser le paiement de tout relevé d'honoraires qu'elle jugerait contestable. Ce comité devrait être formé de cinq médecins, dont quatre nommés par la Fédération des médecins spécialistes.

— Le gouvernement accepte le principe de cette demande, mais il propose que le comité soit formé de seulement 4 médecins, dont deux nommés par la Régie et un par chacune des deux fédérations de médecins, à savoir celle des spécialistes et celle des omnipraticiens. Le texte gouvernemental ne dit pas clairement que la Régie devrait obliga-

toirement consulter ce comité avant de refuser le paiement d'un honoraire mais le gouvernement n'y aurait apparemment pas d'objection. Il resterait donc à s'entendre à peu près uniquement sur la composition du comité lui-même.

2. Reconnaissance du droit exclusif du Collège des médecins d'élaborer les normes de pratique professionnelle. Cela sous-entend que les avis du Collège sur la conformité ou la non-conformité de la conduite des médecins par rapport à ces normes lient la Régie de l'assurance, aussi bien que la Commission d'appréciation des différends et le Conseil d'arbitrage. (Ces normes "consistent en l'ensemble des règles de la science et de l'art de la médecine et des critères de la

Voir page 6: Les spécialistes

au gré du temps

L'annonce faite à Paris

On peut actuellement trouver en bonne place dans les grands quotidiens de France, un placard publicitaire vantant une compagnie aérienne bien connue au Canada.

L'annonce présente un quadrilatère et, bien visible sur la gouverne arrière, la célèbre feuille d'érable.

Un titre en gros caractères coiffe le tout "Paris-Québec", suivi d'un texte affirmant que "si vous cherchez la voie la plus rapide, vous l'avez trouvée. Choisir le plus court chemin de Paris à Québec, c'est monter à bord de Canada 871".

Les publicitaires, on le voit, sont certains que le mot Québec est pour les Français l'un des mots les plus importants que le mot Montréal et vaut bien qu'on l'ait entendu qu'il existe une ligne directe reliant les deux capitales.

A cette certitude s'en ajoute une autre: Air-Canada, en assurant à ses passagers qu'ils prendront la voie la plus directe, ne craint aucunement le détournement de ses avions.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

LE MÉTRO

Royal. Ce projet comptera 10 stations dont une de correspondance (Atwater), qui coûtera \$66 millions et desservira 34 millions de passagers en 1981.

● Ligne Montréal-Nord et Saint-Léonard. Le tracé définitif de cette nouvelle ligne n'est pas encore arrêté. Le 11e partira du boulevard Henri-Bourassa pour aboutir, après avoir traversé les villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard, soit à la station Jean-Talon, soit à la nouvelle station située à l'angle boulevard L'Assomption et de la rue Sherbrooke. Dans l'un ou l'autre cas, le longeur serait d'environ 5 miles et demi, le coût de \$63 millions et le nombre de passagers en 1981 de 42 millions.

La deuxième phase (1976-80) coûtera \$120 millions et comprendra deux projets.

● Continuation du prolongement fait à la première phase de la ligne Henri-Bourassa-Bonaventure vers le nord-ouest jusqu'à la limite nord de ville Saint-Laurent. Le tracé exact reste à déterminer mais on prévoit qu'il courra sur 3 miles, qu'il coûtera \$33 millions et qu'il verra défiler 30 millions de passagers en 1981.

● Ligne transversale entre les deux branches de la ligne no 2 (Henri-Bourassa-Bonaventure et Bonaventure-Ville Saint-Laurent). Le parcours reliera les rues Victoria et Berri et comprendra 9 stations. Cette ligne transversale desservirait l'Université de Montréal. Elle aura une longueur de 473 miles, coûtera \$51 millions et desservira 24 millions de passagers en 1981.

La troisième phase (après 1980) comprendrait prioritairement la construction de deux prolongements, l'un dans Ville LaSalle et l'autre dans Lachine. Ces deux prolongements totaliseraient une longueur de 7 miles et coûteraient \$71 millions.

De plus, on prévoit un prolongement vers Rivière-des-Prairies.

Le projet a été déposé devant le Conseil de la Communauté urbaine mais il n'a pas encore été voté. Le président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, a déclaré que le projet fera l'objet de recommandations précises à la fin du mois de novembre. Il espère que le premier appel d'offres pourra se faire dès le printemps de 1971.

M. Saulnier a déclaré qu'il avait présenté le projet d'ici maintenant pour que les citoyens de Montréal puissent être consultés par l'élection du 25 octobre et que ceux des banlieues puissent l'être au cours des élections qui se dérouleront dans plusieurs d'entre elles, le 1er et le 2 novembre prochain.

Le projet a fait l'objet de peu de questions de la part des maires et conseillers présents à la séance d'hier. Toutefois, quelques conseillers et maires, frustrés du fait que les futurs prolongements ne passent pas dans leurs quartiers ou municipalités respectifs, n'ont pas manqué de le souligner.

LA SUCCESSION

ral Faouzi, et M. Sami Charaf, jouissent d'une position particulière du fait de liens d'amitiés et de liens familiaux. Ils sont en effet alliés à Mahmoud Riad, ministre des affaires étrangères, M. Mohammad Fayek, ministre d'Etat, ayant également compétence sur les affaires étrangères, et M. Amine Houeidi, ministre d'Etat, chargé des questions de renseignement.

Tous, à l'exception de M. Mohammad Fayek, beaucoup plus jeune, sont des hommes de la génération du président Nasser, c'est-à-dire entre cinquante et soixante ans.

C'était là l'une des caractéristiques du régime nassérien que d'être aux mains d'hommes du même âge et de la même formation. La génération suivante, ceux des trente à quarante ans, n'avaient pratiquement pas accès aux grandes responsabilités. Peut-être, est-ce d'ailleurs là l'une des inconnues de l'avenir politique égyptien.

TITO-NIXON

au moment où "il ne serait plus là", c'est cette indépendance qui domine toutes les préoccupations yougoslaves. Il y a quelques jours, un porte-parole américain déclarait que la visite du président Nixon en Yougoslavie "ne serait dirigée contre personne". C'est exactement ce que l'on souhaite à Belgrade: la réaffirmation que les Etats-Unis acceptent et veulent la Yougoslavie telle qu'elle est, indépendante, socialiste et en-dehors des "blocs", même si cette réaffirmation vient malencontreusement au moment où le président Nixon souligne la volonté américaine de rester en Méditerranée. A ce titre, la sécurité européenne pourrait tenir une place importante dans les conversations Nixon-Tito.

Quant au Proche-Orient et à "l'influence du président Tito sur Nasser", pour reprendre une autre expression du porte-parole américain, la mort du leader égyptien a réduit les possibilités de développements significatifs.

Il n'en reste pas moins que le président Tito, qui a reçu en juin dernier le président du Congrès juif mondial, M. Nahum Goldmann, et qui, par ailleurs, a été l'un des premiers à saisir la permanence politique du facteur palestinien, sera pour M. Nixon un interlocuteur digne d'attention, ne serait-ce que du fait de ses amitiés arabes.

C'est enfin, en initiateur de la troisième conférence des non-alignés qui vient de réunir à Lusaka plus de la moitié des pays du monde, que le maréchal Tito parlera des problèmes des nations sous-développées. Quand bien même ces problèmes ne préoccuperaient que modestement le contribuable américain, ils comportent des aspects politiques auxquels le président Nixon pourrait prêter l'oreille, notamment du fait de l'entrée en masse de l'Afrique noire dans le mouvement non-aligné.

TARIF

faits par des associations de personnes âgées en faveur d'un tarif réduit de moitié.

Une telle réduction, a déclaré M. Saulnier, nécessiterait une subvention d'un million et demi de dollars par année, alors que la Commission de transport prévoit déjà un déficit de \$5 millions pour le prochain exercice et que la réalisation des prolongements du métro mobilisera plus de \$400 millions au cours

des 10 prochaines années. "Il est impossible de tout faire à la fois, a-t-il ajouté.

"Si ce privilège était consenti, le comité exécutif ne croit pas qu'il serait possible de refuser d'autres réductions de tarifs à d'autres groupes de citoyens aussi méritants, notamment les étudiants, les handicapés, etc.", a noté le président du comité exécutif. Cela n'exclut pas, selon lui, qu'une telle subvention soit éventuellement puisée à un autre chapitre du budget.

ASSURANCE-MALADIE

été ouverts en Ontario pour les spécialistes québécois voulant s'exiler temporairement pour accroître la pression sur le gouvernement.

Lundi, le Collège a envoyé un télégramme priant le premier ministre Bourassa de réviser ses positions sur le désengagement et les honoraires, les deux principaux points de litige.

"Nous comprenons que le gouvernement ne veut pas perdre la face mais il est parfois noble de perdre la face quand c'est le sort des malades qui est en jeu", a déclaré un porte-parole du Collège.

Dans son télégramme, l'organisme semi-public fait état de la "catastrophe imminente".

D'autre part, le Parti Québécois demande, dans un communiqué, l'entrée en vigueur du régime des le 1er novembre et s'oppose catégoriquement à ce que le gouvernement accorde le dépaysement d'honoraires aux médecins.

"Toute concession même minime du gouvernement quant aux tarifs des médecins spécialistes hypothéquerait l'avenir du programme d'assurance-maladie en compromettant, par exemple, son extension aux soins dentaires et aux médicaments", est-il dit dans le communiqué.

Le PQ rappelle que le retard dans la mise en vigueur du régime prive les Québécois de services auxquels ils ont droit en plus de coûter chaque jour \$450,000 à l'Etat. Non seulement, précise le communiqué, les Québécois continuent de financer par le biais de la taxe fédérale de progrès social qui leur coûte \$12,5 millions par mois les programmes d'assurance-maladie des autres provinces, mais encore doivent-ils assumer le coût d'opération de la Régie québécoise d'assurance-maladie (\$1,2 million par mois) qui fonctionne à vide.

OTTAWA

La Westcoast Transmission Co., de Vancouver, a obtenu le permis qu'elle sollicitait pour des exportations additionnelles de 3,3 trillions de pieds cubes de gaz naturel, au cours des 18 prochaines années, pour combler les demandes de la U.S. Pacific Northwest.

La TransCanada Pipelines Ltd., de Toronto, qui prévoyait augmenter ses exportations du double, au cours des 25 prochaines années, a obtenu le permis désiré, mais pour un terme de 20 ans seulement. D'autres compagnies ont dû subir ainsi une réduction de terme.

La Commission de l'énergie a imposé ces réductions de quantités et de termes parce qu'elle juge que la demande s'accroîtra de façon marquée au cours des prochaines années. Elle n'accorde de permis d'exportation que si elle juge que la production canadienne sera excédentaire.

Quant aux prix, qui tombent aussi sous

son contrôle, la commission a demandé à Westcoast et Trans Canada d'ajuster leurs prix de manière à ce qu'ils soient d'au moins cinq cents plus élevés que ceux qu'elle impose dans les régions frontalières canadiennes.

Le cabinet a également stipulé que les prix d'exportation approuvés dans ces nouveaux permis demeurent sujets à révision, s'il devait se produire une augmentation significative des prix pétroliers américains avant l'expiration des permis. C'est la commission de l'Energie qui aura la charge de surveiller cette évolution.

Cette politique de révision des prix, a expliqué M. Greene, vise à donner au gouvernement canadien une plus grande flexibilité dans le contrôle des exportations de richesses énergétiques.

Le gouvernement, a-t-il dit, n'entend plus donner des permis d'exportation à long terme et à prix fixe, comme il le faisait par le passé. Certains contrats d'exportation, dans le domaine de l'énergie électrique, ont été signés pour 50 ans et plus, a-t-il précisé.

AU CAIRE

re du cortège, qui, sur huit miles, en passant par les artères principales du Caire, se rendra à la mosquée "Gamal Abdel Nasser", proche de la résidence du Raïs et où il sera inhumé.

Le choix de cet itinéraire est significatif. Il retrace en quelque sorte la carrière politique du président Nasser.

La radio égyptienne a interrompu ses émissions à plusieurs reprises pour inviter les citoyens à garder leur sang-froid et à se maîtriser. Sur toute la ville retentissent les versets coraniques psalmodiés du haut des minarets. La radio ne diffuse que des passages du Coran et des messages de condoléances venant de tous les pays du monde. Et la foule ne cesse de répéter "Nasser, tu es vivant".

Quelques désespérés ont tenté de se suicider en se jetant par les fenêtres, mais jusqu'à présent il n'y a pas eu de mort. Par contre, les services de secours sont débordés par des centaines de cas d'évanouissements et de crises nerveuses.

Cent millions d'Arabes se sentent aujourd'hui orphelins". Cette image d'un journal libanais caractérise bien l'inquiétude qui s'est emparée du monde arabe, traumatisé par la disparition brutale du président Nasser, "raïs" de la R.A.U. mais aussi symbole du panarabisme.

En Syrie, où la presse et les autorités ont été parfois sévères à l'encontre des initiatives du chef de la R.A.U., on reconnaît aujourd'hui que "la mort du grand chef arabe constitue une perte irréparable pour la nation arabe".

Cette inquiétude du lendemain, le peuple égyptien plus que tout autre la ressent profondément. Toute la soirée de lundi, toute la nuit, une foule compacte — d'abord incrédule, puis atterrée — a pris la direction de la résidence du chef de l'Etat, puis du palais présidentiel de

Sir Laurence Olivier en convalescence prolongée

LONDRES (AFP) — L'acteur britannique sir Laurence Olivier, qui avait été victime d'une thrombose il y a deux mois, ne pourra pas remonter sur les planches avant au moins un an, a-t-on appris hier.

Sir Laurence, qui rentre d'une croisière de convalescence en Méditerranée, suit actuellement un très strict traitement médical.

Koubbeh où la dépouille mortelle avait été transportée.

En pleine nuit, il fallut finalement faire appel aux forces armées et aux chars pour interdire les voies menant à la banlieue d'Héliopolis tant le flot des masses populaires ne cessait de déferler dans ce secteur pour rendre hommage au chef défunt. "Nasser, au paradis de Dieu" répétait inlassablement cette foule entre deux versets du Coran. On vit même les malades de l'hôpital de Manichet El Bakr quitter leurs lits et se diriger vers la résidence du président alors que des ambulances amenaient par dizaines des personnes évanouies.

Hier, la vie était complètement paralysée au Caire. Tous les bureaux, tous les magasins étaient fermés. Les trois-quarts de la population de la capitale se sont concentrés dans le quartier du palais présidentiel où le corps est exposé. De toutes les banlieues arrivaient des adolescents, des enfants, brandissant des portraits du président Nasser, portant des fleurs et des branches vertes tandis que sur toute la ville retentissaient les prières coraniques psalmodiés du haut des minarets. L'Egypte tout entière a pris le deuil.

IL FAUT

Suite de la page 3

la concurrence économique écrasent la vie sociale est foncièrement immoral. Ceux qui prêtent oreille à leurs enfants, le matin, au petit-déjeuner, le savent bien.

Et pourtant l'économie moderne, la liberté qui sous-tend l'initiative privée, l'émulation et la concurrence sont des instruments de progrès matériels. Ce sont des instruments qu'il faut mettre au service de la société et de l'homme, et non pas l'inverse.

M. Servan-Schreiber ajoute: "Cette quête de dignité dans l'économie contemporaine n'est pas utopique. C'est le rôle essentiel de la politique. La réforme sans la révolution est possible; et c'est le devoir de notre génération, en Europe et en Amérique du Nord, ces régions privilégiées du monde industriel, de la réaliser."

Mais, de même que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est acquise, il faut distinguer le pouvoir politique du pouvoir économique. A chacun sa mission propre. Les meilleurs juges en matière de profits et d'investissements sont les entrepreneurs, et non l'Etat. L'expérience de l'Europe communiste enseigne que la propriété publique des moyens de production n'est pas la solution idéale. Il faut au contraire s'en remettre à l'industrie privée pour assurer le progrès matériel. Le rôle du pouvoir politique est différent et plus vital à la fois: il doit se consacrer au service de l'homme, du travailleur, plutôt qu'à l'efficacité de la production, de la société commerciale.

La concurrence féroce que se livrent les entreprises engendre l'innovation, le développement, l'enrichissement. Le rôle capital du pouvoir politique dans cette société nouvelle de l'industrie moderne est de protéger l'homme contre les effets de déchaînement de la concurrence.

Mais si les hommes qui président aux destinées de l'industrie sont les mêmes qui orientent la vie politique par l'influence qu'ils exercent, alors la société est condamnée inéluctablement aux pires bouleversements sociaux. C'est pourquoi il est impérieux d'assurer la séparation du pouvoir politique et du pouvoir économique.

A cet égard, se pose le problème

des sociétés multinationales. Certes, la mise en commun des ressources matérielles et intellectuelles à l'échelle internationale est une source de progrès et un facteur de bien-être. Mais de telles sociétés ont établi des empires et peuvent ainsi créer "une nouvelle jungle". Les éléments qui constituent ces sociétés sont dispersés en plusieurs lieux, et l'entreprise ne relève pas d'une seule autorité nationale. Et comme, en cette matière, le droit international est insuffisant ou inexistant, ces sociétés échappent également à toute autorité internationale. Elles peuvent, par exemple, se soustraire aux lois du fisc et, en dernière analyse, priver la société des avantages que leur procure la formule internationale. Une partie de la richesse qui devrait être orientée vers le secteur public (santé, éducation, habitation, transports) est trop souvent détournée vers ceux qui n'en ont pas besoin.

Une Europe fédérale, avec l'aide du Canada, pourrait donc constituer une force nouvelle dans le monde dont la première mission serait la réforme profonde de la société industrielle. L'Europe sait aujourd'hui que les conquêtes militaires sont sans lendemain. Le Canada le sait depuis plus longtemps encore. "A plusieurs égards, si l'on peut dire, nous devenons Canadiens."

Evouant sa récente expérience électorale à Bordeaux (où il a été défait par le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas), M. Servan-Schreiber reconnaît qu'il était "un mauvais candidat". Mais, ayant constaté que nul ne voulait courir le risque, il a décidé de se présenter. M. Chaban-Delmas avait annoncé que cette élection partielle serait un test de sa politique nationale, il fallait donc que quel qu'un l'affrontât, quelqu'un qui n'eût pas partie liée avec l'appareil des vieux partis de la gauche impuissante.

Avant recueilli 17 pour cent des suffrages, M. Servan-Schreiber constate qu'il a ainsi obtenu à lui seul plus de voix que tous ses adversaires de la gauche réunis. C'est la preuve que la vieille gauche ne répond plus à l'intérêt national en France. Il fallait aussi, dit-il encore, montrer aux jeunes qu'on peut prendre des risques pour des raisons morales!

Interrogé au sujet de ses ambitions politiques, en particulier la présidence de la république, M. Servan-Schreiber a répondu que son souci capital n'est pas d'occuper des postes, mais de contribuer à la réforme, à quoi il s'emploie à la tête du Parti radical dont il a rédigé le manifeste.

COMMUNAUTÉ

Suite de la page 3

les irrégularités administratives à Ville d'Anjou, le président de l'UMQ affirme que son Union est totalement favorable à cette commission et au mandat qui lui est confié.

"Il arrive seulement, de dire M. D'Amour, que les municipalités où il y a scandale font plus facilement la manchette des journaux que les nombreuses municipalités où tout va bien.

C'est M. Jean Drapeau, maire de Montréal, et Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, qui présideront hier soir au banquet d'ouverture du congrès de l'UMQ à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Au cours du congrès, M. Lucien Saulnier présidera un atelier de travail sur les communautés urbaines tandis que le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, parlera de l'administration municipale.

Il sera présidé également à l'élection du nouvel exécutif de l'UMQ.

Ottawa a complété son projet
d'habitations à coût modique

OTTAWA (PC) — Aves l'approbation de 12 nouveaux projets, le gouvernement fédéral vient de terminer la quatrième et dernière phase de son programme de \$200 millions pour la construction d'habitations à coût modique, a annoncé, hier, à Ottawa, M. Robert Andras.

Aux termes de cette dernière tranche de subventions, le Québec a obtenu \$8 millions,

ce qui signifie la construction de 680 unités de logement.

Au total, depuis le début de ce programme spécial, le Québec a reçu d'Ottawa \$74,2 millions pour la construction de 6,654 unités de logement, alors que l'Ontario a touché \$68,4 millions qui lui permettront d'édifier 4,773 logements.

Le ministre fédéral responsable du logement, M. Andras,

s'est dit très satisfait du succès du programme.

Parce que les nouveaux complexes domiciliaires ont très rapidement trouvé des acheteurs, le ministre affirme: "Cette réaction favorable de la part des acheteurs me raffermait dans la conviction que les maisons à coût modique sont en réalité une denrée qu'il est très profitable de mettre sur le marché."

mieux
que la loterie!

Le meilleur placement c'est en toi-même que tu dois le faire. Et tu seras sûr de gagner!

Pense à notre cours de Culture Humaine.

Tu y trouveras une nouvelle confiance et un nouvel enthousiasme. Tu deviendras ainsi plus attirant, plus heureux, plus influent. Tes parents et tes amis seront fiers et surpris de voir que tu pourras accepter des promotions facilement et solutionner tes problèmes aisément.

Et petit à petit tu grandiras dans ce groupe sélect de nos gradués d'il y a 2, 5, 10 ou 15 ans promus à la direction de petites, moyennes et grandes entreprises, communautés et associations.

Mais ce qui est plus im-

portant, tu pourras mieux te réaliser, t'épanouir, te révéler, te conquérir, et aussi, vivre pleinement ta vie!

Aujourd'hui est le premier jour du reste de ta vie. Ne laisses pas passer la chance de ta vie! Quels que soient ton âge, ton occupation et ton instruction, téléphone aujourd'hui!

L'avant-première gratuite se donnera bientôt dans ta région.

Montréal	842-8186
Québec	683-1410
Hull-Ottawa	771-3491
Trois-Rivières	378-4840
Sherbrooke	567-2455

Informe-toi et inscris-toi en toute confiance..

**l'institut
jean-guy leboeuf**

te révélera à toi-même!

1600 Berri, suite 213, Montréal 132

A MONTREAL: L'AVANT-PREMIERE GRATUITE
PALAIS DU COMMERCE — 1600 BERRI, SUITE 213
MERCREDI 30 SEPT., VENDREDI 2 OCT. à 8 h.p.m. ou SAMEDI 3 OCT. à 10 h.a.m.

Congrès des
Témoins de Jéhovah
à Arvida

QUEBEC (PC) — Quelque 600 délégués sont attendus au prochain congrès des Témoins de Jéhovah, les 9, 10 et 11 octobre prochain, à Arvida, au Saguenay.

"La raison impérieuse qui devrait pousser les gens à examiner la Bible, c'est qu'elle explique le but même de notre existence", a déclaré M. Léonce Crépault, ministre responsable pour la congrégation de Québec des témoins de Jéhovah, en annonçant hier que la réunion d'Arvida aurait pour thème: "la parole de Dieu est vivante".

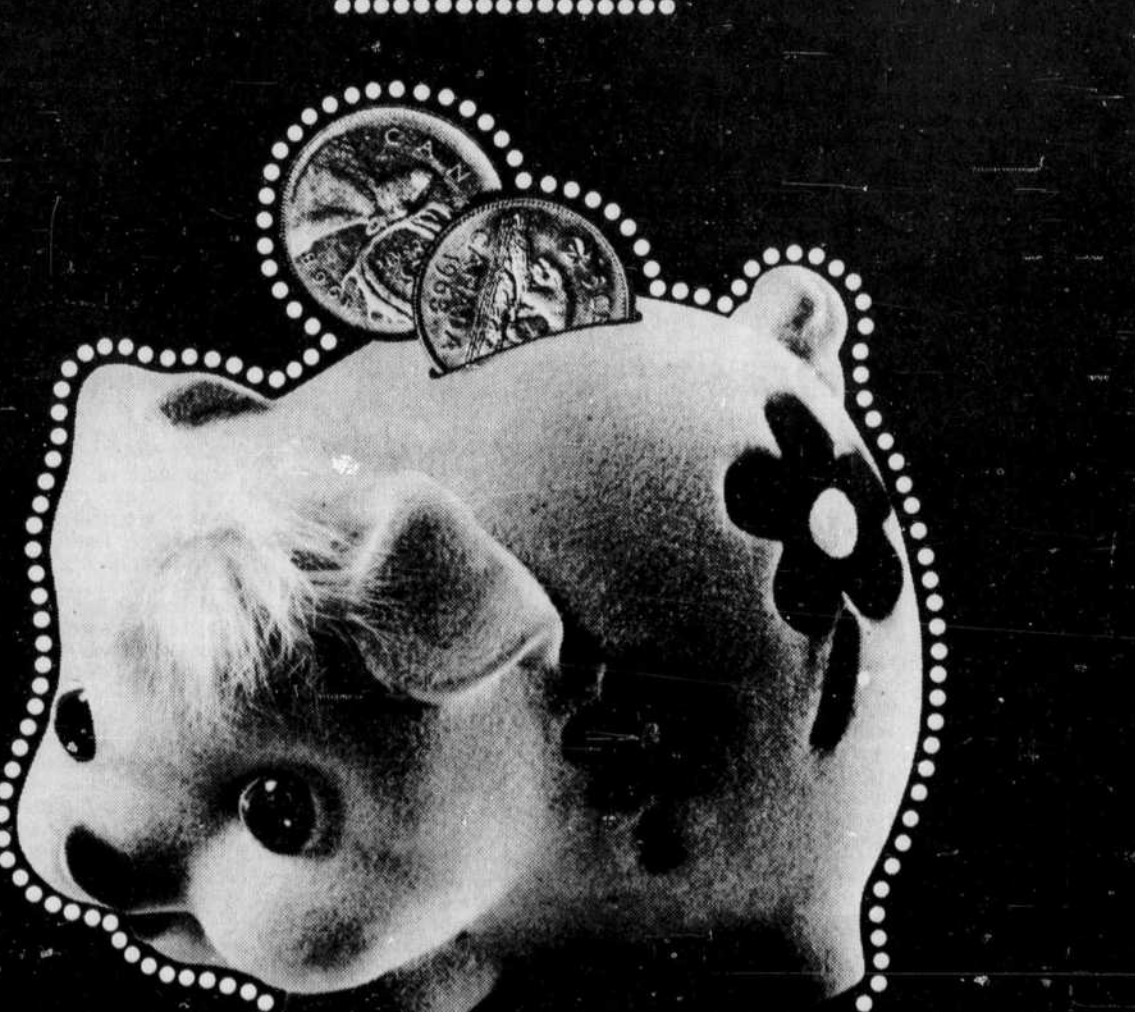
Les faits saillants de ce congrès seront le baptême de nouveaux ministres, samedi matin, et la conférence du directeur provincial, M. Laurier Saumur, dimanche après-midi, sur le sujet "Qui fera la conquête du monde au cours des années '70".

Bien-être:
deux nouveaux
bureaux
locaux à Montréal

QUEBEC (OIPQ) — Le ministère de la Famille et du bien-être social annonce l'ouverture de deux nouveaux bureaux locaux dans la région de Montréal. Les bureaux sont situés aux adresses suivantes: 4555, Avenue Verdun, pour les villes de Verdun et LaSalle, et 1221, boul. St-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles, pour les villes de Montréal est, Anjou et Pointe-aux-Trembles.

L'ouverture de ces bureaux complète la réorganisation et la restructuration des services du ministère dans la région de Montréal. Dès la mise en application de la loi de l'aide sociale, prévue pour le 1er novembre, chaque partie de la région immédiate de Montréal sera desservie, à proximité, par un des bureaux du ministère situés à Longueuil, Laval, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Verdun, Saint-Laurent et Lachine. Les habitants de la ville de Montréal, de leur côté, demeurent sous la juridiction du service municipal de bien-être.

Si vous êtes du genre
économe



voyagez par le CN on vous ménage!

Aujourd'hui, tout le monde se doit de regarder à la dépense. Et pour voyager à bon compte, y'a rien comme les trains du CN. Pensez à notre choix de tarifs Rouges, Blancs, Bleus. Ou à nos "spéciaux" jeunesse, groupe et famille. Sans oublier le transport gratuit pour les moins de 5 ans. En somme, le CN... c'est une bonne affaire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

Montréal-Toronto
\$9.90, billet simple, tarif Rouge, voiture-coach. Nombreux arrêts intermédiaires du Lakeshore et du Bonaventure.

Montréal-Ottawa
\$3.65, billet simple, tarif Rouge, voiture-coach. A peine 3 cents du mille!

Il faut faire la preuve que l'industrie peut être une force morale dans la société - JJSS

par Michel Roy

Il faut prouver que l'industrie moderne est une force morale dans la société, qu'elle est porteuse de progrès et de bien-être, mais aussi de liberté et d'épanouissement. C'est à cette condition qu'elle pourra se réconcilier avec une jeunesse assoiffée de vérité et de dignité, une jeunesse qui méprise l'industrie parce que l'industrie, qui craint la jeunesse, est à ses yeux liée à la guerre, à l'injustice, à la torture et aux souffrances. Pour relever un tel défi, le Canada fédéral et l'Europe un jour fédérée, qui n'ont aucun dessein impérialiste, sont des partenaires particulièrement désignés; ensemble, ils peu-

vent ouvrir les avenues de la grande réforme de l'industrie au cours des années 1970. C'est en substance le message qu'a dressait hier midi aux banquiers canadiens M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, homme politique français, économiste, écrivain, journaliste. Secrétaire général du Parti radical de France, M. Servan-Schreiber est mieux connu en Amérique par son célèbre ouvrage "Le Défi américain", traduit en anglais et largement diffusé aux États-Unis depuis deux ans. Par sa franchise, son aisance, sa volonté réformiste, l'originalité de ses analyses,

il a vivement impressionné son auditoire de banquiers, réunis au Château Champlain en congrès. Parlant tour à tour en anglais et en français, M. Servan-Schreiber a fait un bref exposé de sa conception de la réforme nécessaire de l'industrie, puis il a répondu aux questions qui lui ont été posées, dont quelques-unes portaient sur ses ambitions politiques en France, sa récente défaite à Bordeaux et le fédéralisme canadien. Après avoir été celle qui, durant de trop nombreuses années, se bornait à donner prétextuellement des leçons aux autres, la France d'aujourd'hui, celle

d'après le général de Gaulle ("que nous ne discutons plus et que nous respectons"), est devenue une France qui écoute, regarde, apprend des leçons des autres. Nous pensons, a dit M. Servan-Schreiber, que nous pouvons être assez sûrs de nous sans être prétentieux. Et nous n'avons pas de leçons à donner au Canada. Nous avons à apprendre de vous. De telles paroles ont évidemment été accueillies avec ravissement par un auditoire qui se faisait une toute autre idée de la France. Pour réformer la société industrielle dans laquelle nous vivons, a-t-il dit, nous devons faire appel à toutes nos énergies.

Nous atteindrons l'objectif d'une société plus humaine, plus morale, que si la réforme est suffisamment profonde et rapide. Mais le temps nous presse pour épargner à cette société l'anarchie et les affrontements qui la menacent. La révolte qui se manifeste de plus en plus contre certains aspects de la société industrielle est profondément enracinée et porteuse de violence. Ceux qui n'y voient que des caprices de jeunesse sont coupables de naïveté. Dans le radicalisme de la jeunesse, il faut reconnaître la conviction profonde qu'un système dans lequel les excès de

Suite à la page 2

aujourd'hui

Le concours provincial de labour aura lieu aujourd'hui et demain, dans la ferme de M. Denis Sureau, près de Saint-Clet.

A 09h.00, au Reine Elizabeth, le ministre d'Etat à l'industrie et au commerce, M. Claude Simard, donnera une conférence devant les membres de l'Union des municipalités du Québec réunis en congrès.

A 10h.00, au 201 est, boul. Crémazie, la Régie des marchés agricoles tiendra une audience publique afin de décider si elle doit maintenir, modifier ou abroger ses ordonnances relatives aux prix de vente du lait en gros.

A 11h.00, au salon 2 de la Maison du commerce (5ème étage), M. Robert Lépine, président général, fera part aux journalistes des décisions prises par la Corporation des directeurs de funérailles et embaumeurs du Québec lors de son 14ème congrès.

A 11h.30, au salon Verdun de l'hôtel Bonaventure, les détails d'un projet d'habitation sous le régime du condominium seront annoncés aux journalistes.

A 12h.30, au salon ovale du Ritz-Carlton, déjeuner du Club Kiwanis Saint-Laurent. M. Maurice Cusseau, président de Loto-Québec, sera le conférencier.

A 12h.30, au salon Québec du Sheraton Mont-Royal, conférence de presse de l'Association des techniciens en prévention-incendie du Québec qui tiendra son colloque annuel les trois jours qui suivront.

A 16h.00, au salon 361 du centre communautaire de l'Université de Montréal, conférence de presse pour annoncer le 8ème congrès de l'Association des jeunes scientifiques.

A 16h.30, au salon Laurentien de l'Hôtel Mont-Royal, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis LaBerge, donnera une conférence de presse sur le problème de la langue de travail à la General Motors.

A 17h.30, au 859 est, rue Rachel, le comité des travailleurs de Mercier dévoilera aux journalistes le contenu et les objectifs de l'action qu'il entend mener contre les bureaux et agences de placement privés.

A 18h.00, au Lakeshore General Hospital de Pointe-Claire, exercice d'évacuation d'urgence de 175 patients fictifs. A 20h.00, exercice d'évacuation de 155 enfants infirmes à la suite d'une explosion fictive au Weredale House.

A 19h.30, dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal, séance inaugurale d'un colloque international de linguistique et de traduction qui se poursuivra jusqu'au 3 octobre.

A 20h.30, à l'auditorium du pensionnat des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 628, chemin Sainte-Catherine, assemblée générale annuelle de la Société historique de Montréal.

A 10h.00, à la fourrière municipale, 1700 est, rue Sauvé, la ville de Montréal vendra aux enchères publiques une centaine d'automobiles et 25 lots divers.

A 15h.00, assemblée statutaire de septembre du conseil municipal de la ville de Montréal.

A 19h.00, à la cathédrale de Montréal, Mgr Paul Grégoire récitera pour la dernière fois le chapelet sur les ondes de CKAC. Il adressera la parole aux fidèles réunis et annoncera la prochaine étape du chapelet sur les ondes.

Le congrès national de l'Institut des secrétaires agréés et des administrateurs se tient jusqu'au 2 octobre à l'hôtel Bonaventure.

Le Parti civique publie la liste de ses candidats

Le Parti civique de Montréal rendra public son programme électoral et présentera ses 52 candidats pour les élections du 25 octobre, lundi soir lors d'une rencontre qui réunira plus de 1.000 organisateurs et sympathisants du parti. La liste des 52 candidats aux postes de conseillers sera, par ailleurs, rendue publique dès aujourd'hui. Elle comporte les noms de 19 nouveaux candidats du Parti civique dont trois conseillers in-

Le taxi à Dorval Les récriminations fusent de partout

par François Barbeau

Les opérations de la compagnie Murray Hill à Dorval demeurent la cible des chauffeurs de taxi de Montréal, même depuis l'application lundi d'un système qui permet à ces chauffeurs de prendre en charge des clients à l'aéroport.

Ce poste de taxi n'était pas établi depuis 48 heures que déjà les revendications, les accusations, les plaintes et les récriminations fusent, tant de la part de clients qui se jugeaient roulés que de la part des administrateurs de l'aéroport, des chauffeurs de taxi et des représentants de Murray Hill.

Hier, les chauffeurs de taxi se plaignaient du fait que, n'ayant pas le droit de solliciter des clients devant l'aéroport, ils se faisaient voler leurs passagers sous le nez par des propagandistes de Murray Hill. Ces derniers, prétendent les chauffeurs de taxi, vont même jusqu'à prendre les sacs d'un passager fraîchement débarqué de l'avion pour les mettre dans une limousine presque de force, obligeant par le fait même le "client" à choisir ce mode de transport.

Lundi, devant cette concurrence qu'ils jugeaient injuste, des chauffeurs de taxi avaient décidé d'imiter cette façon de procéder, pour se faire dire par la direction de l'aéroport qu'ils n'avaient pas le droit de solliciter ouvertement des clients.

Hier, le directeur de l'aéroport, M. Abel, a permis aux chauffeurs de taxi, qui étaient lundi convoqués aux portes de l'aéroport par un système de feux de couleurs, de garer deux voitures devant la salle des arrivées nationales et deux autres devant la salle des arrivées internationales.

Mais, alors que lundi la proportion des clients prit en charge par les taxis et Murray Hill était de 11 pour un, hier les chauffeurs de taxi devaient attendre jusqu'à deux heures et parfois plus pour un client, alors que Murray Hill faisait des affaires normales.

Les chauffeurs de taxi voudraient avoir à leur service des "dispatchers" comme ceux de Murray Hill pour canaliser des clients vers leurs voitures. Ils seraient même prêts à payer leurs salaires.

Rien n'a été prévu à ce sujet dans les installations que le ministère des transports vient de terminer au coût approximatif de \$6.000. D'ailleurs, le directeur de l'aéroport, M. Abel est d'avis que ce montant ne sera jamais amorti, même si chaque chauffeur de taxi doit payer un droit de 25 cents pour sortir du poste et aller prendre un client.

Dans les premières 24 heures d'opération, 665 taxis ont payé ce droit.

Suite à la page 6

La communauté urbaine, moyen détourné de fusionner les villes? se demande l'UMQ

par Guy Deshaies

"La communauté urbaine n'est pas une solution valable partout, dans toutes les régions et toutes les villes et elle peut constituer un moyen détourné de fusionner directement des municipalités urbaines ou rurales".

Telle est l'opinion du président de l'Union des municipalités du Québec, M. Marcel D'Amour, qui est en même temps maire de la ville de Hull.

M. D'Amour a donné une conférence de presse hier après-midi pour présenter le programme du congrès de l'UMQ qui s'ouvrira hier à Montréal et dont le thème est "Le développement économique et industriel".

Il sera aussi question des communautés urbaines au cours du congrès qui se termine vendredi soir.

A ce sujet, M. D'Amour a précisé sa pensée en disant que là où il fallait fusionner directement il ne fallait pas créer des communautés urbaines dans le but d'affaiblir graduellement les pouvoirs administratifs des municipalités regroupées et rendre, à plus ou moins brève échéance, leur administration inopérante et inutile.

M. D'Amour n'a pas voulu dire cependant si, pour lui, la communauté urbaine de Montréal constituait une forme indirecte de fusionnement graduel des municipalités impliquées. Il a dit cependant que la cohabitation d'une communauté urbaine avec une communauté rurale était impossible, les besoins de chacune d'elles étant trop différents. Il a admis que dans sa région, où des municipalités rurales et urbaines sont réunies dans la même communauté, cette situation pose des problèmes graves.

Pour le président de l'UMQ toutefois, l'élément de base d'une bonne administration municipale est l'argent et c'est pourquoi il estime que la demande de l'UMQ pour que les municipalités aient l'exclusivité des impôts fonciers est primordiale. "Cette fois, dit-il, nous espérons que le gouvernement ne restera pas sourd à notre demande et nous dirons au moins quand il escompte nous donner l'impôt foncier". M. D'Amour a dit que jamais l'UMQ n'avait été "plus près" du ministère des affaires municipales dont le titulaire, M. Tessier, est un ancien vice-président de l'UMQ.

Le président de l'Union des municipalités s'est déclaré d'avis que le gouvernement devait soit faire disparaître ce palier de gouvernement qu'est la municipalité et tout administrer lui-même, soit donner aux municipalités les revenus dont elles ont besoin. M. D'Amour a dit que l'UMQ envisageait la possibilité que le gouvernement don-

Au congrès de l'UMQ

Le ministre annonce quatre projets de loi-cadre municipaux

Dès la session d'automne, le gouvernement présentera à l'Assemblée nationale les quatre lois touchant les municipalités, a révélé hier soir le ministre des Affaires municipales M. Maurice Tessier, à l'ouverture du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Il a énuméré comme suit ces projets de loi: - loi-cadre de l'évaluation municipale; - loi-cadre de la planification et de l'urbanisme; - loi générale des élections municipales; - loi-cadre des communautés urbaines et régionales.

Le ministre a affirmé que, de plus, une douzaine d'autres projets étaient à l'étude et feraient l'objet de législations au cours de la prochaine session. Il a nommé la pollution entre autres.

La loi-cadre sur l'évaluation municipi-

pal sera supportée par un manuel d'évaluation et sa mise en application sera surveillée à la fois par un service du ministère des Affaires municipales et par la Commission municipale dont les pouvoirs seront largement étendus.

"J'ai personnellement étudié, article par article, le projet de loi et je peux vous assurer que le Québec sera doté d'un système d'évaluation extrêmement moderne qui mettra fin aux injustices et nous permettra, enfin, d'établir la valeur et la richesse de toutes nos municipalités," a dit M. Tessier.

"Dès l'an prochain, toutes les municipalités du Québec, sans exception, seront régies par une loi électorale unique..." qui prévoiera une division plus équitable des quartiers ou des districts afin d'éviter que des secteurs soient mal représentés.

Hanley prend sa retraite

Le pittoresque conseiller municipal indépendant de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a annoncé, hier après-midi, sa retraite de la politique, après avoir siégé pendant trente ans au Conseil municipal de Montréal.

M. Hanley, qui avait été battu à la dernière élection provinciale après avoir été aussi député indépendant du comté de Sainte-Anne à l'Assemblée nationale pendant de nombreuses années, a déclaré qu'il défiait quiconque de soutenir qu'il avait eu une carrière politique plus mouvementée que la sienne. Il a rappelé quelques-unes de ses "aventures" en tentant de s'opposer à des pro-

jets du maire Drapeau, mais il a ajouté que MM. Drapeau et Saulnier avaient fait des "choses merveilleuses" pour la ville de Montréal.

M. Hanley a aussi évoqué le style qui lui était propre, "le contact de personne à personne, 16 heures par jour" et les moments merveilleux qu'il a passés avec la population "du meilleur district de la meilleure ville du monde".

A 62 ans, M. Hanley a l'intention de se consacrer à sa vie familiale et à son fils adoptif de trois ans dont il rêve de faire un joueur de golf comparable à Arnold Palmer.

Le Placement au Canada

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Cette série sera présentée de 8h à 10h sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Ces cours se donneront les mardis, du 13 octobre au 24 novembre 1970.

Ces mêmes cours se donneront les jeudis, du 15 octobre au 26 novembre 1970.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes par cours et le dernier jour d'inscription est le 6 octobre 1970. Les frais sont de \$20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de \$15.

Pour tout autre renseignement appeler: Mlle Cyr 861-9431.

Veuillez inscrire () personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA pour le mardi () pour le jeudi () S.V.P. indiquer d'un x le soir qui vous convient. Ci-inclus mon chèque de \$ (\$20 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la(les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom _____ Adresse _____ Téléphone (affaires) _____ Poster à: LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800, square Victoria, Montréal 115 (Québec).

D-30

ALTITUDE 737

Faites un peu de sport à l'heure du lunch. Faites l'ascension de la Place Ville-Marie jusqu'à l'Altitude 737. Arrivé au but, 45 étages plus haut, servez-vous au plus somptueux des buffets en ville pour \$4.75 seulement. Réservation: 861-3511

Laissez le reste du monde à vos pieds.



Au premier de cordée: vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

Le pari de Jean-Jacques Servan-Schreiber

Si Jean-Jacques Servan-Schreiber avait vaincu le premier ministre Chaban-Delmas à l'élection de Bordeaux, les propos qu'il livrait hier aux banquiers canadiens réunis en séance d'étude à Montréal auraient été d'être accueillis comme tombant directement du ciel. Fort heureusement pour le confédéré et son auditoire, la dernière aventure électorale de JJSS s'est soldée par un échec. Aussi a-t-il été possible d'accueillir en ne songeant qu'à leur valeur objective les réflexions qu'il avait préparées à l'intention de ses auditeurs canadiens.

JJSS s'est surtout fait connaître en Amérique par son célèbre ouvrage sur "Le défi américain" et par son irruption spectaculaire dans la politique française au cours des derniers mois. Mais ces deux traits ne rendent pas vraiment compte de l'essentiel de son message. Indépendamment de la conjoncture politique française, les interrogations de JJSS embrassent, en effet, tout le système politico-social issu de l'industrialisation. En ce sens, elles rejoignent à un degré étonnant des questions qui se posent aux Etats-Unis et au Canada.

Conscients des critiques qu'on leur adresse de l'extérieur, les dirigeants des institutions bancaires s'étaient interrogés, lundi, sur la dimension sociale de l'entreprise moderne. Certains soutiennent que l'acceptation d'une certaine responsabilité sociale est désormais un impératif absolu pour l'entreprise. Pour d'autres, l'entreprise doit demeurer une institution à but exclusivement économique, axée entièrement sur la recherche d'un honnête profit.

Le débat n'eût guère donné lieu qu'à des expressions juxtaposées d'opinions contraires s'il n'avait rebondi, hier midi, sous la forme d'une question adressée à JJSS. La question a fourni au confédéré l'occasion d'exprimer sur ce sujet des vues fort intéressantes.

Quand JJSS affirme que l'Etat doit s'occuper des seuls citoyens individuels et non des corporations, il raisonne à côté du vrai problème, lequel est infiniment plus complexe et appelle des solutions plus nuancées. L'Etat est, de nos jours, la première, la plus importante de toutes les entreprises. On ne saurait le ramener à un rôle trop simple de défenseur des individus et de "protecteur des victimes".

La n'est cependant pas l'essentiel de la réponse de JJSS. Conscient des réalités modernes, celui-ci comprend très bien l'apport indispensable de l'entreprise industriel-

le et d'une saine compétition au progrès matériel de l'humanité. Et il émet à ce sujet des propositions qu'auraient profité à examiner ceux qui ne rêvent que de contrôles bureaucratiques accrus. Mais il perçoit aussi une faille tragique dans le système industriel actuel: c'est l'absence de la dimension morale.

L'entreprise libre pourrait jouer un rôle immense. Mais cela ne sera possible qu'à condition qu'elle soit davantage pénétrée, dans ses structures et dans ses objectifs, de la dimension humaine de son action. A l'intérieur même de l'entreprise, cela se reflète par une conception renouvelée des structures et de l'exercice de l'autorité. A l'extérieur, il faudra davantage tenir compte, dans les programmes d'investissement et de mise en marché de l'entreprise, des besoins de l'ensemble du corps social.

Ces propos n'ont rien de révolutionnaire. JJSS, à bon droit, refuse, de se gargariser de termes à la mode: il se déclare réformiste, mais il refuse de se présenter comme un révolutionnaire. Il suffit cependant de s'arrêter à certaines propositions qu'il a formulées dans son manifeste politique, notamment celles qui préconisent une participation des travailleurs au choix des dirigeants et une réforme radicale du droit de succession dans la transmission des titres de propriété, pour percevoir que ce vers quoi il tend, c'est, au fond, un statut foncièrement renouvelé d'une institution (l'entreprise) qui est le pivot principal de la société industrielle moderne. Nul groupe, plus que les banquiers, n'avait autant besoin d'entendre ces choses. Comment nier toutefois que, par-delà son auditoire d'hier, les propos du visiteur français rejoignent tous ceux qui, conscients des maux du système, sont plus soucieux, au chapitre des solutions, d'efficacité que d'idéologie?

Sur le plan plus vaste de la vie internationale, JJSS a perçu avec justesse les contradictions dans lesquelles est enfermée la position américaine et les appels encore discrets à la liberté qui se font jour dans les sociétés d'Europe orientale.

JJSS pêche par excès d'optimisme quand il convie l'Europe et le Canada à un rôle de catalyseurs des valeurs de rapprochement qui cherchent à se manifester à travers le monde. L'Europe est encore loin de reconnaître la vocation historique qui l'appelle à une unité plus grande. Le Canada, pour sa

part, est beaucoup plus engagé dans l'engrenage américain que ne semble le croire JJSS, et trop peu de Canadiens sont conscients de cette situation.

Mais l'appel de JJSS en faveur de nouvelles structures qui pourront enfin exprimer un pouvoir politique aligné sur les dimensions inédites du défi économique moderne, paraît inspiré, en retour, d'un sain idéalisme qui rejoint, cette fois, les besoins les plus réels de notre temps.

La croissance phénoménale des entreprises multinationales fournit à cet égard un exemple éminemment actuel. Ces sociétés connaissent présentement un progrès phénoménal. A défaut de structures politiques capables d'embrasser les problèmes à l'échelle même où elles les posent désormais, il y a risque que les entreprises multinationales deviennent, à leur manière, des empires plus puissants que les Etats nationaux ou encore ceux-ci, jaloux de leur souveraineté, soient conduits à adopter à leur endroit des normes qui soient, tout compte fait, facteurs de régression.

Nul n'envisage la disparition prochaine des Etats nationaux. Comment ne pas percevoir, d'autre part, que sans des structures politiques supra-nationales, dotées de pouvoirs réels, l'autorité du politique sur l'économie risque de devenir illusoire ou, au mieux, brouillonne?

Il serait stupide de vouloir utiliser les propos de JJSS pour justifier sans examen la forme de fédéralisme qui prévaut au Canada. Il serait non moins stupide de tirer, d'un rapide discours livré à l'occasion d'un déjeuner, la moindre conjecture quant à l'avenir politique de JJSS dans son propre pays.

Mais par-delà toute considération de politique partisane, les propos de JJSS tombaient hier sur son auditoire comme un souffle d'air frais. Pour ceux qui croient à la vocation moderne des sociétés d'inspiration libérale, il y a, là-dedans, un appel non seulement à la réflexion mais aussi à l'action, qui ne saurait être rejeté qu'au prix des plus grands risques. Tout pari entraîne des risques. Ceux qui découlent du pari de JJSS sont parmi les plus stimulants qui puissent être proposés aux sociétés industrielles à une époque où celles-ci sont à la recherche de nouveaux buts.

Claude RYAN



-- Welcome, Mr. Servan-Schreiber!

La RAU sans Nasser

L'heure du Kremlin a-t-elle sonné?

par GEORGES VIGNY

Il va sans dire que la disparition d'un géant tel que Nasser laisse un lourd problème de succession. Une succession d'autant plus difficile à assumer qu'aucun remplaçant ne lui a été prévu, et ce, à un moment crucial de l'histoire du monde arabe. On a assez souligné les erreurs du régime qui s'est soudainement interrompu ce 28 septembre. Mais voilà: si l'on acceptait les erreurs de Nasser, on n'admettrait pas celles de son successeur.

La succession

Le problème qui se pose aujourd'hui à l'Egypte et qu'il faudra résoudre lors même que la nation arabe porte le deuil — et le portera, dit-on, 40 jours — se présente en ces termes: qui, des pro-soviétiques, des jeunes officiers et des pro-américains, prendront le dessus. Nous sommes ici devant un de ces cas où la terminologie traditionnelle nous lie les mains. Ainsi, un pro-soviétique n'est pas, contrairement à ce que l'on pense, plus arabe qu'un pro-américain qui, à son tour, n'est pas moins nationaliste que le jeune officier. Ce qui les distingue, c'est l'option quant aux moyens d'atteindre pratiquement les mêmes objectifs, à savoir, principalement, la victoire. Si, pour les uns, celle-ci ne peut que se gagner sur le champ de bataille, pour les autres elle peut être l'aboutissement d'un processus pacifique.

La personnalité de Nasser était telle qu'elle imposait silence aux tenants de chacune de ces tendances. Et qui plus est, Nasser réunissait en lui les exigences contradictoires de chacune de ces options.

Le plan Rogers

La réaction unanime a été que la mort du leader arabe remet en question le plan Rogers. Sans oublier que le plan Rogers était en fait un pis-aller, il est certain qu'avec la situation floue qui prévaut en Jordanie et le vide qui s'est fait au Caire, Israël manque momentanément d'interlocuteur. Et l'emprise que Nasser avait su gagner sur les masses arabes fait que ce qui se passe au Caire est lourd de

conséquence quant à l'avenir de tous les pays arabes.

L'arrivée de Kossyguine en Egypte à l'occasion des funérailles du "Raïs" est symptomatique: il s'agit, pour les Soviétiques, non seulement de conserver les avantages acquis au Moyen-Orient mais de les consolider. Il est à souligner ici que Nasser n'était pas — ne pouvait pas être — un sympathisant communiste. S'il a fait appel aux Soviétiques, c'est pour la raison bien simple que l'aide qu'il réclamait lui était refusée ailleurs. Corollaire de cette vérité: ce n'est pas sans réticences qu'il faisait le jeu des Soviétiques en Méditerranée orientale, jeu qui risquait de se faire — et Nasser en avait conscience — au détriment du nationalisme arabe auquel on est obligé de toujours accoler les notions d'Islam et de liberté. Inversement, Nasser ayant une trop forte personnalité pour devenir un homme de paille, le Kremlin devait toujours compter avec ses rebuffades.

L'heure du Kremlin

C'est, aujourd'hui, pour les Soviétiques, l'occasion unique de faire pencher la balance en faveur de leur poulain. Ils n'auront pas une partie facile, le communisme était la négation de l'Islam et les adversaires de tout poil risquant de se regrouper, à la faveur de la disparition de Nasser, pour se libérer d'un système qu'ils subissent depuis seize ans. Dans cette catégorie, on peut classer aussi bien l'extrême-droite (Frères musulmans ou autres) que tous ceux que la réforme agraire et les nationalisations ont matériellement et moralement diminués. Nous ajoutons, pour notre part, à cette catégorie, toute cette bureaucratie lourde et nombreuse qui s'est embourgeoisée au fil des ans et qui doit aujourd'hui s'accrocher désespérément à ses avantages.

Maintenir la RAU dans la voie tracée par Nasser? La chose est impensable dans la mesure où la RAU, c'était Nasser, et dans la mesure où le "Raïs" était le seul à pouvoir se guider dans cette voie mal définie dont il était le seul à connaître les spécifications. D'autant plus qu'il faut

une carrure hors du commun pour unifier les courants internes et polariser les aspirations de l'ensemble du monde arabe.

Anouar el-Sadate? Zakaria Mouhieddine? Ali Sabri? On peut faire le tour des quelques vieux frères d'armes qui restent mais aucun ne fait le poids pour assumer les responsabilités que Nasser avait confiées au chef de la RAU, L.U.S.A. (Union socialiste arabe), parti unique égyptien, est loin de constituer une pépinière de chefs et l'aurait-elle été qu'on se demande si un pays sur pied de guerre peut admettre un civil pour le guider.

Période dramatique

L'importance de l'enjeu est telle que tous les coups seront permis. La légalité, en l'occurrence, sera du côté du vainqueur. Mais la encore rien ne sera terminé: pour l'éventuel successeur, il s'agira de pouvoir se maintenir envers et contre les mécontents, malgré une économie très peu brillante, en pronant des slogans nécessairement contradictoires. Il est trop tôt pour avancer des pronostics à long terme, mais il est certain que l'Egypte se prépare à vivre une période dramatique et que la RAU ne pourra plus être ce qu'elle a été seize ans durant.

Abattre Nasser: tel avait été l'objectif d'Israël qui sentait bien que le renversement de l'idole favoriserait l'établissement de la paix à l'avantage de Tel-Aviv. L'idole est morte, mais ne s'est pas renversée. Autant dire que sa disparition même lui confère des dimensions nouvelles et qu'il faudra en tenir compte dans le choix de son successeur appelé à avaliser une paix que beaucoup assimilent à une reddition. Faute de pouvoir se donner un chef d'unité qui visera des objectifs forcément plus modestes, donc plus facilement réalisables, l'Egypte connaîtra le chaos. Aussi bien le Kremlin que Washington se doivent de ne pas se lancer dans un "forcing" dont ils seront les premiers à regretter les conséquences. En Moyen-Orient arabe, il ne suffit pas d'arriver. Il s'agit de savoir se maintenir.

Faut-il annexer Anjou à Montréal?

par PAUL SAURIOL

Le ministre des affaires municipales, en rendant public vendredi le rapport d'enquête sur l'administration de la ville d'Anjou, a souligné le fait que cette municipalité a accumulé un déficit d'opération de \$7 millions: il a ajouté: "Je me demande si Montréal n'est pas la seule ville capable d'absorber ce déficit sans que ça paraisse trop".

La suggestion d'annexer Anjou à Montréal dans les conditions actuelles est assez étonnante, car elle paraît peu compatible avec les objectifs de la Communauté urbaine de Montréal. Il fut une époque, au tournant du dernier siècle, où Montréal a multiplié les annexions: les petites municipalités n'étaient pas viables, et les annexions en série ont favorisé l'essor de la métropole, même si certaines de ces villes étaient fortement endettées. Toutefois, ce mouvement fut arrêté après l'onéreuse annexion de Maisonneuve, et Montréal fut placée sous la tutelle d'une commission administrative.

Trois autres municipalités étaient alors déficitaires et une commission métropolitaine fut créée pour résoudre ce problème. Pendant un bon nombre d'années, plusieurs villes durent payer les déficits de ces municipalités; Montréal payait la grosse part, mais il n'y eut pas d'annexion. Cette solution n'était pas satisfai-

sante, car l'urbanisation s'est poursuivie avec des frontières municipales qui devenaient de plus en plus artificielles. Les Montréalais ont dû payer à peu près seuls l'expansion de certains services dont les villes satellites bénéficiaient. Les villes riches étaient prospères à bon compte tandis que les villes moins favorisées devaient se contenter de services moins efficaces.

L'avènement de la CUM

Durant les dernières décennies Montréal a multiplié les revendications, on a procédé à plusieurs enquêtes; mais comme les autorités provinciales reculaient devant les remèdes nécessaires, l'administration Drapeau-Saulnier reprit l'arme des annexions pour obliger les villes satellites prospères à assumer leurs responsabilités; Montréal absorbait des municipalités et menaçait ainsi les privilèges de certaines villes-dortoirs en énonçant le programme: une ville, une ville.

La dernière de ces annexions fut celle de Saint-Michel. Cette municipalité qui ne comptait que 10,539 habitants en 1951, en groupait plus de 72,000 en 1968. A la suite d'une enquête administrative par la Commission municipale, et d'une mise en tutelle, il y eut un référendum qui donna une forte majorité en faveur de

l'annexion à Montréal et ce vœu fut sanctionné par une loi provinciale en octobre 1968.

M. Tessier semble croire que la situation d'Anjou appelle le même remède. Mais la situation a changé depuis 1968. La Communauté urbaine de Montréal existe depuis le début de 1970, et l'on risquerait de compromettre gravement l'équilibre délicat du nouvel organisme régional en accentuant la prépondérance de Montréal par une nouvelle annexion. Si l'on adoptait cette solution de facilité, le problème pourrait surgir de nouveau, car le ministre a annoncé que d'autres municipalités de la région montréalaise feront l'objet d'enquêtes approfondies.

Pourquoi Montréal paierait-il les pots cassés?

Selon M. Tessier, Montréal pourrait absorber le déficit d'Anjou sans que ça paraisse trop. Mais la situation financière de Montréal permet-elle une pareille largesse? Lors de la création de la CUM, le trésor provincial a consenti à la Communauté des subventions de \$22 millions pour une période de deux ans, ce qui allège le budget de Montréal puisque la forte part de cette subvention sera appliquée au financement de la régionalisation du service de police. Si cette aide provinciale était nécessaire et justifiée, on voit mal comment Montréal pourrait absorber le déficit et la dette d'Anjou.

D'autre part, pourquoi les Montréalais seraient-ils pénalisés et paieraient-ils pour des abus dont ils ne sont pas responsables? Le rapport de la Commission Surprenant explique comment les citoyens d'Anjou ont été induits en erreur, mais si ces contribuables se sont laissés bernier ce n'est tout de même pas la faute des Montréalais. La Commission municipale de Québec, c'est-à-dire l'autorité provinciale, a une grande part de responsabilité car elle aurait dû déceler les irrégularités de l'administration d'Anjou avant que le gâchis atteigne de telles proportions. Pourquoi les Montréalais devraient-ils payer les pots cassés?

Regroupements nécessaires

La principale objection à l'idée lancée par M. Tessier, c'est qu'après l'avènement de la CUM les annexions à Montréal ne sont plus justifiées et seraient une entrave à ce nouveau gouvernement régional. Cela accentuerait la disproportion déjà très prononcée entre la grande ville et les autres municipalités, et la représentation de Montréal au Conseil de la communauté devrait être augmentée aux dépens de celle des autres villes.

Parmi les solutions possibles au problème financier d'Anjou, M. Tessier mentionnait vendredi le regroupement ou la fusion, mais il voyait peu d'espoir que les municipalités environnantes, sauf Montréal, soient intéressées à s'associer à Anjou. Ce serait un bien mauvais critère que de prendre la situation financière difficile de cette municipalité comme base ou élément essentiel d'un programme de regroupement.

Dans la loi de la Communauté urbaine de Montréal, l'article 195 stipule que "La Communauté doit préparer et soumettre au ministre, dans les cinq ans de l'entrée en vigueur de la présente loi, un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités". Si on annexe Anjou à Montréal, cela trait à l'encontre d'un mandat précis de la CUM.

Les regroupements sont nécessaires, à l'est comme à l'ouest de l'île, pour former des unités urbaines plus normales, plus fonctionnelles, dont la gestion soit plus rentable, et pour établir un meilleur équilibre avec Montréal au sein de la Communauté. Il faudra nécessairement fusionner des villes de situations financières différentes. La régionalisation progressive des grands services intermunicipaux va atténuer graduellement ces différences, à mesure que les villes riches seront appelées à porter une plus forte part du fardeau communautaire.

Une solution à long terme

Cela ne peut pas se faire tout de suite, et le délai de cinq ans pour préparer un projet de réaménagement des limites des municipalités n'est pas trop long. Il serait donc prématuré de vouloir résoudre les difficultés financières d'Anjou par une annexion qui compromettrait ou rendrait plus difficile un réaménagement éventuel de ce secteur de l'île. Avant de prendre une décision ou de suggérer une solution, le gouvernement provincial devrait vérifier les perspectives fiscales d'Anjou à long terme. Il n'est pas impossible que cette municipalité, sous une administration prudente, puisse se tirer de sa situation présente. Pour en juger il faudrait connaître la valeur réelle des immeubles imposables, les possibilités de développement compte tenu du revenu moyen des contribuables, et d'autres données semblables.

Au lieu de chercher une solution à court terme, le gouvernement provincial devrait plutôt laisser cette ville sous la tutelle de la Commission municipale durant quelque temps. Cela permettrait de mettre au point des mesures de surveillance plus efficaces et les changements dont M. Tessier a parlé quant aux pouvoirs de la Commission municipale. Un autre motif de ne rien brusquer, c'est la probabilité d'autres enquêtes qui appelleraient peut-être des interventions gouvernementales dans d'autres municipalités de la région.

Lorsqu'on aura fait plus de lumière sur ces questions, qu'un programme de regroupement aura été esquissé pour les municipalités de l'est de l'île, il sera peut-être à propos d'envisager une répartition du fardeau financier de ce secteur s'il est trop élevé par comparaison au reste de la Communauté. Mais alors, au lieu d'imposer une telle contribution seulement aux Montréalais, il faudrait que toutes les villes de la Communauté urbaine de Montréal soient appelées à faire leur part, selon leurs moyens, pour arriver à un meilleur équilibre.

propos d'actualité

"On dit volontiers de nos jours que gouverner ce n'est plus seulement prévoir mais que c'est surtout établir un ordre de priorité. Nous avons donc pris soin, au sein du Conseil des Ministres, de donner à l'action culturelle une très haute priorité. Ce que nous voulions établir, c'est que l'action culturelle n'est pas un luxe, encore moins une extravagance dont il faut se méfier, mais au contraire une nécessité absolue et pressante au même titre que la sécurité sociale et le développement économique. Il fallait également établir, et nous l'avons établi, que le gouvernement ne considère plus les institutions culturelles comme autant de "cas" spécifiques à traiter indépendamment les uns des autres, mais comme les pièces diverses d'un même outil destiné à promouvoir une action culturelle cohérente et unifiée. Il fallait nous convaincre aussi que le budget de chaque agence faisait partie d'un budget culturel global et que ce budget devait être considéré, comme un tout, au même titre que celui de la défense, par exemple, ou celui des transports. Peut-être cette opération vous apparaît-elle sans importance ou comme allant de soi. La vérité, c'est que tous les gouvernements du monde doivent faire un jour cette découverte, prendre cette décision, et que bien peu encore reconnaissent l'action culturelle comme une priorité spécifique.

Allocution prononcée par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, à la Conférence canadienne des arts, Toronto, le 12 septembre 1970.

Nous faisons face aujourd'hui à un dilemme entre la liberté et l'autorité. Dans ce dilemme, le droit joue un double rôle. Le droit est à la fois le symbo-

le de l'autorité et la garantie de la liberté. La dynamique de l'évolution rapide des valeurs que notre société choisit d'honorer engendre un conflit et une confrontation. La revendication d'une plus grande liberté se heurte au besoin d'autorité. Dans ce conflit, le policier est pris entre deux feux: il a à la fois le devoir d'appliquer la loi et la responsabilité sociale d'être sensible aux demandes de liberté individuelle.

Discours prononcé par l'honorable John Turner.

"Les techniques modernes d'application de la loi et les restrictions du budget et de la main-d'œuvre ont amené le déclin dans nos villes de l'agent qui parcourt les rues à pied. Dans beaucoup d'endroits cette absence de contacts quotidiens entre le citoyen et le policier a contribué à isoler encore plus la police du public. Pour combattre cet isolement, les administrateurs des services de police mettent au point des programmes qui aident à restaurer les contacts entre policier et citoyen, contacts si nécessaires pour obtenir la confiance du public. On est en train d'adapter à l'Amérique du Nord le système du "secteur individuel" qui nous vient du Royaume-Uni où les policiers vivent dans le secteur qu'ils patrouillent. Les agents de service dans un secteur ne sont pas transférés à un autre secteur mais sont laissés au même endroit assez longtemps pour que les gens de l'endroit fassent connaissance avec eux. Cela amène une confiance mutuelle."

Discours prononcé par l'honorable John Turner, ministre de la Justice devant l'Association canadienne des chefs de police, London, le 4 septembre 1970.

lettres au DEVOIR

Nationalisme canadien et nationalisme québécois

Monsieur le directeur,

Depuis quelque temps, vous sonnez le réveil du nationalisme canadien afin que tous se lèvent pour stopper l'invasion culturelle et économique américaine. Mais, monsieur, nous ne comprenons pas très bien. Vous déniez, il n'y a pas encore si longtemps, le nationalisme québécois comme une notion rétrograde, mesquine, voire susceptible de tourner facilement au racisme. Ce nationalisme déshéant ne pouvait avoir de place à l'ère de l'internationalisme présent!

En ce qui nous concerne, monsieur le directeur, nous avons pris des leçons de vous qui avez fait personnellement obstacle à l'autodétermination québécoise. Eh oui! nous ne sommes pas intéressés à ce nationalisme pan-canadien qui ne signifie rien pour nous. Nous sommes, disons, pour la grande

fraternité de tous les hommes, sans racisme, sans vouloir faire de peine à quiconque et pas davantage à nos discrets amis américains.

D'ailleurs, notre premier ministre canadien nous a savamment démontré que l'heure était désormais aux grands ensembles. Donc pourquoi vouloir déjà morceler cet ensemble nord-américain en voie de cristallisation? Pourquoi vouloir ériger une muraille de Chine qui couperait le Canada du reste du monde? Cet argument largement utilisé par le monde des affaires et par nos anglosaxophones lorsqu'il fallut combattre l'idée d'un Québec indépendant, aurait-il maintenant moins de force? Non, non, monsieur Ryan, il faut continuer à prêcher la paix, il faut encore prêcher la bonne volonté, la compréhension et

essayer de convaincre les Américains, nos discrets amis, de ne pas abuser de l'exploitation de nos matières premières, de ne pas pousser trop loin leur hégémonie économique et politique; de ne pas gruger la culture canadienne — s'il en fut — et de bien vouloir respecter la souveraineté apparente canadienne.

Mais une idée saugrenue me vient à l'esprit: il se pourrait bien que le Québec récolte sans trop d'efforts et sans grosses bagarres, son indépendance, tout simplement à la faveur du néo-colonialisme que les U.S.A. vont faire lourdement peser sur un Canada aux structures verrouillées, dont le pourrissement est de jour en jour accéléré par les terribles classes privilégiées.

Georges SAVARIA

Montréal, 23-9-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Aide, coordination et planification

Les trois piliers du développement international

par ROBERT McNAMARA

● Extrait du discours prononcé à Copenhague le 21 septembre par le président de la Banque mondiale. Les sous-titres sont du Devoir.

En 1960, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution dans laquelle elle "exprimait l'espoir que le courant de l'assistance et des capitaux internationaux serait encore augmenté de façon appréciable afin d'atteindre aussitôt que possible 1% environ du total des revenus nationaux des pays économiquement avancés". En 1964, ce concept a été exposé de façon plus détaillée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et a bénéficié de l'appui du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Lors de la deuxième réunion de la CNUCED en 1968, une résolution a précisé que les transferts de ressources devaient représenter 1% du produit national brut.

Comme le souligne la Commission Pearson, il est assez paradoxal de constater que l'objectif de 1% a été en fait dépassé pendant les cinq années qui ont précédé son adoption officielle par le CAD en 1964, mais qu'il n'a jamais été pleinement atteint depuis lors.

Ce que le public ne saisit peut-être pas très bien, c'est que l'objectif de 1% du PNB n'a jamais été un objectif pour le montant de l'aide au sens strict du terme. En réalité, il a servi à définir le montant total des ressources financières allant des pays riches aux pays pauvres, sans faire de distinction entre les transactions commerciales classiques et l'aide proprement dite orientée vers le développement et assortie de conditions de faveur. Les transactions commerciales peuvent effectivement contribuer au processus de développement, mais ne peuvent le faire qu'indirectement, car il est tout simplement impossible de se procurer des capitaux privés aux conditions qu'exigent les multiples projets prioritaires tels que les écoles, les routes ou l'irrigation, dont les pays en voie de développement ont un besoin si urgent. La Commission en a donc conclu que l'aide publique au développement était absolument indispensable. En fait si l'on se rapporte au PNB des pays économiquement avancés, cette aide a diminué d'un tiers pendant les années soixante.

Ces raisons ont conduit la Commission à recommander vivement de fixer pour l'aide au développement d'origine publique un objectif distinct, correspondant à 0,7% du PNB, et à demander instamment que cet objectif soit atteint si possible vers le milieu de la décennie en cours, mais en tout cas en 1980 au plus tard.

Cet objectif suppose un effort très important. Le montant total de l'aide publique au développement, accordée par les pays-membres du CAD, n'ayant pas dépassé 0,36% du PNB total de ces pays en 1968, la Commission recommandait en fait que l'aide publique, exprimée en pourcentage du PNB, soit doublée pendant les années 1970.

Comment les divers pays ont-ils réagi à cette recommandation?

Les sceptiques seront peut-être surpris d'apprendre que leur réaction a été dans l'ensemble très positive. A une seule exception près, aucun des pays-membres du CAD n'a rejeté cette proposition et plusieurs d'entre eux (notamment la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède) l'ont acceptée sans réserve. Le Canada et le Royaume-Uni ont donné leur accord de principe sur l'importance de l'engagement, mais n'ont pas fixé de date précise pour sa réalisation. La France a déjà atteint l'objectif défini par la recommandation. Quant à la République fédérale d'Allemagne et au Japon, ils ont déclaré qu'ils prendraient les mesures requises pour y parvenir. En décidant d'accroître le montant de l'aide d'origine publique accordée à des fins de développement, les gouvernements intéressés se sont montrés conscients de la charge sans cesse croissante que la dette extérieure impose aux pays en voie de développement. L'une des premières conséquences de cette décision a été la réalisation d'un accord sur la Troisième re-

constitution des ressources de l'IDA à raison de 800 millions de dollars par an pour les années 1972, 1973 et 1974, contre 400 millions de dollars par an pendant la période précédente.

L'aide américaine

Les Etats-Unis, pour leur part, n'ont pas pu s'engager à fournir une aide financière d'un montant déterminé, mais le Gouvernement américain n'en a pas moins accordé tout son soutien à une augmentation substantielle des ressources de l'IDA, et a fait connaître son intention de relever le niveau, actuellement assez bas, du flux de l'aide américaine.

En 1949, au début du Plan Marshall, l'aide économique américaine atteignait 2,79% du PNB et 11,5% du budget fédéral. En 1970, les programmes de l'IDA n'atteignent pas 0,3% du PNB et représentent moins de 1% du budget. Les Etats-Unis viennent maintenant au onzième rang des 16 pays-membres du CAD quant à la part du PNB consacrée à l'aide.

Nul ne peut contester que les problèmes intérieurs américains, principalement dans les domaines social et économique, exigent une attention et un soutien financier sans cesse croissants. C'est pourtant faire preuve d'un manque total de réalisme que de supposer que ces problèmes ne peuvent être résolus qu'en privant de toute aide des pays étrangers désespérément pauvres. Les économistes ont calculé que pendant les dix prochaines années le revenu des Etats-Unis aura augmenté de moitié et qu'en 1979 le PNB à prix constants sera supérieur de 500 milliards de dollars à celui du 1969. Il semble donc que ce pays soit suffisamment riche pour supporter un programme d'aide étrangère juste et raisonnable tout en satisfaisant efficacement ses besoins intérieurs. Quant à moi, il me paraît inconvenable que le peuple américain, qui représente 6% de la population mondiale mais consomme près de 40% de ses ressources, puisse accepter pendant longtemps encore de n'apporter au développement des pays du tiers monde qu'une contribution inférieure à sa juste part.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, la solution du problème consistant à tenir compte aussi bien de l'urgence des besoins intérieurs que de la nécessité d'accorder à des pays étrangers l'aide dont ils ont tant besoin dépendra en fin de compte de la réponse à une question bien fondamentale et profonde que devront se poser non seulement les Etats-Unis mais aussi tous les autres pays riches et industrialisés. Cette question est la suivante: Qu'est-ce qui servira le mieux les intérêts d'un pays à longue échéance, déverser des ressources nationales dans la spirale sans fin d'une économie de consommation dont les sous-produits sont le gaspillage et la pollution, ou consacrer une part plus raisonnable de ces mêmes ressources à l'amélioration de la qualité fondamentale de notre vie aussi bien chez soi qu'à l'étranger?

Après la fin de la Deuxième guerre mondiale, le monde a assisté à des transferts massifs de ressources, mises par les pays riches à la disposition des pays dévastés par la guerre ou des pays relativement moins développés. A l'origine, cette opération fut la manifestation d'une clairvoyance politique sans précédent. Des considérations plus étroites d'intérêt national ont pris malheureusement, au fil des ans, une influence sans cesse plus profonde sur ces mouvements de capitaux. Certains pays y ont vu une arme dans la guerre froide et d'autres les ont surtout utilisés comme un moyen de promouvoir leurs propres avantages commerciaux.

Cette attitude égoïste est heureusement en voie de disparition. De plus en plus on tend à considérer l'assistance économique comme le corollaire d'une nouvelle notion de responsabilité internationale. De même qu'à l'intérieur d'un pays la communauté a le devoir d'aider les citoyens les plus défavorisés, les tenants de cette doctrine estiment que les pays riches ont le devoir de venir en aide aux pays pauvres. Il ne s'agit plus d'une simple question de philanthropie sentimentale mais bien d'une question de justice sociale.



Robert McNamara

Cette opinion est de plus en plus répandue dans la communauté internationale, et l'on est fondé à prévoir pour les années 1970 un accroissement substantiel, aussi bien en termes absolus qu'en pourcentage du PNB, du montant de l'aide publique consacrée par les pays riches au développement des pays pauvres.

Une coordination nécessaire

Comme le souligne la Commission Pearson, l'effort général de développement est à l'heure actuelle divisé en un grand nombre d'activités qui se chevauchent et manquent de coordination. Cette situation entraîne inévitablement un gaspillage des efforts, un manque d'efficacité dans la planification et un éparpillement de ressources déjà insuffisantes. Il importe donc de créer un mécanisme de coordination qui puisse suivre et évaluer efficacement et valablement les réalisations des pays dispensateurs et récepteurs de l'aide, assurer une certaine normalisation de la documentation et garantir une collaboration plus cohérente, plus utile et plus efficace dans l'ensemble de la communauté du développement.

Cette coordination est particulièrement importante si nous voulons convaincre l'opinion publique des pays industrialisés de la nécessité de notre tâche en matière de développement et nous assurer son soutien.

La Commission a recommandé que le Président de la Banque Mondiale réunisse une conférence internationale sur ce sujet en 1970. Au sein de la famille des Nations-unies dont fait partie la Banque, cette tâche incombe au Conseil économique et social. Celui-ci procède actuellement à l'examen de propositions relatives à la création d'un nouveau mécanisme d'étude et d'évaluation des programmes de développement au niveau national, régional et international. Dans ces conditions, toute intervention de la Banque à ce stade serait prématurée. Le problème n'en est pas pour autant résolu, et nous devons trouver aussi rapidement que possible les moyens d'assurer une coordination plus poussée des possibilités des divers organismes nationaux et internationaux qui interviennent dans l'aide au développement. A l'aube de la nouvelle décennie, cet objectif est à lui seul l'un des plus productifs que nous puissions poursuivre.

Si la fixation d'un objectif pour l'aide publique au développement et la coordination des activités déployées dans ce domaine sont parmi les recommanda-

tions à court terme les plus importantes de la Commission Pearson, la recommandation la plus impérative à long terme est celle qui concerne la planification démographique.

La planification démographique

La Commission Pearson a abordé ce problème carrément et sans faux. Elle déclare sans ambages, qu'aucun autre phénomène n'assombrit davantage les perspectives du développement international que l'accroissement effrayant de la population (...). Il est (...) évident qu'il ne saurait y avoir de planification économique et sociale sérieuse si on ne comprend pas les incidences inquiétantes de la croissance démographique et si on ne prend pas de mesure pour les atténuer.

Prenons-nous des mesures efficaces pour atténuer "les incidences inquiétantes de la croissance démographique"? En toute honnêteté la réponse doit être négative. A l'exception de Singapour et de Hong-Kong qui constituent des cas particuliers, il n'est que deux pays en voie de développement, Formose (1) et la Corée, où l'on puisse affirmer que le taux d'expansion démographique a été sensiblement réduit par des programmes de planification familiale.

On peut se demander pourquoi il en est ainsi.

Un éminent expert en matière de population a déclaré que les perspectives de réussite de la planification familiale dans le monde entier sont à la fois prometteuses et incertaines: prometteuses si nous faisons ce qu'il faut faire, incertaines si nous laissons la situation suivre son cours.

La tâche est difficile pour de nombreuses raisons mais surtout à cause de ses dimensions gigantesques. Il suffit de considérer l'importance des facteurs qui entrent en jeu: des douzaines de pays sont accablés par ce problème; il n'en est pas deux qui soient dans le même cas, car tous sont prisonniers de traditions sociales et culturelles qui leur sont propres. Des milliers d'installations médicales doivent être créées; des centaines de milliers de personnes doivent être recrutées, instruites et mises en place pour administrer de vastes programmes nationaux; des centaines de millions de familles doivent être informées et suivies; enfin, plus d'un milliard de naissances doivent être prévenues dans les pays en voie de développement si l'on

veut, par exemple ramener le taux de natalité de ces pays de 40 à 20 pour 1000 d'ici à l'an 2000. Ce qu'il faut absolument comprendre c'est que même si l'on parvient à ramener à deux le nombre d'enfants par famille, la population continuera d'augmenter pendant 65 ou 70 ans et la stabilisation interviendra finalement à un niveau beaucoup plus élevé qu'il n'était lorsque le nombre d'enfants avait été ramené à deux par couple (2).

Ainsi, même si l'on déploie des efforts gigantesques, ce problème continuera de nous hanter pendant des dizaines d'années encore. Pourtant, au lieu d'excuser les retards, ce fait devrait nous inciter plus encore à l'action, et à l'action immédiate. Chaque jour d'attente rend la tâche du lendemain encore plus écrasante.

Que faire?

Tout d'abord, nous devons nous fixer un objectif réalisable. Je propose que cet objectif consiste à avancer de quelques dizaines d'années l'évolution de la fertilité qui ne manquerait pas de survenir spontanément en l'absence de toute planification démographique. Si cet objectif pouvait être atteint, il en résulterait une amélioration appréciable de la qualité de la vie, et des parents, et des enfants, dans les pays en voie de développement - qu'il s'agisse de l'état sanitaire, des possibilités d'instruction, de l'alimentation, etc. Le chiffre total de la population mondiale étant de quelque 6 milliards moins élevé qu'il n'eût été dans le cas contraire.

Que faut-il faire pour atteindre cet objectif? Cinq éléments doivent être réunis:

1. La politique politique de soutenir cet effort.
2. La compréhension et la volonté d'agir des populations.
3. La disponibilité de méthodes de contrôle des naissances efficaces et acceptables.
4. Une organisation efficace pour administrer le programme.
5. Des données et analyses démographiques permettant d'évaluer les résultats obtenus et de faire ressortir les améliorations à apporter au programme.

Quelle est la situation actuelle sur chacun de ces points?

La volonté politique

Tout d'abord, au niveau des instances politiques, on a assisté dernièrement à

un net accroissement du soutien accordé à la planification démographique. L'exemple le plus récent est celui des Philippines, qui doivent résoudre un grave problème démographique mais où il a été jusqu'à présent difficile, ce qui est tout à fait compréhensible, de prendre, ouvertement et publiquement, les décisions qui s'imposaient. Le Président, M. Marcos, a abordé très franchement cette question délicate dans le message sur l'Etat de la nation qu'il a adressé il y a quelques mois au Parlement philippin.

"L'accroissement vertigineux de la natalité assombrit considérablement les perspectives de notre développement économique. Il est même fort possible que les gains que nous avons péniblement acquis au fil des ans soient balayés par une véritable explosion démographique (...). Après avoir soigneusement pesé le pour et le contre, j'ai décidé de proposer une législation qui fasse de la planification familiale l'un des aspects de la politique officielle de mon gouvernement."

Le ministre des affaires étrangères des Philippines s'est expliqué sur cette question avec tout autant de franchise:

"Le contrôle démographique est avant tout un problème d'ordre économique, culturel et politique. L'inclusion de ce sujet dans le programme des lycées et des universités constitue l'un des moyens sur lesquels nous comptons le plus pour mettre un frein à l'expansion démographique (...). Cette politique est fondée sur la reconnaissance du double rôle de l'enseignement, qui est de renforcer et au besoin d'aider à modifier les mœurs de la population. Les établissements d'enseignement, du primaire au supérieur, ne peuvent pas rendre de service plus utile à la population pendant les années 1970 que de mettre en relief les principes de la survie de l'homme et de se consacrer au maintien et à l'amélioration de la qualité et de la diversité de la vie."

A suivre

(1) - Mère Formose qui, grâce à un programme de planification démographique très efficace a ramené son taux d'expansion démographique de 2,8% en 1965 à 2,3% en 1968, verra sa population passer de 14 millions à 35 millions d'habitants avant de se stabiliser, à condition d'atteindre, d'ici à 1985, le point de simple renouvellement des couples.

(2) Par exemple, si les pays industrialisés atteignent le point de renouvellement des couples d'ici à l'an 2000 et que les pays en voie de développement l'atteignent d'ici à l'an 2050 (et ces objectifs paraissent bien peu probables), la population mondiale qui est actuellement de 3,5 milliards d'habitants ne se stabilisera pas avant l'an 2120 et comptera alors 15 milliards d'habitants.

lettres

La "toilette" du français

M. le directeur,
Je vous soumetts, ci-joint, le texte, anglais et français des directives pour déboucher des toilettes à l'aide d'un appareil "Auger". Je pense que la traduction française est une inutile à toute personne qui connaît son français. Vous devriez dénoncer cette compagnie; il est temps qu'on cesse de rire des Canadiens français.
Pierre BELANGER
Sillery, 9-9-70.

Calmet
Toilet auger
Closet bowls cleared with ease
Instructions on clearing a clogged toilet

You can clear most any blockage causing overflow.

1. All you do is pull handle up as far as you can.

(This will draw spring into the tube.)

2. Put curved end of auger in the neck of the bowl.

3. Force wire through toilet trap by pushing down on spring handle.

It may be necessary to repeat Step 3 as some toilets have a narrow neck or trap.

Made in Canada

Instruction on clair à toilette boucher

Vous pouvez clairer presse que tous les blocage qui cause des ranvas.

1. Toute que vous avez à faire ces de tiré la manche aussi loin que possible. (Cela va tiré le spring dans le tube.)

2. Maisté la partie qui est plié de auger dans le coup de la bouble.

3. Forcé le file ans traverse de la trape de toilette au pousant le manche du spring an bous.

Ca peu être necessaire de répété troizieman des toilette on lambouchure petite ou la trape.

Toilette Auger et la bolle de toilette vas ce clairé facilement

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

* Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

"Mes cheveux... J'ai déjà tout essayé..."

Une chevelure saine et soignée améliore toujours votre apparence, il n'y a aucun doute là-dessus. De beaux cheveux ne sont appréciés à leur juste valeur que lorsqu'on commence à les perdre, et tant qu'on les perd, on essaie de se consoler avec les vieilles superstitions dont le refrain nous revient bien trop souvent, tel que:

- Mon père était chauve donc...
- Je vieillis, donc je perds mes cheveux...
- On m'a dit qu'il n'y a rien à faire...
- Je n'y crois pas...

Si vous en êtes malheureusement encore à ce stade de croyances, laissez faire et acceptez la calvitie. Votre décision là-dessus sera plus forte que les conseils et avis d'un spécialiste avisé et compétent dans ce domaine. Il y a toujours des personnes qui sont contre tout progrès quel qu'il soit, bien souvent par entêtement aveugle. "Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre."

Mais en attendant, nous sommes en 1970 et non plus en 1770. Des progrès constants se font dans la recherche de formules aussi diverses que variées dans des laboratoires compétents et légaux.

Une calvitie n'est pas un état normal et l'hérédité intervient pour moins de 1% (Prof. Verdaux Faculté de Paris). Les maladies de cheveux n'existent pas. Les causes qui amènent les calvities sont d'ordre de maladies du cuir chevelu ou d'infections de ce dernier. Ces causes et effets sont multiples. Il faut donc soigner la cause qui crée l'effet et non la conséquence toute seule.

Un examen au centre est le pas décisif et logique que vous devez faire en premier lieu et non en dernier. Suite à cet examen avec votre trichologue R. A. Pierre, pourra être déterminé le type d'infection dont vous êtes atteint. La cause, ses raisons, les traitements à suivre, la durée de ceux-ci, les progrès à venir qui varieront selon chaque cas, vous seront expliqués. L'on vous fera surtout comprendre ce qui peut ou ne peut être fait. Il n'y a pas de traitements standards qui sont appliqués à tout le Monde, chaque formule est appropriée selon les besoins de chacun.

P.S. N'appartenez donc plus au type de personnes répondant au signallement suivant: "On m'a dit", soyez vous-même et décidez par vous-même et non-plus par autrui.

PAR TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri

Heures: 11 h a.m. à 8 h p.m. — Le samedi, 10 h a.m. à 4 h p.m.

COURS DU SOIR

DESSIN - PEINTURE

D'APRÈS MODÈLES VIVANTS

Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant

PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
EN COMPOSANT 273-6148

ou en écrivant à 63, ch. Côte Ste-Catherine, Montréal 153

École d'Art du Mont-Royal

L'écrivain, témoin de son temps

12 Conférences culturelles:

Rolland - Pégu - Proust - Gide
les Surréalistes - Martin du Gard - Mauriac - Bernanos
Montherland - Saint-Exupéry - Sartre - Camus.

tous les vendredis soir à 20h.15

à l'Auditorium Collège André-Grasset

(Séminaire de Philosophie)

1001 est, boul. Crémazie

(Entre St-Hubert et Christophe-Colomb)

Conférencier: M. Normand Deslongchamps, p.s.s.

licence ès-lettres,
licence en théologie,
diplôme en littérature contemporaine
de la Sorbonne et de l'Institut Catholique de Paris.

Renseignements: 388-5745, du lundi à vendredi, de 9h00 à 17h00

propos d'actualité

"Sur le thème de la démocratisation, je me suis exprimé assez souvent et assez clairement pour n'avoir pas à la reprendre ici. Je me contenterai de dire que les pouvoirs publics, quand ils distribuent le fruit d'impôts prélevés sur le revenu de tous les citoyens, n'ont pas le droit de faire au seul profit d'un groupe restreint. Démocratiser la culture c'est assurer la propagation de notre patrimoine et favoriser l'expression culturelle à travers toutes les couches de notre société.

Quant à la décentralisation, ce n'est rien d'autre que la dimension horizontale de l'action précédente, soit la diffusion culturelle à travers les différentes régions de notre immense pays. On pourrait la désigner par le terme de péréquation culturelle, une péréquation qui

visé à supprimer l'isolement par la distance, problème typiquement canadien s'il en fut jamais, et à irriguer ce qu'il m'est arrivé d'appeler nos déserts culturels (cultural wastelands) encore trop nombreux sur cette moitié de continent qui a nom: Canada."

Allocation prononcée par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, à la conférence canadienne des arts, Toronto, le 12 septembre 1970.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL
521-1104

- consultations psychologiques personnelles
- counseling et orientation
- thérapie de groupe
- orientation, première et seconde carrière
- examens psychologiques
- sélection et placement du personnel

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTREAL
SERVICES DE CONSULTATIONS PERSONNELLES
DR LUCIEN AUGER, Ph. D., directeur
5055, GATINEAU, MONTREAL - 735-6595

suites
de la première
page

LES SPÉCIALISTES

nécessité et de la fréquence des soins qui sont requis du point de vue médical. Ne constituent pas des normes de pratique professionnelle, les moyennes résultant des profils de pratique professionnelle et des règles de déontologie et de discipline.")

— Le gouvernement est prêt à reconnaître que "l'élaboration des normes de pratique professionnelle dans leur aspect qualitatif et dans leur aspect quantitatif, en tant que l'aspect quantitatif, peut influencer l'aspect qualitatif, relève du Collège". Il est également disposé à entériner, sous forme de règlement, les normes de pratique professionnelle élaborées par le Collège, quand il s'agit de déterminer les services qui ne doivent pas être considérés comme assurés au sens de la loi. Ainsi, la Régie, dans ses décisions relatives au paiement ou au non-paiement des honoraires et dans les cas où ces décisions sont reliées à ces normes, serait liée par celles que le Collège a établies et qu'a entérinées le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce à quoi s'oppose le gouvernement, c'est que les avis du Collège lient la Régie quant aux paiements dans tous les cas. Il estime en effet que les demandes des médecins vont plus loin que les seuls cas où les questions de nécessité médicale et de déontologie pourraient être en jeu.

3. L'obligation pour la Commission d'appréciation des différends d'inclure dans ses règlements de régie interne "les critères énoncés dans l'entente générale concernant les circonstances dans lesquelles l'avis du Collège des médecins est requis dans le but d'apprécier si un médecin spécialiste a agi contrairement aux normes de pratique professionnelle." La Fédération des médecins spécialistes voudrait aussi

que la Régie ne puisse porter la cause en arbitrage chaque fois que la Commission d'appréciation des différends en vient à la conclusion que le refus de paiement d'un honoraire ou la réclamation d'un remboursement ne correspond pas aux termes de l'entente générale.

— Le gouvernement est prêt à poursuivre la discussion sur la première partie de cette demande. Il s'oppose à ce que la décision de la Commission d'appréciation des différends soit finale parce que cette proposition va à l'encontre de la loi de l'assurance-maladie.

4. La représentation à part égale de la Fédération des spécialistes et du gouvernement sur le Conseil d'arbitrage (la Fédération nommant un membre et le gouvernement un, les deux ensemble s'entendant ensuite pour nommer conjointement le troisième qui agirait comme président).

— Le gouvernement a accepté cette proposition avec des modifications mineures.

5. Etablissement d'une commission conjointe de cinq membres (deux du gouvernement, deux de la Fédération, et le cinquième nommé conjointement par les quatre premiers) qui serait chargée de surveiller l'application de l'entente générale. Cette commission conjointe serait chargée surtout d'étudier les incidences du régime d'assurance-maladie sur l'exercice de la médecine, d'examiner les nouveaux profils de pratique professionnelle et à évaluer les effets des tarifs sur la qualité des soins médicaux. Elle transmettrait ses recommandations aux autorités concernées et, tout particulièrement, elle devrait saisir le Collège des médecins de tout profil de pratique professionnelle irrégulier et en informer la Régie de façon à ce que les mesures appropriées soient prises.

— Le gouvernement est prêt à créer une commission conjointe composée de représentants du Collège des médecins, des deux fédérations, de la Régie et du ministre, qui aurait pour tâches de procéder annuellement à une évaluation de l'impact du régime de l'assurance-maladie sur l'exercice de la profession médicale, d'examiner la valeur relative des actes et de faire rapport au ministre. Les deux propositions sont donc assez rapprochées. Le Collège des médecins étant représenté sur la commission proposée par le gouvernement, il ne serait plus nécessaire de lui faire rapport de "tout profil de pratique professionnelle irrégulier".

6. Imposition de certaines restric-

tions aux pouvoirs d'enquête et d'inspection de la Régie. Cette dernière ne devrait rechercher que les seuls renseignements requis pour apprécier un relevé d'honoraires et qui concernent les services assurés. La Fédération voudrait aussi que tous les renseignements relatifs à la conformité de l'activité du médecin aux normes de pratique professionnelle relèvent du Collège des médecins qui serait seul habilité à conduire l'enquête à cet égard.

— Le gouvernement a accepté de limiter les enquêtes aux seuls renseignements requis pour apprécier un relevé d'honoraires mais il s'est opposé jusqu'ici à ce qu'on réserve au Collège la recherche de renseignements relevant de la compétence de ce dernier.

7. Obligation pour le ministre, la Régie ou le cabinet de soumettre à la négociation toute question soumise à leur pouvoir de réglementation en vertu de la loi pourvu que cette question concerne les modes de participation du médecin au régime, les conditions d'exercice de sa profession ou les normes de sa rémunération dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

— Le gouvernement n'est pas prêt à négocier ces règlements parce que, par définition, ils doivent être conformes à la loi. Il est disposé, par contre, non seulement à procéder à des consultations à ce sujet, mais à établir un protocole pour ces consultations.

Le désengagement

Sur le sujet des conditions d'exercice de la profession médicale à l'intérieur du régime d'assurance, la grande préoccupation des spécialistes est de faire respecter ce qu'ils appellent "les libertés professionnelles".

1. Tout d'abord, ils voudraient qu'il soit bien établi qu'il appartient au médecin spécialiste de déterminer les soins requis, de prescrire les traitements appropriés et de choisir leur mode de dispensation, le tout conformément aux normes de pratique professionnelle établies par le Collège des médecins dont le jugement, en ces matières, lierait la Régie.

On connaît la réponse du gouvernement. Ce dernier répète qu'il n'entend pas s'immiscer dans le contrôle de l'acte médical proprement dit. Il est prêt à accepter les normes du Collège et à les intégrer dans ses règlements.

2. Le médecin spécialiste devrait être libre d'exercer sa profession aux lieux de son choix et de diriger son cabinet de

travail comme il l'entend. Engagé ou désengagé, il devrait pouvoir exercer son activité professionnelle à l'hôpital.

— On ne connaît pas la réponse du gouvernement à cette demande.

3. Le régime d'assurance-maladie ne doit, en aucune manière, porter atteinte au caractère privé et exclusif de l'entente directe entre le malade et le médecin spécialiste.

— Si le sens de cette proposition est de permettre au médecin d'exiger du patient un supplément d'honoraire, la réponse du gouvernement, même si elle n'a pas été rendue publique, est sûrement négative, car le supplément d'honoraire est interdit en vertu de la loi.

4. Le médecin devrait être libre de se désengager du régime selon certaines modalités à établir.

— Le gouvernement jusqu'ici s'est complètement refusé à discuter de ce problème, en répétant que celui-ci avait été réglé par la loi. Il a même accusé les médecins de revenir sur cette question pour des motifs d'ordre pécuniaire. Ainsi, par exemple, au moins un de ses porte-parole a dit que si le gouvernement acceptait de payer les services médicaux fournis par un médecin désengagé, celui-ci pourrait traiter les riches à des tarifs élevés tout en bénéficiant quand même du régime quand cela ferait son affaire. Ce serait une façon d'arrondir son revenu.

(A propos du désengagement, la Fédération des médecins spécialistes aurait formulé, en dernière heure, une nouvelle proposition que le gouvernement de vait étudier avant-hier et hier. On croit que cette proposition stipulerait que le médecin désengagé qui traiterait un malade n'aurait droit qu'aux tarifs négociés dans l'entente avec la Fédération. De toute façon, on ignore quelle est ou quelle sera la réaction du cabinet Bourassa à cette proposition modifiée.)

5. Le régime doit respecter la liberté du médecin et celle du malade, c'est-à-dire la liberté du médecin de choisir ou refuser un malade et celle du malade de s'adresser au médecin de son choix.

— Le gouvernement répond qu'il respecte cette liberté. En particulier, comme la très grande majorité des médecins acceptera de s'engager (cela, au dire même de la Fédération), les malades ne subiront à peu près aucune contrainte.

La rémunération des médecins

Enfin, disons simplement sur la question de la rémunération, que les méde-

cins spécialistes voudraient la parité avec leurs confrères de l'Ontario. Selon eux, leurs tarifs établis en 1970 sont semblables à ceux qui ont cours dans la province voisine, et ils ne voient pas pourquoi il en serait autrement.

Il s'agit évidemment d'une position de marchandage. Par contre, le gouvernement ne leur offre que 80 pour cent des tarifs établis, en 1968, dans l'entente relative à l'assistance médicale. Or, comme cette entente n'accordait aux spécialistes que 90% de leurs tarifs d'alors, c'est dire que l'offre gouvernementale n'équivalait qu'à 72% de leurs tarifs de 1968 (80 pour cent de 90 pour cent représentent 72%). Les spécialistes ayant haussé leurs tarifs d'environ 7 pour cent en 1970, ce 72% des tarifs de 1968 est réduit, cela va de soi, à 65 pour cent environ de leurs tarifs de cette année.

Le gouvernement n'accepte pas l'évaluation faite par les spécialistes. Il prétend, en effet, que toutes choses étant égales, les médecins du Québec, en vertu de sa offre, toucheraient 84% de ce que retirent les médecins ontariens, et 98,2% de ce que retirent les médecins de la Saskatchewan.

Cette question des honoraires, toutefois, n'a pas été discutée de façon très poussée jusqu'ici. De part et d'autre, on a lancé des chiffres, mais on n'a pas encore recherché de formules de compromis.

Le gouvernement, par exemple, a prétendu que la demande globale des deux fédérations, appliquée à 35 millions d'actes, s'élèverait à \$399,200,000, ce qui signifierait un revenu brut respectif d'environ \$73,000 pour les omnipraticiens et de \$78,000 pour les spécialistes. Les spécialistes ont nié ces chiffres.

D'autre part, le gouvernement a estimé que sa proposition, sur une base de salaire annuel moyen (avec ajustements pour tenir compte des avantages sociaux et de l'absence des frais de bureau) donnerait \$16,900 pour les omnipraticiens et \$21,800 pour les spécialistes en supposant qu'ils se limitent tous deux à une semaine de travail de 32,5 heures. Sur une base de vacation, le revenu proposé donnerait un taux horaire moyen de \$17,68 pour l'omnipraticien et de \$21,24 pour le spécialiste.

Par contre, selon d'autres calculs du gouvernement, l'offre équivalait à un salaire brut de \$52,000 par année pour les spécialistes et de \$48,000 pour les omnipraticiens, en supposant une

moyenne de 58 heures par semaine pour les omnipraticiens et de 48 ou 49 heures pour les spécialistes. Cette même offre, traduite en revenus nets, donnerait \$31,000 pour les spécialistes et \$27,000 pour les omnipraticiens.

Mais, encore une fois cette question de la rémunération n'a pas été assez discutée pour qu'il soit permis de prétendre que les deux partis ne parviennent jamais à s'entendre. On n'en est encore qu'au stade des explorations ou des évaluations des propositions et contre-propositions.

TAXI

Suite de la page 3

Hier, le président du syndicat des chauffeurs de taxi de Montréal, M. Guy Vincent, avait convoqué les cotisants à une séance d'information et de revendications à l'aéroport, réunion qui s'est déroulée sous le regard austère d'un agent de la Gendarmérie.

Peu de chauffeurs s'y sont présentés, si ce n'est des chauffeurs de Dorval et de la région avoisinante qui se sont plaints que les chauffeurs de taxi de Montréal leur étaient le pain de la bouche, des chauffeurs de Montréal qui ont vitupéré contre Murray Hill, et deux membres du MLT qui ne sont restés à la réunion qu'une quinzaine de minutes.

Le directeur de l'aéroport, qui assistait à la réunion a expliqué le principe du contrat de Murray Hill: assurer le service aux clients 24 heures par jour, et fait remarquer que le but d'un poste de taxi à l'aéroport n'était pas de faire perdre tous ses clients à Murray Hill.

Selon M. Abel, Murray Hill a, d'après son contrat, le droit de faire de la sollicitation, mais les taxis n'ont pas le droit d'en faire. Ce n'est pas ce qu'en pense le député libéral de Dorion, M. Alfred Bossé, qui a été chargé par M. Bourassa de faire une enquête sur la situation du taxi à Montréal et en province. "Si Murray Hill fait encore de la sollicitation, que ses représentants ne soient pas surpris si les chauffeurs de taxi font la même chose".

M. Bossé a remis lundi soir les résultats de son enquête au premier ministre, M. Bourassa, qui en rendra compte prochainement.

L'OSM pourrait augmenter le prix de ses billets

par Jacques Thériault

Pour le présent exercice, l'Orchestre Symphonique de Montréal prévoit un déficit d'exploitation de \$975.000. Cette augmentation substantielle du déficit est due, en grande partie, aux déboursés plus élevés pour les traitements des musiciens et au manque de collaboration du public en général à la campagne de souscription annuelle. Tels sont les points

saillants du rapport que présentait le président sortant de l'OSM, M. William J. Bennett, au cours de l'assemblée annuelle de cet organisme qui avait lieu lundi dernier.

Soulignant que le déficit financier de la dernière saison n'avait été que de \$619.000, M. Bennett ajouta que la direction de l'orchestre était en train de négocier un nouveau

contrat qui "inclura une augmentation de salaire minimum hebdomadaire des musiciens et comprendra également des services additionnels pour l'orchestre (...). Cependant, il est évident que le déficit d'exploitation s'accroîtra avec l'augmentation du nombre de services (...). Si nous dirigeons une entreprise commerciale ordinaire, une telle situation serait intolérable. Nous y remédierions immédiatement en augmentant le prix des billets afin de pouvoir rencontrer les dépenses. Un tel geste de notre part serait fatal pour l'orchestre symphonique. Cette affirmation, a cependant poursuivi M. Bennett n'exclut pas la possibilité d'une hausse éventuelle du prix des billets

qui n'a pas changé depuis que nous sommes à la Place des Arts, soit depuis 1963".

Rappelant que les frais de l'OSM, y compris la location de salles, avaient augmenté de 190 pour cent et que le traitement des musiciens constituait la majeure partie de cette augmentation (augmentation de 220 pour cent), M. Bennett dit que ce problème de déficit touche "tous les orchestres du continent". Puis, il s'en prit aux abonnés de l'OSM dont "la majorité ne fait aucune contribution à la campagne de souscription" qui, cette année, entend cueillir la somme de \$275.000. "C'est la minorité des abonnés, qui par ses dons, subventionne la majorité. Un tel état de fait ne

peut être toléré plus longtemps. L'orchestre, c'est la responsabilité de tous les abonnés".

Au niveau des subventions, on annonçait également les montants accordés à l'OSM par les trois organismes gouvernementaux: le Conseil des arts de la région métropolitaine, \$130.000; le Ministère des Affaires culturelles, \$210.000; le Conseil des arts du Canada, \$360.000.

Au cours de cette assemblée, M. Pierre Gendron a été élu président de l'OSM pour un mandat de deux ans. Il aura pour tâche, notamment, de veiller à la bonne marche d'un comité de planification qui vient d'être créé, pour tenter de régler le problème financier de l'orchestre à long terme.

Les Antipropos

de

Jean Lévesque

UN MESSAGE DE DIGNITÉ NATIONALE

Soudain, les jeux de la guerre et de la diplomatie se figent: l'un des plus importants personnages sur l'échiquier du Moyen-Orient tombe. Le Roi est mort. Nasser n'est plus.

L'Égypte entre dans un deuil officiel de quarante jours. Le monde arabe commence à pleurer celui qui, des années durant, patiemment et laborieusement, avait recommencé à donner à une partie des cent millions d'Arabes sa fierté et son génie d'antan. Les Grands de ce monde commandent des fleurs et des discours. Même Israël exprime des regrets: Nasser était un tampon entre des extrémismes, le tampon a tout donné, il disparaît. Qui va le remplacer?

En 1948, l'Angleterre payait de vieilles dettes en créant, par voie de diplomatie, l'État d'Israël. Pour reprendre le sens des déclarations d'André Fontaine, du Monde, Londres alors mettait fin à l'exil des Juifs en le faisant payer de l'exil des Palestiniens. C'est dans la suite de ce drame qu'a pris fin la vie du colonel Nasser.

Cet homme à l'esprit direct, toujours ouvert aux formules du "possible", mais dont toute la vie a été au service de ses cent millions de frères arabes, et plus particulièrement des Égyptiens, a succombé à une crise cardiaque, peu après avoir été l'instigateur d'un règlement, combien précaire, du conflit intérieur qui ronge la Jordanie. D'une véritable guerre civile au cours de laquelle des dizaines de milliers d'Arabes ont dû tuer d'autres dizaines de milliers d'Arabes. En un sens, les derniers travaux de Nasser auront été à l'image du labeur de toute sa vie: celui de rapprocher des frères déshunis. Il disparaît cependant à un moment décisif dans l'histoire arabe. Qui va le remplacer?

Les dirigeants des États-Unis n'avaient jamais apprécié outre mesure cet homme fier, soucieux de l'indépendance de son peuple, intraitable sur les principes et que des tonnes d'or pour une nappe de pétrole auraient laissé indifférent, à moins que ce ne fut pour le bien de son peuple. Pourtant, ces derniers temps, Washington semblait commencer à comprendre que Nasser était un paratonnerre sous le ciel orageux du Moyen-Orient, entre les alliances soviéto-égyptiennes, américano-israéliennes, les dissensions intestines arabes et la poussée diplomatique chinoise. Ces derniers temps aussi, Moscou appréciait davantage Nasser pour son rôle de médiateur en face des éléments extrémistes arabes, notamment ceux qui, s'inspirant de Pékin, à moins qu'on ne commence à respecter les Palestiniens, seraient prêts à tout faire sauter. Ces tout derniers jours enfin, les esprits capables de froids raisonnements à Jérusalem se rendaient compte que Nasser n'était peut-être pas réellement l'ennemi public numéro un, que le danger pouvait être ailleurs.

C'est à ce moment où Grands, Super-Grands et Petits commencent à voir en Nasser le seul homme à travers lequel un compromis pouvait peut-être passer, sans que la marmite ne saute, c'est à ce moment précis que Nasser disparaît. Il laisse derrière lui cent millions d'Arabes encore divisés, le peuple palestinien lamentablement bafoué par l'histoire, des Super-Grands intéressés seulement au partage du monde, et les puissances d'argent, incapables de comprendre que le sort du monde entier peut se jouer un jour à Jérusalem, sur un simple coup de dés. Les déchirements du peuple arabe étaient pénibles. Ju rai: sa mort prématurée puisse-t-elle contribuer à arrêter un instant la marche des fanatiques de tous acabit, qu'ils soient religieux, économicques ou politiques.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Les unions de familles:

La publicité faite aux films "doit être épurée"

La Fédération des unions de familles croit que la publicité faite aux films dans les journaux "doit être épurée des slogans trompeurs, inutilement provocateurs et des accumulations graphiques intempestives". En conséquence, elle demande au ministère des affaires culturelles "de bien vouloir adopter des mesures qui seront peut-être coercitives pour les uns, mais libératrices pour les autres".

Dans un communiqué qu'elle a envoyé aux journaux, la fédération se réjouit des propos de M. André Guérin, président du Bureau de surveillance du cinéma du Québec, lorsqu'il fustige la publicité faite aux films dans les journaux comme "étant souvent de mauvais goût, outrancière et vulgaire".

La fédération reconnaît qu'il est "répugnant de recourir à des moyens de coercition", mais elle affirme qu'il est encore plus répugnant "pour l'esprit du lecteur ou du téléspectateur (la télévision n'est pas exempte

de blâme à ce sujet) d'avoir à subir la pollution continue qui lui est imposée par la présence de telles annonces publicitaires. On n'est même plus libre de ne pas les voir tant elles foisonnent sous nos yeux".

D'où il faut conclure, dit la fédération, que "l'assainissement des journaux est une façon de respecter la liberté des individus, préférable à la licence qui, aux yeux de certains, est considérée comme liberté".

La fédération dit en outre qu'il est "bien beau de compter sur le sens des responsabilités des annonceurs, que ce soit au nom de la morale ou du sens artistique, mais ne peut-on penser que là aussi nous subissons un lavage de cerveau dont bénéficient les tiroirs-caisses de sociétés anonymes, au détriment du consommateur, jeune ou vieux, attrapé une fois de plus dans ce domaine de l'art cinématographique comme dans bien d'autres. (...) Un excellent remède serait sans doute le boycottage de films aussi vulgairement annoncés, du moins par les parents pour qui l'éducation n'est pas un vain mot."

Au Centre
Montfortain

Les prochaines rencontres qu'organise le Centre marial montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke (entrée: 4300, rue Bossuet), auront lieu du vendredi soir au dimanche après-midi et sont destinées à tous ceux qui désirent mieux vivre leur vie, tant du point de vue humain que du point de vue chrétien. On utilisera les moyens modernes tels que les montages audio-visuels. Ces rencontres auront lieu: du 16 au 18 octobre; du 6 au 8 novembre; du 20 au 22 novembre; du 4 au 6 décembre. Pour renseignements ou inscription: père Mario Poulin ou père Guy Racine, au 254-5376.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m., heure de tombée.

LAROSE Jean-Paul. A Montréal le 26 septembre 1970 à l'âge de 48 ans, est décédé, M. Jean-Paul Larose, imprimeur, époux de Lilliane Champagne, père de Serge, Mme B. Noël De Tilly (Lise) François, André, aussi sa mère Mme J. D. Larose, ses sœurs Mme Francis (Thérèse) Mme Lefebvre (Monique) et Isabelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira du Salon René Lefebvre 1120 rue Jean-Talon est à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACON
Les Jumelles



En vedette! Un autre grand vin rouge de la prestigieuse famille Chauvenet... Les Jumelles. Une cuvée réservée des meilleurs crus du Maconnais. Essayez-le, son prix modique aussi vous enchantera. — Réf. 428-B.

Les Jumelles couronne la liste des bourgognes Chauvenet de marque... BEAUJOLAIS Grand Pavois Chauvenet (Réf. 428-D) — WHITE FLAG Chauvenet (Réf. 447) RED FLAG Chauvenet (Réf. 428-H). A bonne chère, bon vin... Chauvenet.

Chauvenet

le prestige des vins de Bourgogne depuis 1853

F. CHAUVENET, Nuits-Saint-Georges, France

TOUT LE MONDE VA À L'ORCHESTRE

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

CONCERTS saison 70/71

6 OCTOBRE — 7 OCTOBRE

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
BEETHOVEN — Symphonie "Héroïque"
LIA DOV — Scherzo Kikimora
RIMSKY-KORSAKOV — Caprice espagnol

27 OCTOBRE — 28 OCTOBRE

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
YVONNE LORIOT, pianiste
MOZART — Ouverture l'Enlèvement au sérail
— Concerto en do majeur K 503
MESSIAEN — Le réveil des oiseaux
— Chronochromie

17 NOVEMBRE — 18 NOVEMBRE

HIDETARO SUZUKI, chef d'orchestre
JAIME LAREDO, violoniste
DVRORAK — Trois danses slaves
— Concerto en la mineur
PROKOFIEV — Symphonie no 7

19 JANVIER

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
BOUCHARD et MORISSET, pianistes-duettistes
HAYDN — Symphonie en sol majeur no 94 de la surprise
— Concerto en mi bémol K 365
— Concerto pour deux pianos
— Rhapsodie roumaine no 1

9 FEVRIER

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
PIERRE MORIN, violoncelliste
MARC BELANGER, altiste
FRANK — Symphonie en ré mineur
DEBUSSY — Nuages, Fêtes, Sirènes
STRAUSS — Don Quichotte

2 MARS

LUKAS FOSS, chef d'orchestre
PETER ROSEL, pianiste
MERCURE — Pantomime
TCHAIKOVSKY — Concerto no 1
TCHAIKOVSKY — Symphonie no 4

30 MARS

VICTOR FELDBRILL, chef d'orchestre
LEONARD ROSE, violoncelliste
WEINZGEG (John) — Divertimento pour flûte et cordes
— Concerto en la mineur
SCHUMANN — Symphonie no 4 en mi mineur
BRAHMS

20 AVRIL

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
ARTHUR FREEMAN, trompettiste
TOMAS — Concerto pour trompette
BERLIOZ — Symphonie fantastique

4 MAI

PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
HIDETARO SUZUKI, violoniste
GLINKA — Ouverture Russian et Ludmilla
CHOSTAKOVITCH — Concerto pour violon
DVRORAK — Symphonie no 9 du Nouveau Monde

N.B.

Les concerts auront lieu à la salle Louis Fréchette du GRAND THEATRE sauf les trois premiers qui seront donnés au Palais Montcalm.

SECTION	PRIX NET	TAXE	PRIX BRUT
A (orchestre)	36.00	4.50	40.50
B (orchestre)	29.13	3.87	33.00
C (orchestre)	23.67	3.33	27.00
D (orchestre)	13.50	2.25	15.75
A (balcon)	46.42	5.58	52.00
B (balcon)	29.13	3.87	33.00
C (balcon)	23.67	3.33	27.00
D (balcon)	13.50	2.25	15.75

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
600 Grande-Allée est, Québec (4e), Qué.
Pour tout renseignement: Tél.: 525-6046 — 525-8405

Carte Charex acceptée

On peut aussi se procurer des billets d'abonnement aux centres de musique Sherman, 835 rue St-Joseph est et Place Fleur de Lys, à Québec.

La recherche en électricité

L'Hydro-Québec inaugure son Institut

Le premier ministre Bourassa qui a assisté "en coup de vent" hier après-midi à l'inauguration officielle de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec à Varennes, a vu dans cette réalisation une preuve de plus que les Québécois peuvent relever parfaitement les défis qui leur sont lancés.

Pendant les quelques minu-

tes où il a été présent au nouveau centre de recherche, M. Bourassa a dit que cette expérience montrait la compétence évidente des chercheurs québécois dans le domaine de l'électricité et s'est dit fier du prestigieux apport du Québec dans le domaine scientifique.

L'Institut de recherche est en effet unique en son genre

en Amérique du Nord puisqu'il est le seul centre de recherche en électricité qui soit indépendant de l'industrie manufacturière.

Le grand objectif de l'IREQ est de trouver les moyens d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité tout en réduisant le coût.

Déjà les Québécois sont passés maîtres dans la technique du transport d'électricité grâce surtout à leur expérience du transport du courant de 735.000 volts depuis Manic jusqu'aux centres urbains. A ce sujet, M. Rolant Giroux, président de l'Hydro-Québec, a déclaré: "Il y a quelques années, quand l'Hydro-Québec s'est vu dans l'obligation d'utiliser la tension de 735.000 volts pour transporter jusqu'à Montréal l'énergie de la rivière Manicouagan, nous nous sommes heurtés à un grand obstacle. Il n'y avait pas un seul laboratoire en Amérique pour faire les études, les expériences et les essais dont nous avions be-

soin. Nous nous sommes tirés d'affaire. Nous avons réussi à mettre en service la ligne à 735.000 volts qui fonctionne très bien mais nous nous sommes promis que nous n'aurions plus jamais à surmonter des difficultés semblables."

L'IREQ a déjà certains contrats à remplir pour des individus et des groupes. M. Lionel Boulet, directeur de l'Institut, a rappelé à ce sujet que l'IREQ était à la disposition des chercheurs du monde entier et des pays qui désirent profiter des expériences québécoises dans le domaine du transport de l'électricité. L'Institut sera en même temps un important centre de recrutement et de formation pour les jeunes scientifiques. L'usine fournira dès le début 350 nouveaux emplois et, selon M. Giroux, sera non seulement essentielle au Québec, au reste du Canada et à d'autres pays, mais sera rentable grâce à ses contrats de l'extérieur.

GM nie les accusations du syndicat

D'après un porte-parole de la compagnie américaine, nul ne se voit nier le droit de parler français dans les usines de la General Motors à Ste-Thérèse.

Dans une entrevue, M. André Arnoldi, agent d'information de la GM, a démenti en début de semaine les affirmations des leaders syndicaux et du premier ministre, M. Robert Bourassa, qui a lancé un appel, samedi, afin que le français soit langue de travail au Québec.

Selon M. Arnoldi, la GM a offert, durant les négociations en cours, de payer un interprète, de publier tous les documents dans les deux langues, et d'accepter leur validité dans l'étude écrite de tous les points litigieux.

Le directeur régional des Travaux unis de l'automobile, M. Maurice Vassard, avait déclaré vendredi dernier: "Nous voulons que le français soit la langue de travail de la province. Si c'était accepté, les ouvriers ne seraient pas obligés de se mettre en grève pour affirmer ce droit qui est légalement le leur".

Quelque 95 pour cent des 2.400 ouvriers de la GM à Ste-Thérèse sont francophones.

Le français, langue de travail

Bourassa rencontre quelque 140 directeurs de personnel

QUEBEC (Le Devoir) — Plus de 140 directeurs de personnel au service de grandes entreprises installées au Québec se sont réunis hier toute la journée à Montréal à l'invitation du premier ministre du Québec, M. Bourassa, qui était accompagné de trois ministres: MM. Pierre Laporte, François Cloutier et Claude Simard.

Un communiqué à ce sujet a été publié par le bureau du premier ministre. M. Bourassa a fait état du travail accompli depuis la réunion qu'il avait tenue le 29 juin dernier avec les présidents et administrateurs des grandes entreprises du Québec.

Le premier ministre a souligné l'importance que le gouvernement attache à cette question fondamentale. Il a rappelé qu'il avait traité du français en tant que langue de travail avec les dirigeants des grandes centrales syndicales. Il a évoqué le triple objectif qu'il a récemment fixé à court terme à la Commission Gendron. Il a mentionné les visites effectuées auprès des entreprises par des représentants de l'Office de la langue française.

M. Bourassa a conclu son exposé en déclarant: "Nous sommes réunis ici

aujourd'hui pour établir un inventaire précis des besoins et un calendrier des échéances, ceci dans un esprit de complète coopération entre le gouvernement et le secteur privé".

De son côté le ministre des affaires culturelles, M. Cloutier, a insisté sur les aspects pratiques de cette coopération. Il a mentionné que plusieurs entreprises ont accepté de mettre à la disposition du gouvernement un certain nombre de travaux tels que vocabulaires, lexiques, etc.

M. Cloutier a souligné l'importance d'une participation efficace des entreprises au programme gouvernemental, notamment en y affectant du personnel qui collaborera avec les fonctionnaires.

Les ministres présents ont ensuite répondu aux questions de l'assistance, ajoute le communiqué.

Au cours de la séance de l'après-midi, les 140 participants se sont partagés en huit groupes de travail. Ces groupes avaient été conçus en fonction des centres d'intérêt. Les directeurs de personnel ont remis un questionnaire qui leur avait été envoyé il y a une semaine.

La vie est possible sur la planète Mars

WASHINGTON (AFP) — La vie pourrait exister sur la planète Mars, mais sous une forme encore non précisée, de l'avis de deux savants américains qui fondent leurs conclusions sur les informations transmises par les sondes américaines Mariner qui ont survolé Mars à une altitude relativement faible.

Les Drs Cyril Ponnamperuma et Harold Klein relèvent notamment que l'atmosphère

martienne a une densité qui "peut être tolérée par des organismes terrestres".

Ces deux savants des laboratoires du centre spatial d'Ames, en Californie, notent aussi que certaines régions de la Planète Rouge sont fréquemment recouvertes d'une "brume bleue qui pourrait absorber efficacement les rayons ultra-violet" défavorables à l'existence de la vie.

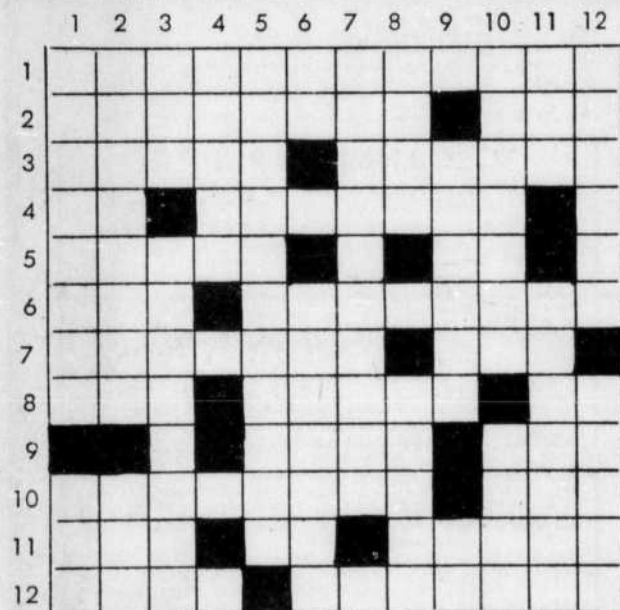
Ponnamperuma et Klein font également observer dans la "Revue trimestrielle de biologie", que la température de Mars va de moins 112 degrés Fahrenheit à 85 degrés au-dessus de zéro (-50 à 35 degrés C.), et que des organismes survivent, sur terre du moins, à des températures extrêmes très faibles et très élevées.

Bien que l'atmosphère mar-

Soirées conjugales

Une série de quatre soirées conjugales ayant pour thème la sexualité (éducation sexuelle, harmonie du couple, évolution sexuelle, etc.), se donneront sous la direction de Mme Raymond Lépine, i.l., 5875 est, rue Sherbrooke (entrée: 4300, rue Bossuet), 26 octobre, 2, 9 et 16 novembre de 20h à 22h. Pour renseignements ou inscription, veuillez communiquer avec le père Mario Poulin ou le père Guy Racine, à 254-5376.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1—Se dit d'organismes chargés de la gestion de fonds destinés à être investis.
- 2—Etablissement, au bord de la mer, où l'on pratique l'élevage des moules. — Utilisa.
- 3—De façon plus convenable. — Pratiquer une rainure avec un biseau.
- 4—Patrie d'Abraham. — Personne qui dit habituellement des choses d'un genre particulier (fém.).
- 5—Plante malodorante des bois montagneux. — Du dialecte provençal.
- 6—Grande ouverte. — Moelle et douce au contact.
- 7—Ce qui éclaire les objets et les rend visibles. — Au golf, petite cheville.
- 8—Époque. — Douceur. — Deux.
- 9—Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle. — Vieillesse.
- 10—Masque de carnaval (fam.). — Sainte.
- 11—Mot employé au tennis pour indiquer que la balle est tombée hors des limites du court. — Tellure. — Suivre une action en justice.
- 12—Vrai. — Relatif au Soleil.

Verticalement

- 1—Qui n'est point sujet à changer. — Durillon.

- 2—Etat de ce qui est noir. — Consue.
- 3—Un sens. — Hardiesse, imprudente et présomptueuse.
- 4—Evite avec adresse. —
- 5—En sixième lieu, dans une énumération.
- 6—Tellure. — Réponses des dieux.
- 7—Qui ne réfléchit pas. —
- 8—Récipient servant à divers usages. — Maison où on loge les voyageurs.
- 9—Genre de cryptogames vasculaires vivant dans les lacs et les étangs. — A lui.
- 10—Autre nom de l'anaconda. — Vin blanc muscat moussé.
- 11—Utilise. — Donner une légende couleur.
- 12—Pénurie. — Dép. du sud-est de la France.

Solution d'hier

1. TAVERNE CLIN
2. OLEINE BOULE
3. GOND FLOITER
4. OSTEOLOGIE
5. LEURER ECHO
6. AERIGERIES
7. LMITER JEUDI
8. SOLELEVA MIT
9. BENEFICE NE
10. PIRATEURE
11. OLENE RAUSE
12. TE THESE TIN

KLM vous montre comment vous distraire gratuitement pendant un jour complet et une nuit (repas compris) lorsque vous commencez votre voyage en Europe par l'Etonnante Amsterdam.



Pour obtenir ces surprises gratuites et bien d'autres, consultez votre agent de voyages, appelez KLM ou découpez le bon dans cette annonce.

Des canaux d'Amsterdam aux palais de La Haye en passant par l'Euromast de Rotterdam, il y a peut-être plus de choses à voir au mille carré dans les Pays-Bas qu'en tout autre pays d'Europe. Et voici l'occasion d'en profiter gratuitement.

Vous n'avez qu'à commencer ou à terminer votre voyage en Europe par l'Etonnante Amsterdam, entre le 15 octobre 1970 et le 15 mars 1971. Voici ce que vous offre l'Office du tourisme d'Amsterdam.

1. Dîner gratuit dans l'un de sept restaurants au choix.
2. Billets gratuits pour entendre l'incomparable orchestre Concertgebouw (s'il joue pendant que vous êtes à Amsterdam).
3. Excursion gratuite, avec guide, depuis Amsterdam, aux innombrables attractions de La Haye, Rotterdam, Aalsmeer, Delft.
4. Promenade gratuite d'une heure et demie en bateau sur les canaux.
5. Entrée gratuite au Rijksmuseum réputé pour ses Rembrandt.
6. Entrée gratuite au Musée municipal d'Amsterdam (200 Van Gogh).
7. Café et gâteau gratuits au restaurant du Musée historique.
8. Déjeuner broodjeswinkel gratuit.
9. Visite gratuite d'une usine de taille de diamants.
10. Thé gratuit au grand magasin Bijenkorf.

*En vigueur le 15 novembre.

11. Entrée gratuite à la maison de Rembrandt.
12. Visite gratuite, avec guide, de la brasserie Heineken.
13. Consommation gratuite dans un bistro hollandais typique.
14. Consommation gratuite à la fameuse taverne Bols.*
15. Cocktail de bienvenue gratuit à un hôtel ou un restaurant.
16. Visite et consommation gratuites à l'un de trois clubs de nuit au choix.
17. Boîte de chocolats surfin Droste de 14 on. gratuite.

Et voyez ces surprises:

18. Une voiture Avis pour un jour jusqu'à minuit, sans frais de location.* Vous ne payez que 4€ le km plus l'essence.
19. Rabais de 50% sur le prix de votre chambre d'hôtel pour votre troisième nuit.* (Plein prix les autres nuits, hélas!)
20. Pour plaire aux dames, 10% de rabais dans plusieurs boutiques.
21. Pour vous faciliter l'achat de souvenirs, 10% de rabais au grand magasin Bijenkorf.
22. C'est une ligne aérienne étonnamment méticuleuse qui vous emporte vers ces plaisirs. KLM s'assure que tous ses commandants de bord ont plus d'années de formation qu'un médecin. Ses avions subissent des

vérifications soignées, y compris 800 radiographies par an. Appelez votre agent de voyages ou KLM Lignes Aériennes Royales Néerlandaises. Ou détachez le bon ci-dessous.

Une offre étonnante.

KLM Lignes Aériennes Royales Néerlandaises
1140 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 110

Veuillez m'envoyer tous les détails concernant vos "surprises".

NOM _____

ADRESSE _____ TÉL. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

AGENT DE VOYAGES _____

KLM
HOLLANDE

CF

Chapitre vingt-quatrième:

L'AUTOMATION

1. Comment l'automation remplace la machine?
2. A quelles industries peut-elle s'étendre?
3. Quels sont les effets économiques de l'automation?

Vous trouverez réponse à ces questions dans l'ouvrage

Les ROUAGES de l'économie

de Émile Bouvier



docteur en sciences économiques, professeur à l'Université de Sherbrooke. Volume qui se vend \$8.95, 516 pages, illustré, 33 graphiques, 77 tableaux, un lexique, que vous pouvez vous procurer à notre centre de distribution: 4440 rue St-Denis, Mt. Tel. 843-6241. (Demandez notre circulaire.)

GUÉRIN, éditeur



Nos clients sont toujours étonnés de notre bon service

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL

SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310

VOYAGES

TRAVELAIDE Ltée

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale
LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

Moscou affirme solennellement ses liens avec Le Caire

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a fait solennellement savoir hier que son action dans le monde arabe et plus précisément en R.A.U. était irréversible, et que la mort du président Nasser n'y changerait rien.

Cette annonce a été faite à 12h00 locales précises à la radio et à la télévision soviétique, après que la direction soviétique se fut accordée plus d'une demi-journée de réflexion pour examiner la situation.

Le Kremlin, en même temps qu'il faisait part avec solennité du décès du "grand ami" de l'URSS, a mis en garde implicitement à la fois le camp arabo-israélien et l'opposition égyptienne intérieure contre toute tentative d'exploiter la disparition de Nasser.

L'amitié entre l'URSS et la R.A.U. est "indestructible" déclarent les trois organes de direction de l'URSS: le comité central (M. Brejnev), le soviet suprême (M. Podgorny) et le gouvernement (M. Kossyguine).

L'URSS est fermement résolue à poursuivre comme par le passé une politique de solidarité militante aux côtés des forces anti-impérialistes, et à continuer son aide "économique et militaire" à la R.A.U.

Autant que les textes, le ton sur lequel ils ont été lus persuade les observateurs que, si le Kremlin a pu être tenté par diverses autres formules, le choix finalement arrêté est définitif.

En ces heures "difficiles", comme le soulignent à plusieurs reprises les déclarations diffusées, l'URSS — qui a investi en R.A.U. un capital considérable, à commencer par le haut-barrage d'Assouan, point de départ d'une alliance soviéto-arabe patiemment renforcée au cours des années — rappelle qu'elle est là, pour poursuivre son action amorcée

M. Paul Martin aux funérailles de Nasser

OTTAWA (PC) — Porteur d'un message personnel de condoléances du premier ministre M. Trudeau, le sénateur M. Paul Martin assistera jeudi aux funérailles du président Gamal Abdel Nasser, de l'Égypte, a annoncé hier un communiqué émanant du cabinet du premier ministre.

M. Martin a quitté le Canada pour le Caire dans la soirée.

Un court discours de Castro

LA HAVANE (AFP) — Le premier ministre Fidel Castro, dans un des plus brefs discours qu'il ait jamais prononcés, a stigmatisé, lundi soir, devant près d'un million de personnes, la paresse, l'absentéisme et le parasitisme et annoncé la "participation beaucoup plus directe des masses aux décisions et dans la solution des problèmes".

Il avait auparavant exprimé sa "profonde douleur" devant la disparition du président de la R.A.U., Gamal Abdel Nasser.

Fidel Castro n'a pas évoqué l'annonce faite à Washington qu'une base soviétique de sous-marins serait en construction dans le port cubain de Cienfuegos.

avec Nasser: vers la paix négociée, ou la résistance.

Voici, selon Radio-Moscou, "la délégation du parti et de l'Etat", qui assistera aux obsèques du président Nasser: chef de la délégation: M. Alexis Kossyguine, président du conseil; membres: le maréchal de l'URSS Matvei Zakharov, le vice-ministre de la défense et chef d'état-major des forces armées, le vice-ministre des affaires étrangères Vladimir Vinogradov, le chargé d'affaires par intérim d'URSS au Caire, le commandant en chef adjoint des forces terrestres d'URSS le général d'armée Pierre Lachtchenko.

M. Kossyguine est chargé d'une double mission au Caire, estiment les observateurs à Moscou: affirmer la présence de l'URSS et préparer un rapport permettant de déterminer l'attitude future du Kremlin à l'égard de la République Arabe Unie.

Quoiqu'en disent les dirigeants soviétiques, demain ne sera plus comme hier au Caire. Le maintien de leur présence et la poursuite de leurs objectifs au Proche-Orient leur imposera, estiment les observateurs, des sacrifices nouveaux et leur fera peut-être courir quelques risques. L'URSS devra accroître son aide économique et militaire, pré-

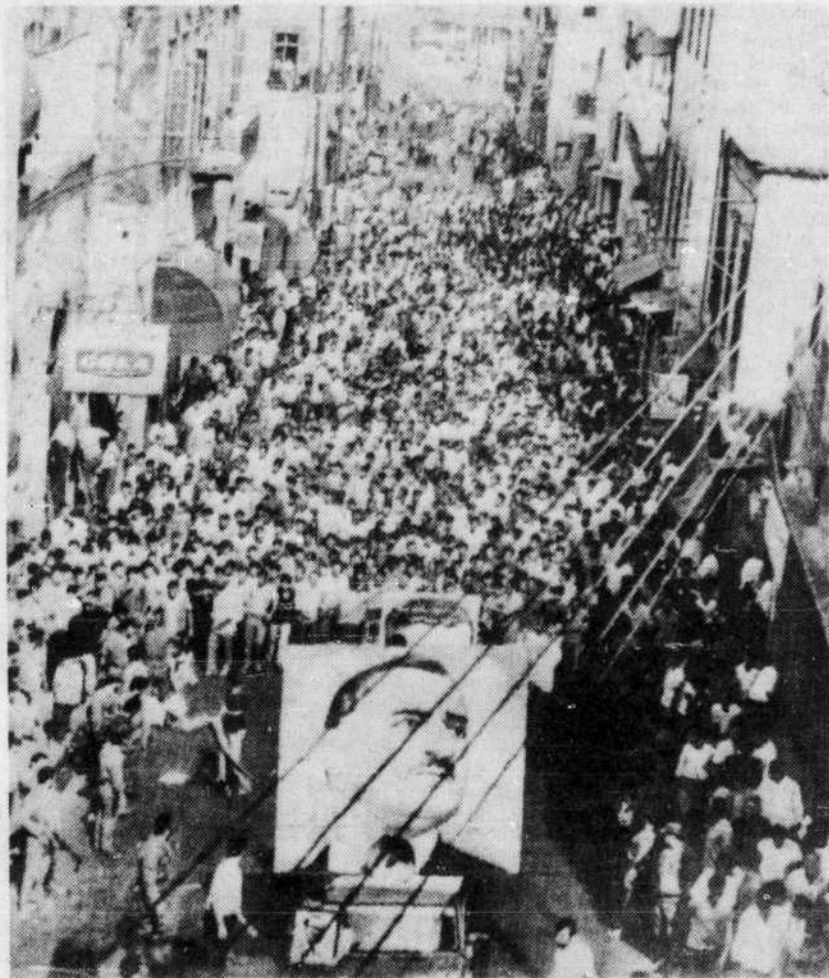
ser et, sans doute, durcir ses engagements.

A la limite, dans le cas où des développements nouveaux mettraient sa présence et son influence en péril, Moscou pourrait être tenté, si l'on en juge par sa première réaction, de renforcer ses moyens d'action sur place.

Cependant avant d'adopter une ligne définitive, le Kremlin attendra le rapport de M. Kossyguine et des personnalités qui l'accompagneront. Une semaine de réflexions sera probablement nécessaire. Selon les observateurs, deux extrêmes pourraient menacer l'Égypte: "une américanisation" ou une "palestinisation". Dans l'attente de plus amples informations l'URSS semble avoir choisi la voie médiane: la continuation avec les efforts et les risques qu'elle implique.

Les premiers indices officiels laissent penser que, contrairement à ce qui s'est passé à Prague, l'URSS n'attendra pas huit mois pour passer à l'action si la nécessité l'impose. Cette attitude peut évoluer mais une ligne générale se dessine déjà.

Pour le Kremlin, hostile généralement à l'aventure, le Proche-Orient, le capital qu'il y a investi et la liberté de mouvement dans la Méditerranée valent exceptionnellement un risque.



D'immenses portraits de Nasser ont servi hier de point de ralliement à des milliers de citoyens de Beyrouth qui, à l'instar des citoyens d'autres capitales du monde arabe, pleuraient la mort du "Rais". Souvent des groupes de jeunes gens, clamant leur douleur, accompagnent leurs cris de rafales d'armes automatiques; parfois, des barricades de pneus auxquels on avait mis le feu attiraient les sapeurs. Beyrouth et d'autres villes vivent donc des heures de désespoir. (Téléphoto AP)

Washington craint un glissement vers la gauche au MO

(AFP) — Le porte-parole de la Maison Blanche a confirmé officiellement hier soir à Naples, que le reste du voyage européen du président Nixon ne subira aucune modification comme on l'avait craint un instant à la suite du décès du président Nasser. Le président se rendra demain matin en Yougoslavie, puis en Espagne, en Angleterre et en Irlande.

C'est le gouvernement yougoslave lui-même, apprenant de source officielle, qui a demandé au président Nixon de ne pas modifier ses plans de voyage.

D'autre part, le chef de la délégation américaine aux obsèques du président Nasser, demain au Caire, sera finalement M. Elliot Richardson, secrétaire à la Santé, à l'Éducation et au Bien-être social, et non pas comme l'avait annoncé initialement M. Nixon lui-même, M. Robert Finch. Le président a dû renoncer en dernière heure à son projet de se faire représenter par M. Finch, car l'emploi du temps de ce dernier l'empêchait de quitter les États-Unis.

Inquiétude à Washington

Le gouvernement américain redoute que la mort du président Nasser ne se traduise par un gel de l'initiative de paix américaine pour le Proche-Orient qui pourrait se prolonger pendant plusieurs mois. On doute, en effet, dans les milieux politiques américains, que le successeur du rais, quel qu'il soit, puisse assumer son autorité en faisant, dès le début la paix avec Israël.

Le président Nixon a cependant déclaré hier à bord du porte-avions "Saratoga", qu'il ne pensait pas que la disparition du président Nasser augmenterait l'état de tension au Proche-Orient. "Habituellement, a-t-il dit, la mort des

dirigeants n'entraîne pas de grandes conséquences. Il s'agit généralement d'hommes âgés, comme ce fut le cas du président Ho Chi Minh. Dans le cas présent, pourtant, Nasser était un homme jeune et les répercussions de son décès sont difficiles à prédire." Pour évaluer les conséquences de sa disparition, il faut attendre de voir si l'Égypte sera dirigée par un chef d'État qui "émergera" ou par une sorte de régime collégial, a estimé M. Nixon.

Qui sera en mesure de prendre ce lourd héritage? Nul ne le sait à Washington, mais personne ne sous-estime le danger d'un glissement vers un radicalisme de gauche au Moyen-Orient, qui est extrêmement grand. Les milieux compétents craignent que les palestiniens soient pratiquement les seuls à risquer de bénéficier, du moins à court terme, de la mort de Nasser et qu'ils chercheront probablement à combler, à leur façon, le grand vide qu'il laisse. Ils notent en effet que la majorité des autres pays arabes n'ont pas un leadership suffisamment énergique ou expérimenté pour prendre la relève du grand dirigeant modéré qu'était Nasser. L'Algérie de Boumedienne, notent-ils, est trop distante géographiquement du centre de gravité de cette région névralgique du monde.

Entre-temps, le président Nixon s'est adressé hier matin depuis le pont du porte-avions "Saratoga", aux hommes de la sixième flotte américaine, en louant leur rôle pendant les événements de Jordanie.

"J'ai toujours considéré nos forces armées, la marine, l'armée de terre et l'aviation, comme étant une force de paix dans le monde, a dit le président américain. La sixième flotte s'est montrée à la hauteur de cette haute tradition au cours de la période de tension que nous venons de vivre."

"La nation vous exprime, par conséquent, la gratitude qui vous est due au titre de votre contribution à la diplomatie de paix que nous voulons mener, une diplomatie basée sur la puissance, une puissance toujours disponible mais tenue en réserve", a ajouté le chef de l'exécutif américain.

Résultats définitifs des élections en Suède

STOCKHOLM (AFP) — Les résultats définitifs des élections législatives du 20 septembre en Suède, ont été officiellement publiés hier après-midi, à l'issue du dépouillement des bulletins de vote par correspondance, qui représentaient cette année 14% de l'ensemble des suffrages exprimés. L'Assemblée unique du parlement suédois sera composée de: 41 modérés, 71 centristes, 58 libéraux, 163 sociaux-démocrates et 17 communistes.

Le parti social-démocrate, au pouvoir depuis 38 ans pour ainsi continuer à gouverner pour une période de trois ans, avec l'appui des voix

communistes, même s'il perd trois des sièges qui lui avaient été attribués la semaine dernière.

Le parti social-démocrate, qui avait obtenu en 1968 la majorité absolue (50.1%) des suffrages (et des sièges au parlement), tombe cette année à 45.3% tandis que le parti communiste passe de 3.0% à 4.8%.

Parmi les partis de l'opposition "bourgeoise", le parti du centre obtient le plus grand nombre de suffrages (19.9% contre 16.2 en 1968), et le parti libéral progresse de 15.0% à 16.2%. En revanche, le parti modéré (ex-conservateur) recule de 13.9% à 11.5%.

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incroyable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz®

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Air France vous offre une croisière aux Caraïbes pour \$370.00* et du soleil du soleil du soleil

Paradis tropical, îles de poésie, de couleurs, de gaieté, carrefour des races et des traditions les plus variées: voilà les Caraïbes. Sortez de l'hiver et faites une croisière "Star Cruises", à la recherche de votre île.

SEPT JOURS INOUBLIABLES!

Choix de deux itinéraires:

- la Guadeloupe, Curaçao, La Guaira (Curaçao), Trinidad, la Barbade et la Martinique, à bord du Ms Istra, ou encore
- la Guadeloupe, Aruba, La Guaira, Grenade, la Martinique et Antigua, à bord du Ms Dalmatia. De plus, possibilité de combiner les deux itinéraires.

Air France vous offre également une croisière spéciale pour le carnaval de Trinidad: une semaine de folle gaieté dans une ambiance étourdissante!

Correspondance à New York.

Trajet New York-La Guadeloupe en B747.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyage ou Air France.

*Transport au départ de Montréal et tarif minimum croisière.



Air France
Place Ville Marie
Suite 3321
Montréal 113

Veuillez m'expédier votre brochure en couleur sur la croisière d'Air France aux Caraïbes.

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____
Ville _____ Province _____
Mon agent de voyage est _____

A l'avant-garde de la mode

LA MAISON MADEMOISELLE DE PARIS

Centre d'esthétique où on vous invite toujours à essayer avant d'acheter.

vous présente en exclusivité

LA PERRUQUE 'MADEMOISELLE'

- Entièrement finie à la main
- Très facile d'entretien
- Hypo-allergique
- Plus légère que jamais
- Modèles prêts à porter
- Modèles à mise en plis versatiles

et vous offre GRATUITEMENT* et sans obligation:

2 leçons de 1h. et 30 chacune sur le port, la mise en plis et l'entretien de votre perruque synthétique.

*Matériel de base requis pour suivre les cours. \$4

Pour tous renseignements supplémentaires, commandes téléphoniques ou pour inscription au cours, téléphonez

842-1816

LA MAISON MADEMOISELLE DE PARIS

1196 ouest, rue Sherbrooke, Montréal



en spécial \$39.50



La seule ligne B747 Montréal-Paris.
Le nouvel art de voyager sans payer plus cher.

AIR FRANCE

arts et spectacles

En Russie

On fête le cinquantenaire de Dickens

(MOSCOU) — A l'occasion du centième anniversaire de la naissance du grand écrivain anglais Charles Dickens (1812-1870) la presse soviétique lui a consacré de nombreux articles. Le journal de la jeunesse soviétique "Komsomolskaya Pravda" a publié l'article "Le monde de Dickens". "Dickens qui voyait si clairement le mal du monde et qui le fêlait avec une telle véhémence avait une foi étonnante en la force du bien, en l'existence de la loi de la justice en tant que ressort de la vie" écrit le journal. L'auteur de l'article appelle l'écrivain anglais "un des plus grands réalistes du XIXe siècle".

Selon les données de la Chambre nationale du livre de l'URSS, de 1918 au 1er janvier 1970 les œuvres de Charles Dickens ont paru en URSS 250 fois à un tirage total de 24 millions d'exemplaires en 19 langues des peuples de l'URSS ainsi qu'en langues étrangères.

Horaires des théâtres

ARÉNA - MAURICE - RICHARD: "Le cirque de Moscou" 20h30.	de chez Maxim" du mardi au samedi à 20h30; dimanche à 19h30.
COMÉDIE CANADIENNE: "Hair" - 20h30.	
CONTRÔLE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: "Le chnou" - 20h30.	
THÉÂTRE DE QUATROIS: "L'effet des rayons gamma sur les vieux garçons", de Paul Zindel (adaptation de Michel Tremblay) - 20h30.	
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "La dame	

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: OSM 20h30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Gilles Vigneault 20h30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le Tréteau de Paris présente "Caligula" de Camus - 20h30.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	EN LANGUE ANGLAISE
ARLEQUIN - "12 plus un"	AVENUE - "The Virgin and the Gypsy"
BÉRI - "Un amour de Coccinelle" 1.00	ALBUQUERQUE - "How To Succeed With Sex"
5.30 - 8.00 - 9.30	ARI - "Eclosion"
d'or 2.40 - 6.15 - 8.50	ATWATER 1 - "Getting Straight" 3.10 -
BILOU - Voir St-Denis	5.70 - 6.40
CANADIEN - "Par exemple, auditeur" 12.00	ATWATER 2 - "Airport"
3.20 - 6.35 - 10.10 et "Adolphe ou l'âge	BONAVENTURE - "The Mins"
tendre" 1.30 - 4.55 - 8.20	COTE DES NEIGES 1 - "Putz" et Cinema 2
CAPITOL - "Borsalino" 10.00 - 12.15	"Something for Everyone"
5.24 - 4.25 - 6.55 - 9.00	FRANCAIS - "Tartan's Deadly Silence"
CHAMPLAIN - "Airport" (fr.) 12.55 - 5.20	"Latitude Zero" et "Poor Cow"
et "Le Piment de la vie" 3.20 - 7.55	GUY - "Going Down the Road" 1.30 - 3.30
CHATEAU - "Le Secret de la planète des	KENT - "Twelve plus One"
singes" et "La lettre du Kremlin"	LOEWS - "Beyond the Valley of the Dolls"
CINEMA DE PARIS - "Tous les vices du	PALACE - "Born Losers"
monde" 12.15 - 3.30 - 6.35 - 10.00 et	PUSKYAT - "Orgy Girls" et "The Man
"La Gamine" 1.45 - 5.00 - 8.15	from Orgy"
CREMAZIE - "Airport" et "La Mariée à du	SEVILLE - "Love in a four Letter World"
chier"	5.30 - 5.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN - "Acte de Coups"	VAN HORNE - "Hello, Goodbye"
7.30 - 9.30 - Salle McLaren: Butch	WESTMOUNT - "Catch-22" 12.10 - 2.25
Cassidy - "Kid" 12.40 - 4.20 - 8.00	YORK - "Woodstock" 2.15 - 5.30 - 8.45
ELYSÉE - Salle Alain Renaud: L'Invité	WESTMOUNT SQUARE - "M-A-S-H" 12.30
7.30 - 9.45 - (10.00 am) sam. dim. lun.	2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.30
1.00 - 3.10 - 5.30 - 7.30 - 10.00 et	
Elisabeth: "2" même horaire	
FESTIVAL - "Prélude à l'extase" sur	
semaine 7.30 - 9.30 - Dimanche 1.30	
5.30 - 9.30	
FLEUR DE LYS - Voir Cinéma de Paris	
GARADA - "Red" et "Le Chevalier de	
Maupin"	
IMPERIAL - "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30	
matinées sam. dim. 1.30 - 3.30	
JEAN TALON - "L'Eperon brillant" 7.00 -	
10.15 dim. 1.00 - 4.05 - 7.00 - 10.15 - et	
"La Honte de la famille" 8.25 Dim. 2.15 -	
5.30 - 8.25	
MAISONNEUVE - Voir Jean Talon	
MERCIER - "L'Affaire Thomas Crown" et	
"La Bataille de la vallée du diable"	
MINI MINUT - "Les couilles" et "Perv	
verna"	
PALACE - "Patton" - 10.30 - 12.40 - 2.50	
4.55 - 7.05	
PAPINEAU - Voir Château	
PLAZA - Voir Cinéma	
PARISIEN - "Vieilles amours" 9.50 -	
11.30 - 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.35 - 9.45	
PIGALLE - Voir Mini-Minut	
ROYOLI - "Pookie" et "La Peau de Torpe	
do"	
ST-DENIS - "Deux femmes en or" et "Ma	
rie-Christine" et "L'Hiver en froid me	
neur"	
VENDÔME - "Que la bête meure" - 12.45	
3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40	

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 12	
9.55 Ajournd'hui à CBFT	
10.00 Festival Charlie Chaplin	
10.30 En mouvement	
10.45 Contes du Mercredi	e
11.00 La Souris verte	e
11.15 Cinéma	
"Nuit de décembre" (France 1947)	
1.00 Cinéma	
"Humour public" (Italie 1955)	
2.30 Ouï ou non	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	e
4.30 Fanfare	e
5.00 Walt Disney présente	e
5.30 F.J. Brindley	e
6.30 Téléjournal	e
Nouvelle du Sport	e
6.45 24 heures	
7.00 Format 30	
7.30 Miro-Cinéma	
8.00 "La tour Eiffel chante en français"	
8.30 Cent mille chansons	
8.45 24 heures	
9.00 Format 30	
9.30 "La tour Eiffel chante en français"	
10.30 Cent mille chansons	
10.45 24 heures	
11.00 Format 30	
11.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	
12.30 Cent mille chansons	
12.45 24 heures	
1.00 Format 30	
1.30 "La tour Eiffel chante en français"	

famille et société



Le tricot fait les quatre saisons. En manteau garni de fourrure l'hiver, il se portera l'automne en tunique et pantalon, le printemps, en jolies robes de fin tricot et l'été en pull sur un maillott. Hier midi, à l'hôtel Ritz Carlton, Tricotage veno- nois, une maison de tricot exclusifs qui a pignon sur la rue Sherbrooke, à Montréal, présentait une collection tout-tricot de la plus haute fantaisie et ingéniosité.

À Winnipeg, en octobre, conférence sur le rôle de l'environnement

Après avoir étudié, au cours de cinq conférences régionales, l'influence du milieu sur la famille et la jeunesse, Milieu 70 a mis au point le programme de la Conférence nationale qui en sera le couronnement. Organisée, comme les précédentes, par l'Institut Vanier de la famille et le Conseil de l'enfance et de la jeunesse, elle réunira à Winnipeg, du 25 au 29 octobre 1970, quelque 500 délégués venant de toutes les parties du Canada, la plupart ayant participé aux conférences ré-

gionales. Les organisateurs estiment que le thème de la conférence exige des méthodes de communication plus flexibles et vivantes que celles des rencontres traditionnelles rigides. C'est ainsi que des discussions en abondance seront semées ici et là dans les salles à l'intention de ceux qui aiment s'asseoir par terre, etc. Tout devrait contribuer à abattre les barrières qui se dressent entre les jeunes et les adultes.

Pour la première fois au

Canada, croit-on, on utilisera un centre d'animation ou "cerveau", d'où 17 spécialistes en communication diffuseront tous les renseignements réclamés par les participants, où ils se trouvent dans l'hôtel, au moyen d'un circuit de télévision. Ils disposeront d'un vaste choix de matériel sous forme de films, bandes magnétiques et de documentation de tous genres, dont les délégués pourront, par téléphone, réclamer le visionnement. Les participants auront aussi accès aux conseils d'un groupe d'experts

qu'ils pourront convoquer soit au petit écran, soit en personne pour répondre à leurs questions.

Un des événements marquants de Milieu 70 sera la présence d'Ivan Illich, directeur du Centre de documentation interculturelle de Cuernavaca, au Mexique.

L'atelier de Patricia ouvert aux jeunes

L'Atelier de Patricia ouvre de nouveau ses portes aux jeunes intéressés au dessin d'après nature, à la peinture avec les doigts, au modelage en terre cuite, à la photo, développement et agrandissement à la couture et à la mode.

Chez Patricia Ling, boulevard Edouard Montpetit, une leçon de deux heures est donnée une fois par semaine, après la classe, ou encore de 7 à 9 heures du soir, et le samedi de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au 733-6559.

Carnet social

Le prince et la princesse Aldobrandini, de Rome, présideront le grand bal du Québec qui aura lieu le vendredi 30 octobre à 22h30, dans les salons de l'hôtel Windsor. Ce bal est organisé par le comité des manifestations spéciales de l'Accord, sous la présidence de Me Jean-Jules Guilbault.

LA COUTURE CHEZ-VOI

PERSONNEL
Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 3-10-70

RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous: 729-0680. 1-10-70

PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT DUPLEX DE LUXE
Différent de tout ce que l'on peut trouver sur le marché ou la perfection de la construction, le confort, le luxe et le raffinement se mêlent en une parfaite harmonie. Le prix demandé fait de ce duplex, dont le haut est loué \$400, par mois, une véritable aubaine pour l'acheteur.
Bernard R. Bounic
soir: 733-6750
bureau: 844-3766
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
"Organisme des Caisse Populaires". 1-10-70

CHARLEMAGNE: magnifique bungalow, très propre, grand 5½, garage, brique, plâtre, châssis Rusco, terrain 90' x 115', clôturé, paysagé, près de tout, taxes raisonnables. Transfert Tél. 581-1667. 2-10-70

Directement du propriétaire: Grande maison à Outremont avec piscine intérieure chauffée à l'année. Très bonnes conditions. Pas d'agent. Pour visites 342-2590. 31-10-70

TRAVAIL DEMANDÉ
FEMME demandant de l'ouvrage à la journée. Pouvoir fournir de très bonnes références. Tél.: 288-3839. 1-10-70

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits, ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
—SPECIALISTE—
Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUYOT
Tél.: 388-2532



Choisissez un tissu imprimé à dessins géométriques ou abstraits et les lignes de ce joli patron amincissent votre taille.

Patron no: 9024
Le patron imprimé no: 9024 est offert pour les tailles 10½ - 22½. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très libéralement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

L'enquête nationale sur les habitudes alimentaires des Canadiens débutera samedi prochain, en Ontario

OTTAWA (Le Devoir) — À partir de samedi prochain, 21-000 Canadiens choisis dans 400 régions seront interrogés afin de connaître leurs habitudes alimentaires.

Cette opération fait partie de l'enquête nationale "Nutrition Canada" annoncée en novembre 69 par M. John Munro, ministre de la santé et du bien-être et dirigée par la Direction générale des aliments et drogues.

L'objectif de l'enquête dont l'évaluation finale ne sera connue qu'à la fin de 1972 ou au début de 1973, est de fournir des renseignements sur l'état nutritionnel des Canadiens en vue de la planification de programmes d'hygiène publique et de l'élaboration de la législation touchant les aliments.

On avait prévu que toute irrégularité notée chez un individu par un membre de l'équipe d'examineurs (médecin-dentiste-diététiste) soit communiquée au médecin de la personne concernée ou à l'unité sanitaire la plus proche.

Au cours de la conférence de presse qui avait lieu hier matin, le Dr Z. I. Zabry, coordonnateur national, et le Dr D. F. Bray, coordonnateur adjoint, ont défendu cette position en maintenant que le public n'a pas la compétence voulue pour interpréter les données et les examens de laboratoire.

Le Dr J. A. Campbell, directeur général adjoint de la Direction des aliments et drogues a toutefois dit aux journalistes, par la suite, que l'on étudiait la possibilité de prévenir les personnes elles-mêmes, en leur suggérant d'aller consulter leur médecin ou les autorités de la santé publique.

L'état nutritionnel du peuple canadien sera évalué à partir de preuves cliniques, de mesures anthropométriques, d'examen de la dentition, de tests de laboratoire et d'entrevues portant sur les régimes alimentaires.

L'enquête a également pour but de déterminer le niveau des additifs alimentaires, des substances non nutritives et des résidus d'insecticides que consomment les Canadiens.

La nécessité de cette enquête s'est manifestée à la suite de rapports médicaux indiquant que les Canadiens ne se nourrissent pas aussi bien qu'on l'avait cru. Des médecins ont souligné que dans certains secteurs de la population canadienne, des signes particuliers d'une alimentation défi-

ciente se retrouvaient en nombre suffisant pour susciter une certaine inquiétude.

L'enquête, dont le coût est estimé à \$1,730,000, débutera samedi prochain, 3 octobre, en Ontario et se poursuivra dans cette région jusqu'au 11 décembre. L'équipe se transpor-

tera ensuite dans les provinces de l'Atlantique où elle sera jusqu'en février; de février à avril, ce sera le tour du Québec; de mars à mai, les provinces des prairies; du mois de mai au mois d'août, la Colombie-Britannique. L'enquête sera de nouveau reprise en sens inverse entre le mois d'août 71 et septembre 72.

Comme l'a déjà annoncé le ministre de la santé nationale et du bien-être, le coût prévu pour cette enquête est de \$86 par personne faisant partie de l'échantillonnage, ou moins de 10 cents par tête pour la population entière du Canada.

Un nombre égal de personnes seront sélectionnées dans chacune des cinq régions de l'enquête. L'échantillonnage de la population dans chaque province répondra à des critères d'âge, de sexe et de niveau du revenu de la famille. Toutes

les personnes de chacun de ces groupes auront une chance égale de compter dans l'échantillonnage. Deux équipes dirigeront l'enquête d'un bout à l'autre du Canada. Une équipe d'éclaircisseurs rencontrera d'abord les familles pour leur expliquer de roder leurs méthodes de travail et les mécanismes d'enquête au cours d'une étude-pilote dans la région de Guelph, en Ontario. Deux quartiers urbains de la ville de Guelph et deux districts ruraux du comté de Wellington ont été choisis pour cet "exer-



Les directeurs régionaux de l'enquête Nutrition-Canada sont, dans l'ordre habituel: le Dr Gordon Young, des provinces de l'Atlantique, et le Dr Madeleine Blanchet-Patry, du Québec, ainsi que le Dr K.J. Clementi, des Prairies, le Dr Michael Van Veldhoven, de l'Ontario, et le Dr J.L. Gayton, du Pacifique.

tera ensuite dans les provinces de l'Atlantique où elle sera jusqu'en février; de février à avril, ce sera le tour du Québec; de mars à mai, les provinces des prairies; du mois de mai au mois d'août, la Colombie-Britannique. L'enquête sera de nouveau reprise en sens inverse entre le mois d'août 71 et septembre 72.

Comme l'a déjà annoncé le ministre de la santé nationale et du bien-être, le coût prévu pour cette enquête est de \$86 par personne faisant partie de l'échantillonnage, ou moins de 10 cents par tête pour la population entière du Canada.

Un nombre égal de personnes seront sélectionnées dans chacune des cinq régions de l'enquête. L'échantillonnage de la population dans chaque province répondra à des critères d'âge, de sexe et de niveau du revenu de la famille. Toutes

les buts de l'enquête "Nutrition Canada" et s'assurer de leur concours. Des centres seront établis dans des écoles ou des églises locales. Les personnes qui se présenteront au Centre seront examinées par des médecins et des dentistes pour ensuite être interviewées par des diététistes.

Les équipes d'enquêteurs ont eu, en juin dernier, l'occasion de recueillir ont été compilés et s'adresseront aux autres.

Le Dr Campbell a signalé au cours de la conférence de presse d'hier que des mesures spéciales sont prévues pour étudier les habitudes alimentaires des Indiens du Canada non inclus dans la présente étude.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

ANTIQUITES À VENDRE

ENCAN: Kogan Antiques, 15 septembre au 15 octobre, authentiques meubles canadiens en pin, choix de porcelaine et verrerie antiques Route 2, Berthierville, 836-3806, lundi au dimanche inclus. 12-10-70

APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4360, quelques minutes centre-ville, bachelors meublés, économique, pas de bail \$75. Tél.: 845-7365 ou 933-2500. 23-10-70

Magnifique 4½ pièces sur Ridgewood, \$165, par mois sans garage, \$180, avec garage. Tél.: après 6 p.m. 342-3486. 1-10-70

AHUNTSIC: 2 pièces séparées, meubles chauffés, entrée privée. Pas de cuisine. Tél.: 389-2754. 2-10-70

OUTREMONT: Bernard et Wiseman, 4½, \$120, chauffé, taxes d'eau payées. Tél.: 276-0870 (6-9 p.m.). 5-10-70

PENTHOUSE IMPERIAL HOUSE \$525.00 NON MEUBLÉ

Somptueux, 3 chambres à coucher avec plafond extra haut, dans gratte-ciel moderne, vue panoramique de la Ville.

- piscine
- sauna
- service de portier 24 heures.

Contactez le Gérant, 3445 rue Drummond 844-1659

WESTMOUNT REALTIES
Gérants d'Immeubles-Courtois licenciés. 1-10-70

AUTO À VENDRE

JAGUAR XK-E, reconstruction de mécanique et carrosserie. Tél. 737-2818. 3-10-70

À VENDRE

Chi-hua-hua, femelle noire, 8 mois. Tous vaccins effectués. Idéal pour enfants. A vendre cause absence prolongée. Tél. 737-9689 (10-13 heures). 2-10-70

CHALET À VENDRE

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$15,900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél. 731-3501 J.N.O. 2-10-70

BUREAUX À LOUER

275, RUE ST-JACQUES (coin St-Pierre)

- Édifice occupé par des Compagnies d'Assurance et des bureaux de professionnels
- Espace modernisé • Loyer modique

Veillez téléphoner à: M. G. Riopel, 842-1701. 2-10-70

l'information sportive

Les Expos chassent Short rapidement et gagnent 10-3

PHILADELPHIE (Le Devoir) — Les Phillies de Philadelphie prirent les devants 1-0 à la 1ère manche, hier soir. Il n'en fallait pas plus pour que les Expos de Montréal, qui espèrent les battre deux fois pour finir en 5e position, justement en avant des mêmes Phils, se mettent à l'œuvre contre Chris Short pour le chasser du monticule dès la 3e manche et s'acheminer vers une facile victoire de 10-3, leur 72e de la saison, marquée par des circuits de Bob Bailey et John Bateman en 9e manche contre un autre lanceur gaucher, Bill Laxton.

Bien qu'il ait quitté la joute après un retrait à la 7e manche, qu'il souffrait d'une malaise à la hanche, Steve Renko a été crédité à sa propre demande et parce qu'il subissait, lui, son 16e échec.

Philadelphie compta son point de la 1ère manche après deux retraits grâce à un but sur balles à Ron Stone, une erreur de Renko et le simple de Deron Johnson qui, incidemment, fit compter à lui seul les trois points des Phils.

Les Expos prirent les devants 2-1 à la 2e manche. Après le retrait de Labov, le remarquable Bateman (il fit compter 4 points en cours de joute) frappa un simple et avança au 2e but sur un autre simple, celui-ci réussit par Bobby Wine. Le vétéran Fairly fut retiré au bâton mais Renko y alla d'un double au champ droit, son 15e coup sûr de la saison, pour faire compter ses deux coéquipiers.

Le compte passa à 5-1 à la 1ère moitié de la 3e manche.

Les Expos au bâton

	ab	cs	c	pp	moy.
Bailey	346	101	28	84	292
Fairly	375	108	15	61	288
Staub	561	153	30	94	273
Day	103	28	5	5	272
Boccabella	145	39	5	17	269
Gosger	266	70	5	36	263
Hahn	149	38	0	8	255
Fairey	209	51	3	25	244
Jones	219	55	14	32	242
Phillips	214	51	0	21	238
Brand	128	30	0	9	238
Bateman	512	121	15	66	236
Wine	493	113	3	48	229
Staehele	320	70	0	26	219
Sutherland	352	73	3	26	207
Labov	432	86	5	53	199
Mashore	23	4	1	3	174

che que Gary Sutherland commença avec un simple. Il avança au 2e but sur le coup-retenue-sacrifice de Rusty Staub et croisa le marbre sur le simple de Bob Bailey, celui-ci avançant au 2e cousin sur le lancer erratique du voltigeur de gauche Stone au marbre. Labov fut ensuite saut sur une erreur du 3e-but Don Money, Bailey avançant au 3e cousin et comptant sur le double de Bateman au champ centre-gauche. Après le retrait de Wine sur une chandelle au champ intérieur et un BB intentionnel à Fairly, le grand Renko y alla d'un autre coup sûr et Labov compta facilement. Mais Bateman, parti du 2e-but, fut retiré au marbre sur le parfait lancer du voltigeur de droite Oscar Gamble pour mettre fin à la manche.

Les Phillies marquèrent deux derniers points à leur moitié de cette 3e manche grâce à des simples de Tony Taylor et Stone et d'un double de Johnson après un retrait.

Le compte resta 5-3 pour Montréal jusqu'à la 7e manche alors que les Expos ajoutèrent deux autres points sur un BB à Sutherland, un mauvais lancer de Billy Champion, un double de Staub et un simple de Bailey.

Les joueurs montréalais placeront 3 coureurs sur les buts en début de 8e manche (erreur, BB et un frappeur atteint par un lancer) mais ne purent compter lorsque les

trois prochains frappeurs (Day, Sutherland et Staub) ne purent faire mieux que des chandelles au champ extérieur, les deux premières pas assez profondes pour permettre à Wine de quitter le 3e-but et la troisième résultant en un attrapé spectaculaire de Stone qui volait ainsi un double à Staub.

Mais ils se reprirent à la 9e contre Laxton, quatrième lanceur des Phils.

Bailey l'accueillit avec son 28e circuit de l'été et son 3e point produit de la joute. Labov eut un BB et Bateman y alla de son 15e circuit.

La joute fut marquée de trois erreurs des Phils, qui n'en avaient commis que 109 jusqu'à là... et aussi d'un jeu assez extraordinaire à la 2e manche. Gamble frappa un double au champ gauche-centre après un retrait. Mais après qu'il eut atteint le 2e cousin facilement, Fairly réclama la balle. Day, au fond du champ, lança à Bailey qui, du champ gauche, s'était approché du champ intérieur et c'est lui qui lança à Fairly. Résultat? Gamble avait oublié de toucher le premier cousin et, au lieu d'avoir un double, il fut tout simplement retiré!

Mike Marshall, en relève de Renko, fut excellent.

Encore deux autres triomphes contre Philadelphie et nous terminerons, pas de blague, no 5!

Montréal (10)	ab	cs	pp
Hahn, cc	2	0	0
Day, cc	4	0	0
Sutherland, 2b	4	2	0
Staub, cd	4	1	1
Bailey, cg	5	2	3
Mashore, cg	0	0	0
Labov, 3b	4	2	1
Bateman, r	5	2	4
Wine, ac	5	1	0
Fairly, 1b	3	0	1
Renko, l	3	0	2
Marshall, l	0	0	0
Totaux	39	10	10

Philadelphie (3)	ab	cs	pp
Bow, ac	5	0	1
T. Taylor, 2b	4	1	0
R. Stone, cg	4	2	0
D. Johnson, 1b	4	0	2
McCarver, r	4	0	0
Money, 3b	3	0	0
Gamble, cd	4	0	2
Reid, cc	4	0	0
Wenz, qm	0	0	0
Luzinski, fo	1	0	0
Laxton, l	0	0	0
C. Short, l	1	0	0
Champion, l	1	0	0
Montanez, cd	2	0	0
Totaux	35	3	3

Lanceurs	m	cs	p	pm	bb	rb
Renko, g.						
13-11	6	1-3	6	3	2	3
Marshall	2	3-2	2	0	0	1
C. Short, p						
9-16	2	2-3	3	7	5	4
Champion	3	2-3	5	2	2	2
Wenz	1	2-3	0	0	0	1
Laxton	1		2	3	3	2
Sauvée — Marshall, FPL —						
Wenz par Marshall, ML — Cham						

À Blue Bonnets

Pari double: Cautchettin (10) et Robbers Row (4): \$477.00.
1ère quiniela: Aberfoyle (4) et Norway House (6): \$47.70.
2ème quiniela: Maidens Folly (1) et Blue Terrang (4): \$17.50.
Exacta: Tyfame (3) et Aged Dust (9): \$57.10.
Mutuel: \$380.214.
Assistance: 5.894.

HIER

LIGUE NATIONALE

Chicago 000 000 001 - 1 7 1
New York 210 000 00x - 3 10 0
Pappas, Gura 8e et Hiatt: Koozman et Grote. G — Koozman (12-7). P — Pappas (12-10). A — 26.832.
(Les Mets se sont hissés seuls au deuxième rang de la division Est de la LN grâce à un double de deux points de Donn Clendenon.)

Pittsburgh 000 000 142 - 7 15 0
St-Louis 000 100 001 - 2 7 1
Walker, DalCanton 7e, Lamb 8e et May: Gibson, Chiupsa 9e et Simmons. G — DalCanton (9-4). P — Gibson (23-7). Circuit: Hehner 11e. A — 13.232.
(Un double bon pour deux points de la recrue Mill May à la 8ième a donné la victoire aux Pirates.)

Atlanta 000 000 200 - 2 8 1
Cincinnati 000 000 010 - 1 7 1
McQueen et King: Cloninger, Carroll 8e, Granger 9e et Bench. G — McQueen (1-5). P — Cloninger (9-4). A — 11.405.
(Mike McQueen et Felix Millan ont tous deux fait produire un point à l'aide de simples à la 7ième pour les Braves.)

S. Francisco 100 000 000 - 1 7 1
Houston 000 000 00x - 3 8 1
Reberger, Robertson 3e, Johnson 6e et Gibson: Wilson, Lemaster 8e et Howard. G — Wilson (11-6). P — Reberger (7-9). A — 6.768. (Dennis Menke a fait produire deux points à l'aide d'un triple et deux simples pour les Astros.)

LIGUE AMERICAINE

(1ère partie)
Washington 100 010 000 0-2 4 1
Baltimore 010 000 010 1-3 8 0

10 manches
Coleman et Billings: Cuellar, Drabowsky 9e et Hendricks. G — Drabowsky (5-4). P — Coleman (8-12). Circuit: Buford 17e. (Un ballon sacrifié de Mark Belanger avec les buts empli à la 10ième a fait subir un 11ième échec d'affiliée aux Senators.)

(2ème partie)
Washington 010 010 000 0-2 6 2
Baltimore 000 000 002 01-3 9 1

11 manches
Brown, Cox 8e, Knowles 9e, Pina 9e et French: Phoebe, Leonard 7e, Richert 9e, Watt 10e et Etchebarren. G — Watt (7-7). P — Knowles (2-14). A — 5.616.

(Un double du frappeur d'occasion Frank Robinson à la 11ième a procuré la victoire aux Orioles.)

New York 010 100 020 - 4 9 1
Boston 000 110 003 5-13 4
Kline, Aker 9e, Jones 9e et Munson: Brett, Bolin 8e et Montgomery. G — Bolin (7-11). P — Kline (6-6). A — 14.255.

(Un simple bon pour un point de Carl Yastrzemski à la 9e a couronné une remontée de trois points de Red Sox.)

Cleveland 200 102 000 - 5 6 1
Detroit 101 000 000 - 2 7 0
Hargan et Sims: Lolich, Patterson 7e et Lamont. G — Hargan (11-3). P — Lolich (14-19).
(Mickey Lolich avait gagné 19 parties l'an dernier.)

K-C. 000 500 006 021-14 20 4
Minn. 221 220 002 20-13 20 4
Fitzmorris, Spittorff 1ère, Morehead 23, Burgeir 4e, Wright 5e, York 7e, Abernathy 9e et Kirkpatrick, Rodriguez 9e, Perry, Williams 8e, Parrabols 9e, Zapp 9e, Barber 10e, Hamm 12e et Mitterwald, Dempsey 10e. G — Abernathy (9-13). P — Hamm (0-2). A — 5.473.
(Ted Abernathy fait lui-même compter le point gagnant avec un simple à la 12e manche.)

(Les deux clubs se servaient d'un total de 49 joueurs, ce qui brise l'ancien record de 45 établi par les anciens Géants de New York et les Cubs de Chicago en 1956. La partie dura 4h.05.)

AUJOURD'HUI

(et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE

Montréal, Stoneman (6-15) à Philadelphie, Wise (13-13), 7h35.
Chicago, Hands (17-15) à New York, Ryan (7-10), 2h05.
Pittsburgh, Moose (11-10) à St-Louis, Reuss (7-8), 9h.
San Francisco, Marichal (12-10) à Houston, Dierker (15-12), 8h30.
Los Angeles, Osteen (16-13) à San Diego, Dobson (13-15), 10h30 (seules parties à l'affiche)

LIGUE AMERICAINE

Milwaukee, Lockwood (4-12) à Oakland, Odum (9-7), 10h30.
Chicago, John (12-16) à Californie, Allen (6-1), 11h.
Kansas City, Bunker (2-11) à Minnesota, Blyleven (10-9), 2h35.
Cleveland, Rittwage (1-0) à Detroit, Reed (14-4), 2h30.
Washington, Hannan (9-10) à Baltimore, Hardin (5-8), 8h.
New York, Peterson (19-11) à Boston, Brett (8-9), 7h30.

AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE

Chicago 000 003 000 0-3 3 0
New York 010 000 002 3-6 9 0

(en 10 manches)
Hotzman, Wilhelm 10e et Hurdley, Gentry, McGraw 7e, Frisella 9e et Grote. G — Frisella (8-3). P — Wilhelm (6-5). CC — Chi, T. Davis 2e, NY, Clendenon 22e, Garrett 12e. A — 21.670.

San Francisco 000 000 000 - 0 6 0
Houston 030 000 000 - 3 7 0
Bryant, Robertson 3e, Johnson 6e et Dietz: Billingham et Howard. G — Billingham (13-9). P — Bryant (5-8). A — 21.000.

MINISTRE DES TRANSPORTS

OTTAWA, ONTARIO

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-séjour, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour salle d'attente — Montréal", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le 30 septembre 1970, pour la construction d'un rajout et de modifications à la nouvelle salle d'attente de la jetée B-747 (poste no 23) des services canado-américains, à l'aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.).

On pourra examiner les plans, cahier des plans et autres documents de soumission, au Bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, pièce 162, immeuble d'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt, pour chaque jeu, d'un chèque visé de \$150 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et du cahier des charges aux bureaux de l'Association de la construction de Montréal.

R.D. BROWN

Le Chef supérieur des Achats et des Contrats.

VILLE D'OTTAWA

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception pour fins scolaires couvrant l'année fiscale du 1er juillet 1970 au 30 juin 1971, a été complété et déposé au bureau du sous-séjour, et toute personne tenue au paiement des sommes y mentionnées, est requise d'en payer le montant à son bureau, dans les 30 jours qui suivent la publication de cet avis.

DONNE en la Ville d'Ottawa, ce 30e jour de septembre 1970.

ROSARIO THERRIEN, O.T.A. Treas.

Hôtel de Ville d'Ottawa.

543 Chemin de la Côte Ste-Catherine

Ottawa 153 (P.Q.)

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

Me Louis A. Toupin, 200 quest, rue St-Jacques, Suite 1014, Montréal, Qué.

Avocat de la demanderesse

VILLE D'OTTAWA

ROLE D'ÉVALUATION — ANNEE 1971

Le rôle d'évaluation pour l'année 1971 a été déposé au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, le 30 septembre 1970, et il restera ouvert à examen des intéressés ou de leurs représentants durant les 30 jours qui suivent le dépôt.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au bureau de révision en donnant à cette fin ou secrétaire du bureau de révision, 543 chemin de la Côte Ste-Cath. d'Ottawa 153, un avis écrit mentionnant les motifs de sa plainte et mentionnant le montant d'évaluation qu'il reconnaît juste.

DONNE en la Ville d'Ottawa, ce 30e jour de septembre 1970.

PIERRE FAIVRE, o.m.a. Greffier de la Ville

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

Me Louis A. Toupin, 200 quest, rue St-Jacques, Suite 1014, Montréal, Qué.

Avocat de la demanderesse

VILLE D'OTTAWA

ROLE D'ÉVALUATION — ANNEE 1971

Le rôle d'évaluation pour l'année 1971 a été déposé au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, le 30 septembre 1970, et il restera ouvert à examen des intéressés ou de leurs représentants durant les 30 jours qui suivent le dépôt.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au bureau de révision en donnant à cette fin ou secrétaire du bureau de révision, 543 chemin de la Côte Ste-Cath. d'Ottawa 153, un avis écrit mentionnant les motifs de sa plainte et mentionnant le montant d'évaluation qu'il reconnaît juste.

DONNE en la Ville d'Ottawa, ce 30e jour de septembre 1970.

PIERRE FAIVRE, o.m.a. Greffier de la Ville

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

Me Louis A. Toupin, 200 quest, rue St-Jacques, Suite 1014, Montréal, Qué.

Avocat de la demanderesse

VILLE D'OTTAWA

ROLE D'ÉVALUATION — ANNEE 1971

Le rôle d'évaluation pour l'année 1971 a été déposé au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, le 30 septembre 1970, et il restera ouvert à examen des intéressés ou de leurs représentants durant les 30 jours qui suivent le dépôt.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au bureau de révision en donnant à cette fin ou secrétaire du bureau de révision, 543 chemin de la Côte Ste-Cath. d'Ottawa 153, un avis écrit mentionnant les motifs de sa plainte et mentionnant le montant d'évaluation qu'il reconnaît juste.

DONNE en la Ville d'Ottawa, ce 30e jour de septembre 1970.

PIERRE FAIVRE, o.m.a. Greffier de la Ville

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

Me Louis A. Toupin, 200 quest, rue St-Jacques, Suite 1014, Montréal, Qué.

Avocat de la demanderesse

VILLE D'OTTAWA

ROLE D'ÉVALUATION — ANNEE 1971

Le rôle d'évaluation pour l'année 1971 a été déposé au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, le 30 septembre 1970, et il restera ouvert à examen des intéressés ou de leurs représentants durant les 30 jours qui suivent le dépôt.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au bureau de révision en donnant à cette fin ou secrétaire du bureau de révision, 543 chemin de la Côte Ste-Cath. d'Ottawa 153, un avis écrit mentionnant les motifs de sa plainte et mentionnant le montant d'évaluation qu'il reconnaît juste.

DONNE en la Ville d'Ottawa, ce 30e jour de septembre 1970.

PIERRE FAIVRE, o.m.a. Greffier de la Ville

Au hasard des nouvelles

MICHEL POIRIER et GREGG BODDY, deux défenseurs des Voyageurs, endosseront l'uniforme du Canadien ce soir à Toronto, où le Tricolore affronte les Maple Leafs en match avant-saison. Ils remplaceront Jacques Laperrière et Jean-Claude Tremblay, tous deux blessés. Laperrière s'est tordu un genou à Chicago dimanche soir, tandis que Tremblay a aggravé une vieille blessure au dos avant-hier soir à Winnipeg, où le Canadien a subi un échec de 3-1 contre les Flyers de Philadelphie. On ne connaît pas encore la gravité des blessures de ces deux vétérans. Le pilote Claude Ruel pourra également compter sur les joueurs de centre Bobby Sheehan et Fran Huck, ainsi que sur les avants Guy Charon, Phil Roberto et Réjean Houle, tous des Voyageurs. Par contre, Serge Savard a reçu hier la permission de son médecin de recommencer à patiner, à raison de deux séances par jour, et on saura mieux d'ici deux semaines s'il est complètement rétabli de la fracture d'une jambe subie en mars dernier contre les Rangers de New York.

JUSTIN CANALE, un joueur de garde récemment re-tranché de l'alignement des Saints de la Nouvelle-Orléans, de la LNF, est la dernière découverte du dépitier J. I. Albrecht. Canale, selon toute probabilité, évoluera au poste de garde offensif, permettant ainsi au colosse Wally Highsmith, récemment acquis de la LNF, de jouer comme ailier défensif. Il y remplacera l'excellent Steve Booras, dont la blessure au genou a nécessité une opération dimanche soir et l'empêchera de revenir au jeu cette saison. L'instructeur Sam Elcheverry a du pain sur la planche puisque ses joueurs doivent affronter, en l'espace de quatre jours, les deux meilleures équipes de la section Ouest de la LCF, soit les Roughriders à Regina dimanche, et lesStampeders à Calgary mercredi prochain. C'est un véritable voyage-suicide où plusieurs jeunes joueurs de l'équipe devront forcément attendre la maturité nécessaire à toute équipe championne.

UNE ACCUSATION DE MEURTRE vient d'être portée contre l'épouse d'Ernie Pitts, vétéran de 13 saisons avec les Blue Bombers de Winnipeg et les Lions de la Colombie-Britannique. Pitts a été abattu à bout portant jeudi dernier au moment où il rentrait chez lui à Thornton, en banlieue de Denver, au Colorado.

TROUVE EN POSSESSION de haschisch et condamné par une cour de justice à Montréal, le jockey américain Steve Goldsmith a été suspendu pour une durée

La LHN: guerre aux "manipulateurs"

Par AL McNEIL (PC) — La Ligue Nationale de hockey, alarmée par la saisie de 60.000 billets de loterie sur le hockey, par la police de Montréal, a annoncé hier qu'elle prenait toutes les mesures pour tenir ces opérateurs de fortune loin des chronomètres officiels du circuit Campbell.

Le président Clarence Campbell a décrit ces billets de loterie comme "arrangés et frauduleux" et il a déclaré qu'ils n'ont pour but que d'arracher de l'argent au public.

Un individu a été arrêté et subira son procès le trois novembre prochain, à la suite de cette dernière saisie, grâce à l'efficacité de la police, deux semaines avant l'ouverture de la saison le 10 octobre.

Actuellement, il y a quatre Montréalais devant les cours de justice, en rapport avec un possible complot pour contrôler l'horloge du Forum de la part de ces opérateurs de jeux de hasard. Ils doivent recevoir leur sentence le 16 novembre.

"Pratiquement toutes les loteries sur le hockey, dit M. Campbell, sont basées sur l'élément du temps au cours d'un match ou d'une période, comme le temps du premier ou du dernier but ou le temps des pénalités."

"Cette méthode rend donc les chronomètres des hommes-clés pour ces opérateurs."

M. Campbell a rappelé que lors de l'incident du Forum, l'horloge avait été manipulée de façon à ce qu'on s'assure d'un chiffre de seconde pair ou impair.

"Évidemment, ceci n'eut aucune influence sur le résultat du match, a ajouté Campbell, mais nous voulons éloigner toute connexion possible avec ces loteries illégales."

Campbell a révélé que la Ligue, de concert avec le Forum, avait dressé un plan pour éliminer ce risque, avec la collaboration de la police de Montréal.

En vertu de ce plan, les chronomètres reçoivent un entraînement spécial et travailleront suivant un horaire et un calendrier irréguliers. Le chronomètre assigné à officier au cours d'une partie, ne sera avisé de son travail qu'immédiatement avant la rencontre.

Selon M. Campbell, il pourra y avoir jusqu'à trois chronomètres disponibles juste avant la partie, mais un seul recevra son ordre de travail d'un officiel de la Ligue une heure ou trente minutes avant le début du match.

La Ligue nationale a aussi fait des arrangements avec la police de Montréal qui surveillera toutes les opérations de chronométrage de façon à ce qu'il n'y ait aucune intervention.

"On ne s'attend pas, dit M. Campbell, à ce que ce système élimine les loteries parce qu'il y en a des douzaines. Mais ceci éliminera toutes celles qui dépendent de la manipulation des horloges."

M. Campbell, à qui on demandait si la même situation existait dans d'autres villes du circuit, a déclaré que ce type de loterie ne prévaut qu'à Montréal.

Il en a profité pour annoncer qu'à l'assemblée des gouverneurs de la LHN le 7 octobre, à New York, on désignerait un chef de sécurité pour le circuit. Il n'a pas laissé entendre toutefois que ce nouvel officier serait impliqué dans les enquêtes sur les billets de loterie de Montréal.

Il semble que ce chef de sécurité aura ses bureaux à New York et aura des représentants dans chaque ville de la Ligue.

Le club Vallée du Richelieu, son parcours Rouville et l'Omnium '71

Gilles Bourassa 73, Gerry Proulx 74, Jack Bissegger 75, André Harvey, Duke Doucet, John MacPherson, Alvie Thompson et Arnold McLean 76... chez les pros...

Gordon LeRiche 74, Claude Dufour 82, Daniel Talbot et Michel de Haerne 83... chez les invités...

Ed McAuley 90 et Denis Messier 92... chez les journalistes...

... tels furent les meilleurs comptes enregistrés, avant-hier, lors d'une réception-tournoi Pro-Press, sur le parcours Rouville, à sa longueur dite de championnat (6.900 verges au lieu de 6.300 pour le parcours dit régulier), organisée par la direction du club Vallée du Richelieu et l'Association royale de golf du Canada en prévision de l'Omnium Canadien de 1971.

Autrement dit, des comptes pas trop impressionnants et qui laissent prévoir que, l'été prochain, du 1er au 4 juillet, les meilleurs golfeurs professionnels au monde n'auront pas la tâche trop facile pour mater et maîtriser ce parcours Rouville.

A la défense de ceux qui jouèrent avant-hier, disons que le parcours, parce qu'il était détrempé à cause de la pluie, mesurait plutôt 7.500

verges que 6.900!

Que le parcours Rouville (le club en a un autre de 18 trous qui porte le nom de Verchères) ait été sensiblement amélioré depuis qu'il fut ouvert il y a à peine 4 ans est indéniable. Les verts sont en parfait état, le gazon des allées est à son plus touffu et l'herbe longue a été nettoyée, sauf à quelques endroits (ce qui sera sans doute fait d'ici l'an prochain).

Les architectes de renommée internationale William et David Gordon, de la Pennsylvanie, d'ailleurs les designers des 36 trous du club Vallée du Richelieu, ainsi que le Dr George Smith, spécialiste-agronome de l'A.R.G.C., étaient tout éloges lors d'une récente visite sur le terrain.

Cette saison, un système de 22.000 pieds d'égouttement a été ajouté aux 40.000 pieds existant déjà afin de prévenir tout risque d'inondation. On a également fait usage de 85 tonnes d'engrais sur le terrain.

L'an dernier, on avait ensemencé à nouveau les allées. Cette saison, ce fut au tour des terres de départ, le gazon employé étant de type dit "gazon courbé" (bent grass). Il s'agit là du même

genre de gazon employé sur les verts et il est très vigoureux.

Les trappes de sable ont été réaménagées. Incessamment, on y placera 1.800 tonnes de sable qui sera bien tassé, cet hiver, par la neige et la glace. Enfin, on a nettoyé la majorité des sous-bois.

Il convient de préciser que 20 personnes sont employées à l'entretien normal du terrain. Les services de 12 surnuméraires ont été requis afin de procéder aux améliorations déjà mentionnées.

Le pro attiré Jack Bissegger a déclaré que, selon lui, les participants à l'Omnium Canadien de 1971 pourront difficilement jouer moins de 10 à coups sous la normale pour les 4 rondes du tournoi. En cas de mauvais temps, d'ajouter Bissegger, on ne devrait pas pouvoir jouer moins que 6 à 8 coups sous la normale (288 pour les 4 rondes).

Tout le long du parcours Rouville, la précision sera de mise. De plus, les nombreuses ondulations des verts, sans parler de leur rapidité, rendront les coups roulés difficiles. Peu de joueurs, croit-on, pourront jouer moins de 30 coups roulés



GUY BOUCHAT, directeur-général de l'Omnium Canadien 1971 pour le club Vallée du Richelieu, où se déroulera l'événement, indique à Cecil Vineberg, président de l'Association royale de golf du Canada, et à Denis Biron, un des organisateurs du club pour le tournoi, la trappe que les golfeurs devront éviter, au 11^{ème} trou, s'ils ne veulent pas être obligés de jouer, d'une trappe, par-dessus un lac pour atteindre le vert. La fontaine qui semble danser au-dessus dudit lac est tranquille lors d'un tournoi, on l'aura deviné!

par ronde.

Cecil Vineberg, de l'A.R.G.C., a été nommé directeur général du tournoi et Dave Shea, également de l'A.R.G.C., et aussi du club Vallée du Richelieu, son adjoint immédiat. D'autre part, Guy

Bouchat et Denis Biron représentent le club comme directeur général et directeur adjoint.

Lors d'un entretien, M. Vineberg a dit que l'Omnium Canadien 1971 serait encore commandité par Seagram et

qu'il aurait encore une bourse totale de \$125.000. Il n'a pas voulu se prononcer à propos de rumeurs voulant que la compagnie Imperial Tobacco, ou une autre, en prenne prochainement la commandite.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TRADUCTEUR

RECHERCHONS:

Traducteur professionnel ayant plusieurs années d'expérience et connaissant bien son métier. Capable de faire une traduction à la fois exacte et élégante de textes concernant les opérations bancaires, la finance internationale, la conjoncture économique, etc.

FONCTIONS:

Traduire (surtout de l'anglais au français) rapports techniques, circulaires, formulaires, correspondance, etc. Réviser des traductions. Poursuivre certains travaux de recherche terminologique dans le domaine de la banque et de la finance internationale.

EXIGEONS:

Bonne culture générale, longue expérience du métier et connaissance approfondie des ressources du français. Aptitude à polir au besoin un texte même technique.

SOUHAITONS:

Bonnes notions d'économie et connaissance générale des opérations bancaires.

TRAITEMENT:

Général. À déterminer, selon les aptitudes du candidat.

AVANTAGES SOCIAUX:

Caisse de retraite, assurance-maladie, assurance-vie collective, etc.

CANDIDATURES:

Adresser—sous pli confidentiel, au Directeur du Personnel de la Banque—curriculum vitae, prétentions et tous détails utiles. Donner au moins deux références professionnelles. Inclure une ou deux pages d'un texte anglais et votre traduction française. Traitement strictement confidentiel de votre dossier. Répondons dans les huit jours.

BANQUE DU CANADA

OTTAWA 4
Ontario

\$14,889 - \$16,918

L'imprimerie du Ministère est une des plus grandes imprimeries du Canada, aussi ses exigences en matière de gestion financière sont-elles analogues à celles d'une importante entreprise industrielle.

Le titulaire de ce poste exceptionnel fait partie de l'équipe de gestion de l'imprimerie qui rend compte au Directeur général et doit: mettre au point, exploiter et utiliser un système efficace de contrôle permanent des finances et des coûts; coordonner toutes les informations relatives au contrôle du budget, des finances et des coûts de toutes les divisions de l'imprimerie; conseiller et présenter des recommandations au sujet des aspects financiers des objectifs généraux et particuliers, des politiques et des projets; élaborer et mettre en œuvre les systèmes comptables dont l'imprimerie a besoin.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire avec spécialisation en comptabilité ou être admissibles au certificat d'expert-comptable conféré par une société de comptables homologuée, et avoir assumé des fonctions de gestion financière, y compris le contrôle de rentabilité d'une opération normale, dans le domaine de la fabrication.

Le curriculum vitae doivent parvenir, au plus tard le 9 OCTOBRE 1970, à:

DIVISION B, CADRES DE L'ADMINISTRATION ET
DU SERVICE EXTÉRIEUR
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
OTTAWA 4 (ONTARIO)

Veuillez mentionner le numéro de concours 70-600-19.

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Ministère des Approvisionnements et Services

OTTAWA

Fonction publique du Canada

ADMINISTRATEURS ET ANALYSTES (Corporations financières)

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES

DIVISION DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

OTTAWA

Fonction publique du Canada

Inscrits à B.B.

Première course

2 ans. Novices à réclamer \$2.500 - \$2.250

7	Pale Amber	K. Robinson	2-1
8	Major Law	D. Beckon	3-1
9	Sailors Gal	C. Hughlett	4-1
10	Day To Market	W. Green	5-1
11	Bullion Miss	R. Pion	6-1
12	La Grise	M. Gibson	8-1
13	Lady Swoops	B. Robinson	12-1
14	Knot Knows	B. Robinson	15-1
15	Turbine Queen	R. Stewart	20-1
16	Coppercraft	M. Bacon	20-1

Deuxième course

3 ans et plus à réclamer \$1.500

2	Silvio Bay	M. Bacon	5-2
3	Patricia O Muerte	M. Lapensee	3-1
4	Baron Bern	J. Nunez	4-1
5	Mias Hy Him	P. Griffin	5-1
6	Fine Gold	K. Robinson	8-1
7	Badon	W. Grady	8-1
8	Mias Orleans	C. Steve	10-1
9	Near Free	G. Griffin	12-1
10	M. J's Boy	L. Longden	20-1
11	Galante	D. Beckon	30-1

Troisième course

3 ans et plus à réclamer \$2.500 - \$2.250

6A	Yankee Station	Bourse	\$2.300
7A	Jolly Spirit	P. Whiteman	2-1
8	Run to the Nord	W. Green	3-1
9	Bent Parrot	K. Longden	4-1
10	Bond King	K. Robinson	6-1
11	Wild Nail	B. Diamond	8-1
12	Aye Aye	M. Lapensee	10-1
13	Marshall House	M. Gibson	12-1
14	Heather Hill	T. Corrick Jr.	15-1
15	Monde Bianco	T. Corrick Jr.	15-1

Quatrième course

3 et 4 ans. Novices à réclamer \$1.500

6	Merry Windsor	R. Stewart	5-2
7	Prizeless Book	A. Tames	5-2
8	Clinton Chief	J. O'Shea	4-1
9	Ima Pursenatcher	W. Grady	9-2
10	Missouri Bob	W. Grady	9-2
11	Ascot Heath	T. Grech	10-1
12	Hagerman	P. Bodington	20-1
13	Apollon's Jane	P. Bodington	20-1

Cinquième course

3 ans et plus à réclamer \$2.000 - \$1.750

2	Enlin Sue	A. Martinez	5-2
3	Swift Sari	R. Stewart	5-2
4	Canal Road	M. Gibson	4-1
5	Come On Maggie	M. Lapensee	8-1
6	Wrong Door	Z. Pano	8-1
7A	Feathery	P. Bodington	10-1
8A	Boron 2nd	M. Bacon	10-1
9	Sight Matter	R. Green	15-1
10	Compass Rose	R. Green	20-1

Sixième course

3 ans et plus à réclamer \$1.500

4	Hill Turn	L. Reynolds	2-1
5	Purple Moon	M. Lapensee	3-1
6	Balmoral	K. Robinson	4-1
7	La Poppin	W. Green	6-1
8	Ski Tramp	K. Longden	8-1
9	Ernie Lee	P. Whiteman	10-1

Septième course

3-4 ans à réclamer \$2.000 - \$1.750

3	Watch This Landing	M. Lapensee	5-2
4	Big Trio	T. Corrick Jr.	3-1
5	Hanoi	L. Goldberg	4-1
6	Gallant Image	R. Pion	5-1
7	Sylvan	J. O'Shea	8-1
8	Belvedere Belle	R. Stewart	8-1
9	Lark Again	M. Gibson	10-1
10	Or Thy Life	P. Griffin	15-1

Huitième course

3 ans et plus

5	Mias Two Shoes	R. Pion	3-1
6	Patapout	M. Lapensee	3-1
7	Canadian Prince	W. Green	4-1
8	Gun Fury	R. Stewart	4-1
9	Victoria Hill	M. Gibson	8-1

Neuvième course

3 ans et plus à réclamer \$1.500

8	Mipoggio	R. Stewart	2-1
9	Rance	M. Lapensee	3-1
10	Pine and Dandy	L. Reynolds	4-1
11	Jive Win	R. Pion	6-1
12	Beau Bryant	R. Stewart	8-1
13A	Sorrowful Woody	M. Bacon	10-1
14A	Honey Kid	M. Bacon	10-1
15	Dudes Pick	P. Griffin	15-1
16	Giantry	G. Secchia	15-1
17	Porky	G. Secchia	15-1

Bureau en aménagement du territoire
recherche les services d'un

ARCHITECTE PAYSAGISTE

Prière d'adresser la demande à:

Case 1382, Le Devoir

Commission Scolaire Régionale Youville

Postes à combler

Un professeur de Mathématiques pour la formation professionnelle - Sec. IV

Un professeur de Français - sec. IV

Un professeur de Biologie - sec. IV

Un professeur d'Anglais pour la formation professionnelle - sec. II et III.

Qualifications requises:

- 15 ans de scolarité
- Brevet ou permis d'enseignement

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 1er octobre à 16h. à:

M. Normand Lévesque, Directeur des Études,
Polyvalente Louis-Philippe Paré,
Boulevard Brisebois,
Châteauguay, Québec



Ingénieur des méthodes (Industrial Engineer)

FONCTIONS:

- Participer, avec d'autres ingénieurs des méthodes, à la mise au point et à la coordination, à l'échelle provinciale, de programmes d'amélioration des méthodes dans les domaines de la construction, de l'exploitation et de l'entretien.

- Formuler des observations et des recommandations et voir à la mise en œuvre de méthodes de travail améliorées.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'ingénieur, être membre de la C.I.Q. ou en instance d'être reconnu.

- Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience récente en organisation industrielle.

- Maîtriser le français et connaître l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

N.B.- Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, aussi complet que possible, avant le 9 octobre 1970, en mentionnant le numéro 70-40-J-1 sur l'enveloppe.

Hydro-Québec

Direction Embauchage - 12^e étage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué.

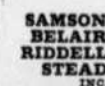
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Notre Maison recherche des conseillers en administration qualifiés dans les domaines de l'organisation de la planification, contrôle des méthodes financières et administratives de bureau, traitement des données, étude de l'administration générale et des activités s'y rapportant.

Ces postes vacants intéresseront ceux qui se dirigent vers une carrière professionnelle et qui possèdent un minimum de cinq ans d'expérience administrative dans les domaines mentionnés, avec une formation académique incluant l'entraînement comme C.A., B. Comm., M.B.A., R.I.A. ou similaire.

Faire parvenir un curriculum vitae complet incluant le salaire désiré ou téléphoner à: John R. Hutchinson (514) 878-9461, suite 2560, 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 101.

Concours no: A-2205X



conseillers en administration

QUEBEC - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - VANCOUVER

Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes

recherche les services

d'un professeur pour classes spéciales à l'élémentaire

Doit être bilingue, légalement qualifié, détenir un brevet en enfance inadaptée et pouvoir travailler en "team teaching".

Faire parvenir offre de services au:

Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Régionale
Deux-Montagnes,
C.P. 298,
Deux-Montagnes, Québec.

C.E.G.E.P.

Le Collège de Sherbrooke recherche

I/ Un Adjoint au Directeur de l'Éducation Permanente

FONCTIONS:

L'Adjoint au Directeur de l'Éducation Permanente aura comme fonction première, la supervision des cours de type professionnel et devra maintenir les contacts avec les industriels et le milieu ouvrier de la région, afin de promouvoir l'enseignement professionnel. Il devra également procéder à l'étude des dossiers des candidats.

QUALIFICATIONS:

- Formation professionnelle
- Expérience dans l'enseignement
- Expérience pertinente dans l'administration d'un service d'éducation permanente

TRAITEMENT:

Selon l'échelle établie par le Ministère de l'Éducation avec preuves justificatives de placements.

FIN DU CONCOURS: le 7 octobre

II/ Un Responsable de l'Éducation Permanente pour le Campus de Granby

DEMAIN Jour Morgan

NOTRE PLUS
GRANDE VENTE
D'AUTOMNE

9 H. A.M. À 9 H. P.M. JEUDI

Aujourd'hui: avant-première de la vente

- CENTRE-VILLE • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD • Nombreux articles à SNOWDON.
- DEUX FOIS PAR AN SEULEMENT... et c'est un Jour Morgan encore plus important!
- LA MODE NOUVELLE... aux plus bas prix de la saison!
- STATIONNEMENT... Parkade Morgan, pratique et économique!
- VENEZ... ÉCRIVEZ... TÉLÉPHONEZ... mais saisissez ces aubaines!



NOUS ACCEPTONS DÉJÀ LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

Composez **842-6261** ce soir jusqu'à 6 h.
Tous les numéros du Jour Morgan, jeudi de 8h30 a.m. à 9h p.m.

SERVICE GRATUIT D'APPELS INTERURBAINS

Composez **ZEnith 55-000** si vous habitez Beauharnois, St-Jean, St-Jérôme, Valleyfield ou Vaudreuil.

Composez **236-5384** (ligne directe) si vous habitez Hudson.

Pour les commandes par téléphone, veuillez indiquer le numéro de chaque article. Étant donné l'envergure de cette vente, veuillez compter un délai de quelques jours pour la livraison.

Faites vos achats du JOUR MORGAN en utilisant un **COMPTE TOUT-ACHAT**

- Jusqu'à 24 mois pour payer les achats courants.
- Jusqu'à 36 mois pour payer les achats importants. Pas d'acompte à verser.
- Passez au service de crédit de n'importe lequel des magasins Morgan.

Procurez-vous le cahier de 26 pages d'annonces du Jour Morgan dans n'importe lequel des magasins Morgan.